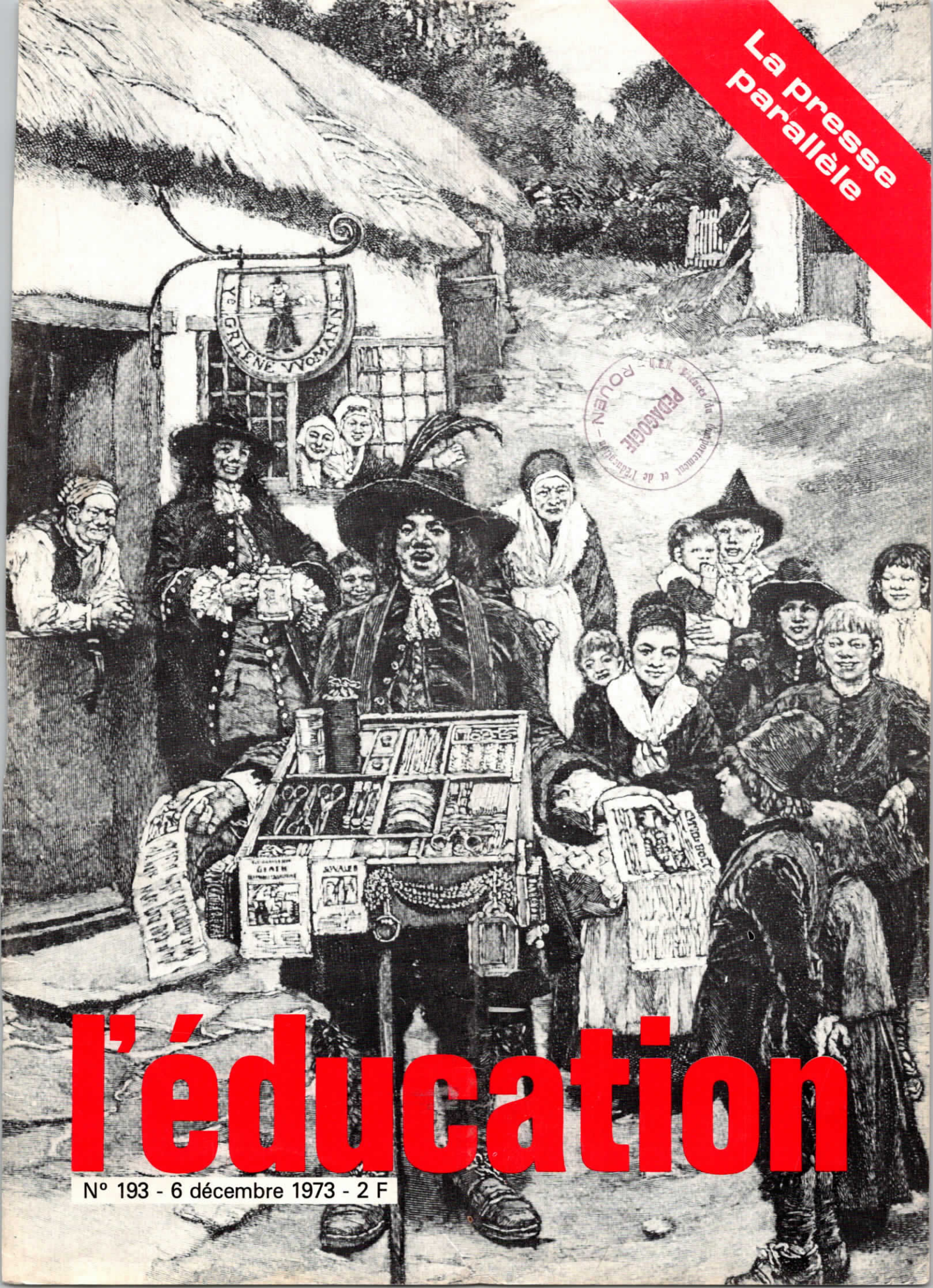


La presse
parallèle



l'éducation

N° 193 - 6 décembre 1973 - 2 F

UNE GRANDE ÉCOLE D'ÉLECTRONIQUE ET D'INFORMATIQUE

offre toutes ces garanties d'avenir
depuis plus de cinquante ans



● DÉBOUCHÉS

A assuré depuis sa fondation la formation d'opérateurs et de techniciens que l'on retrouve en nombre important et souvent à des postes de direction dans l'Industrie et dans des organismes officiels tels que les ministères de l'Air, du Travail, de la Marine, de l'Intérieur, le Commissariat à l'Energie Atomique ou dans les entreprises nationalisées. Ces anciens élèves sont spécialistes de la construction, de la mise au point, du dépannage, des recherches de laboratoires de la Radio, du Radar, de la Télévision, de l'Energie Nucléaire, et de l'Astronautique.

● FORMATIONS ET DIPLOMES

Enseignement Général de la 6^e à la 1^{re} (Maths et Sciences), Technicien de Dépannage, Electronicien (B.E.P.), Agent Technique Electronicien (Bac-B.T.S.), Cours Supérieur (préparation à la carrière d'Ingénieur), Carrière d'Officier Radio de la Marine Marchande, Cours élémentaire et professionnel de transistors, Baccalauréat et C.A.P. d'INFORMATICIEN, PROGRAMMEUR, Dessinateur Industriel, Télévision en couleurs.

● CONDITIONS D'ADMISSION

Variation suivant les niveaux (de la 6^e au baccalauréat) et les diplômes préparés, elles se déterminent suivant le degré d'instruction générale de l'élève.

● DURÉES DES ÉTUDES

Elles dépendent des connaissances générales et de la carrière envisagée ; elles peuvent s'étendre sur 2 à 5 ans suivant le cas.

● RÉGIME DES ÉTUDES

COURS DU JOUR : Externat-Internat.

Sécurité Sociale Etudiante à certaines classes de Technicien Supérieur.

COURS PAR CORRESPONDANCE

● BOURSES

Bourses Nationales - Bourses d'Enseignement Supérieur - Bourses Taxe d'Apprentissage.

● RÉFÉRENCES

Commissariat à l'Energie Atomique
Ministère de l'Intérieur (Télécommunications)
Ministère des Forces Armées (Air-Terre-Mer)
Thomson-CSF, Alcatel,
L.M.T., C.I.L.,

Compagnie Générale de Géophysique
Compagnie Air-France
Les Expéditions Polaires Françaises
Philips, etc. nous confient des élèves et
recherchent nos techniciens.

● PLACEMENT

Bureau de placement de l'Amicale des Anciens de l'Ecole, reconnu par le Ministère du Travail.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, DEMANDER LE GUIDE DES CARRIÈRES N° 321.ED

ÉCOLE CENTRALE
des Techniciens
DE L'ÉLECTRONIQUE

Cours du jour reconnus par l'État

12, RUE DE LA LUNE, PARIS 2^e • TÉL : 236.78.87 +
Établissement privé

SERVICE ÉDUCATIF DE LA DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE

Visites conférences organisées pour
des groupes d'élèves des enseignements
primaire et secondaire

Principaux Musées nationaux de Paris
et de la Région parisienne :

Paris

- Musée du Louvre
- Musée du Jeu de Paume
- Musée d'Art moderne
- Musée de Cluny
- Musée des Monuments français
- Musée Guimet
- Musée des Arts et Traditions populaires
- Musée des Arts africains et océaniques
- Musée Rodin

Région parisienne

- Château de Versailles et de Trianon
- Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau
- Musée des Antiquités nationales
de Saint-Germain-en-Laye
- Château de Fontainebleau
- Château de Compiègne
- Musée de Céramique de Sèvres
- Musée des Granges de Port-Royal

*Ces visites peuvent avoir lieu, tous les jours sauf les
mardis et dimanches, en fonction des horaires d'ou-
verture des musées, soit en principe entre 9 h 45 et
17 h 15 (15 h 30 dernier départ).*

S'adresser : au Bureau d'Action culturelle -
Tél. : 231-59-40, poste 312. Droit de confé-
rence : 40F pour un groupe de trente élèves ;
gratuité pour les collèges d'enseignement
général et collèges d'enseignement secondaire
de Paris et des départements des Hauts-de-
Seine, Seine-St-Denis, Val-de-Marne. Chaque
groupe doit être accompagné d'un respon-
sable.

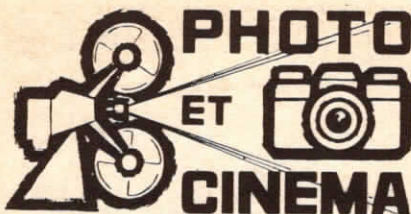


**Pour que vos élèves protègent
les oiseaux de chez nous,
apprenez-leur à mieux les connaître...**



...Chambourcy vous y aidera.

Demandez le colis "Spécial Croisade pour les oiseaux"
Tous les détails page 17



Toutes les grandes marques
Toutes les nouveautés
MAXI CHOIX, MINI PRIX
Prix de Gros
aux membres du corps enseignant

LOTZ

spécialiste
12, rue Richer - Paris-9^e
Service Province - Reprises

COURRIER

A propos du sondage

D'une longue lettre où un de nos lecteurs étudie dans le détail les résultats des sondages IFOP — SOFRES qui ont précédé le Colloque national sur l'Éducation, nous extrayons les passages suivants :

[...] Ainsi, p. 6, de la petite brochure que bon nombre d'enseignants du secondaire ont reçue, rendant compte de la série de sondages réalisés en juillet dernier, les parents sont-ils attachés au système d'enseignement français. Fort bien ! Mais ce système a-t-il été décrit ? Savent-ils de quoi ils parlent ? D'autant plus que, p. 10, 47 % (dont 50 % des ouvriers, 49 % des agriculteurs et 35 % des cadres supérieurs et professions libérales) « se déclarent insuffisamment informés sur les différents types d'enseignement et les différentes sections entre lesquelles l'enfant devra s'orienter ».

Surtout qu'on remarque que 88 % déclarent « prioritaire » ou « très importante » la fonction de préparation à un métier. Les autres fonctions (épanouissement de la personnalité, formation de citoyens, etc.) sont secondaires » (p. 6). Il y a là, je l'avoue, une logique qui m'échappe et qui pourrait s'exprimer sous la forme : je suis attaché à ce que je ne connais pas ! Belle façon d'aimer l'inconnu ! Quand on pense que ce sont les mêmes qui craignent le changement de peur de l'inconnu !

[...] On apprend, p. 13, que 70 % des élèves du secondaire ont du plaisir à aller à l'école... certains parce qu'ils aiment apprendre, d'autres parce qu'ils aiment retrouver des amis. Mais on se garde bien de nous donner les pourcentages relatifs de ces deux catégories non exclusives, peut-être parce qu'on aurait la possibilité de conclure que des clubs où les jeunes pourraient se retrouver feraient aussi bien l'affaire que des établissements scolaires où, *en plus*, il faut apprendre ! Du point de vue de la satisfaction des élèves, exclusivement [...]

On lit, p. 9 : « Quand un enfant ne réussit pas bien dans ses études, la première raison invoquée est qu'il ne travaille pas assez : 46 % des parents y voient là la cause principale de l'échec scolaire. » Effectivement, 19 % seulement, on l'a vu, font un lien entre le milieu social et l'échec... encore, la nature de ce lien n'est-elle pas explicitée !

Si l'on interroge les élèves de CM 1 et CM 2, p. 12, on se convainc que, décidément, la paresse est un vice très répandu puisque les enfants qui devront redoubler en 73/74 leur année scolaire de 72/73 « imputent leur redoublement à un manque de travail ». Voici un bel accord familial ! Si on redouble, c'est qu'on ne travaille pas assez. Or, la brochure cite quelques autres chiffres, p. 12 ; on y apprend notamment que 42 % des enfants interrogés en CM 1 et CM 2 « déclarent avoir déjà redoublé une classe » ; surtout, on nous informe que c'est plus souvent le cas des enfants de milieu ouvrier (49 %) que celui des enfants des milieux les plus aisés (22 %) et plus souvent celui des garçons (48 %) que des filles (38 %).

Le sondage des élèves du secondaire, p. 16, confirme cette répartition :

- 58 % ont déjà redoublé (64 % de garçons contre 52 % de filles),
- 65 % de milieu ouvrier contre 37 % chez les cadres supérieurs et professions libérales.

« Enfin, force est de constater que, dans les C.E.T., la proportion d'élèves ayant eu l'expé-

rience du redoublement est dû selon eux, dans la moitié des cas, à l'insuffisance du travail fourni. La maladie, la jeunesse, l'incompétence des professeurs et la mauvaise orientation sont les autres raisons avancées. » (p. 16)

On peut donc en déduire que les garçons sont plus paresseux que les filles... que les enfants d'ouvriers sont moins courageux que les enfants des milieux les plus aisés... et donc que les garçons, fils d'ouvriers, sont les plus paresseux de tous les élèves, surtout en ville, puisque le système n'est pas en cause ! Bizarre ! Qu'est-ce qui rend paresseux les fils d'ouvrier ? Est-ce héréditaire ou est-ce un acquis familial ? Faudrait enquêter !!!

Christian Poslaniec

Ceux qui chancellent

Je tiens à vous remercier pour l'article que vous avez écrit dans le n° 190 de l'éducation, sous le titre « Ceux qui chancellent ». En effet, je suis un jeune professeur de français qui n'intéresse pas ses élèves, et j'ai profondément ressenti ce que vous avez écrit sur l'échec en éducation. Par le fait même, j'ai senti que je n'étais pas le seul dans mon cas et j'ai eu moins honte de moi. Dans ma situation, où je n'arrive pas vraiment à communiquer avec les élèves, je ne pense pas atteindre la maladie mentale comme vous l'évoquez, mais je suis souvent anxieux, sur la défensive, et je me fais des complexes.

Je tenais donc à vous remercier pour cet article qui évoquait avec beaucoup de lucidité une réalité qui me concerne et dont j'ignorais moi-même l'étendue.

A.R.

Babel à l'école

Votre article « Babel à l'école » m'a désolée car il prouve qu'on cherche généralement les solutions les plus difficiles, les plus coûteuses et les moins efficaces. Je suis absolument pour le bilinguisme, mais pas n'importe lequel : que chacun apprenne sa langue maternelle et l'espéranto ; il étudiera ensuite, si cela l'intéresse, toutes les langues vivantes ou mortes, cela n'en vaudra que mieux pour sa culture personnelle.

J'ai enseigné l'espéranto à des enfants de huit à dix ans et à des adultes de divers milieux, je le pratique depuis une vingtaine d'années ; je puis vous assurer qu'il est facile à apprendre ; qu'il permet d'exprimer toutes les nuances de la pensée, souvent mieux que les langues nationales ; qu'il est infiniment plus facile à prononcer et à entendre, pour la plupart des peuples, que l'anglais. S'il est une langue « européenne » de par son vocabulaire et la construction de ses phrases, il est en même temps familier à d'autres peuples par certains côtés (formation des mots composés). L'espéranto a, de plus, le mérite d'être politiquement neutre, ce qui n'est pas une qualité négligeable.

S'il est facile à apprendre, vite appris, il a un autre avantage : il montre aux enfants qu'il existe d'autres langues, d'autres tournures, il leur fait approfondir leur langue maternelle, les fait sortir de leur petit monde étroit. D'autre part, si les premiers examens sont faciles, les diplômes supérieurs exigent une préparation qui peut satisfaire les plus difficiles des intellectuels.

Remarquez que les critiques formulées

CHAUVES PAR EXCÈS DE SÉCRÉTION

90 % des hommes et des femmes souffrent d'un excès de sébum sécrété par le cuir chevelu, qui altère la racine du cheveu au point de la détruire et de rendre toute repousse impossible. Seul le soufre métalloïde, dosé selon des nouvelles techniques TH2, peut régulariser le sébum et revitaliser puissamment le bulbe du cheveu. Le TH2, à base de soufre, supprime démangeaisons et pellicules, épaisit les chevelures les plus clairsemées, permet aux racines mortes de se reconstituer et de se développer rapidement. Pour vaincre la calvitie, résultats spectaculaires et prouvés. Documentation gratuite sur le TH2 à :

LACOSI (L EN 1)
06250 MOUGINS
(Joindre 3 timbres)



LA NATURE
PAR LES
ABEILLES
pour vivre mieux !

GELÉE ROYALE
POLLEN - HYDROMEL
MIEL DORÉ
DU BERRY

PRODUITS DE BEAUTÉ NATURELS
DOCUMENTATION ET TARIFS SUR DEMANDE
SOCIÉTÉ APICOLE DE CHEZELLES
36320 VILLEDIEU - S6

contre l'espéranto viennent toujours de personnages qui ne l'ont pas appris, ce qui est une attitude peu rationnelle, convenons-en !

Les espérantistes ont tellement l'habitude de leur seconde langue qu'ils ne comprennent pas ces congrès, ces entretiens politiques, ces transmissions par radio ou télévision, où l'on a besoin d'interprètes, d'un matériel lourd et coûteux, souvent en panne d'ailleurs, alors qu'il est si simple de s'entretenir directement dans une langue que tout le monde comprend...

Mlle Louys
Institutrice

Enseignants et médecins

J'ai lu avec intérêt le courrier « Enseignants et médecins » du n° 189 et suis parfaitement d'accord avec R.M. Autret et Mme Dalmas. Mais j'irai peut-être plus loin : c'est enseignants-médecins que je considérerai aujourd'hui, car c'est parfois parce que le maître (instituteur ou professeur...) a décelé chez un enfant « quelque chose » qui ne va pas, que le médecin est consulté à la suite de cette première observation (notamment dans les cas évoqués plus loin).

Ces cas évoqués plus loin, dont on ne parle presque jamais et que Mme Dalmas a effleurés pourtant : « Les parents sont responsables de leur enfant, et se doivent de lui offrir au maximum un environnement calme, sain, équilibré (pas de criailles, de veillées prolongées...), une présence à la fois affectueuse et ferme afin d'apporter à l'enfant soutien et sécurité. » Combien d'enfants sont victimes d'un milieu familial accablant : par les vexations, la dégradation, les coups, la torture... Comment pourraient-ils ensuite s'adapter normalement à l'école ?

On veut bien « ne pas perdre un seul de ces petits » mais peut-on en gagner un de ceux-là si rien n'est fait pour les enlever de ce milieu inhumain (il paraît que « plus de 50 000 sont en danger permanent »), si le maître ne « parle » pas aux services sociaux ou policiers... si l'enseignant n'est pas « médecin ».

Institutrice rurale, je n'ai pas de ces cas dramatiques ; mais je suppose qu'en ville (où l'affluence d'élèves est si nombreuse) la tâche du maître qui veut bien déceler jusqu'au bout pourquoi des enfants ne « vont » pas bien est lourde, écrasante de responsabilités vis-à-vis de ceux qui lui sont confiés, vis-à-vis de lui-même.

On me reprochera peut-être de m'être éloignée de « problème pédagogique », en parlant de ces extrêmes. Mais, de ces cas, on parle si peu !

J'aimerais que l'éducation s'y penche, ouvre un dossier, et ainsi — je cite Mme Dal-

mas (mais avec un tout autre sens, j'espère qu'elle voudra bien m'en excuser) : « Si parents, enseignants... et Etat faisaient un retour sur eux-mêmes, cela changerait peut-être quelque chose ? »

Mme Rigal

Apprentis à vendre

Suite à l'article « Apprentis à vendre » que je n'ai plus sous les yeux mais qui, somme toute, est le reflet de ce que pense pas mal de monde à l'Education nationale et ailleurs.

Pour une fois que l'on parle des « laissés-pour-compte, des oubliés... des déchets (mais oui j'ai entendu plus d'une fois ce mot), il faut que ce soit négativement. Mais qu'a-t-on fait jusqu'ici pour eux. Messieurs les agrégés se sont-ils occupés d'une seule de ces classes ?

J'ai vécu l'enfer des « pratiques », enfants ou plutôt adolescents de quatorze à seize ans récupérés au fond des classes primaires où ils végétaient, recherchés et ramenés, manu militari, de leurs roulottes ou de leurs cités, entassés dans une classe sans livres, sans matériel — quelquefois même sans local (C.E.S en construction...) classes récupérées pour les autres mais les « pratiques » ça ne fait rien, ils feront du sport !...

Elèves tous cas sociaux, tous en difficulté, confiés à de jeunes maîtres pour lesquels c'était le premier poste.

Un inspecteur départemental remarquable, un principal coopérant et moi, simple institutrice, nous avons transformé cela. L'an dernier expérimentalement, cette année officiellement, nous confions les enfants à mi-temps à des artisans — et ils sont heureux, et ils reviennent en classe, motivés, et ils savent non pas que je me débarrasse d'eux mais qu'ils ont peut-être là une chance de s'en sortir.

Je ne dis pas qu'il ne faille une grande prudence, une connaissance certaine de l'employeur — ne pas placer n'importe quel enfant n'importe où, penser à l'orientation, à l'avenir de l'élève. Mais je crois que c'est une expérience qui peut être bénéfique, qui répond au désir des enfants de plus d'ouverture sur la vie, qui demande évidemment qu'on joue le jeu.

Je vous livre ces quelques réflexions, ma classe est ouverte, les enfants sont visibles et savent s'exprimer. Les APE me font confiance et m'apportent leur aide. Je voudrais simplement dire qu'il ne faut plus, sous prétexte de scolarité jusqu'à seize ans, refaire des « pratiques » et, comme toujours, abandonner les plus défavorisés aux maîtres les moins formés.

Mme Manoury
Institutrice en CPA

l'éducation

Rédaction, publicité, annonces : 13, rue du Four, 75270 Paris Cedex 06/326.36.92

Abonnements : INRDP, B.P. 365 11, 75526 Paris Cedex 11/345.37.21

L'éducation est publiée par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs : l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison des écoles et mouvements d'éducation nouvelle et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel, avec le concours technique de l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques

Les informations du ministère de l'Education nationale incorporées à l'éducation (pages roses) sont communiquées par le service de presse du ministère.

Tarifs d'abonnement : l'éducation et Les informations du ministère de l'Education nationale : 40 F France, 55 F étranger — l'éducation jumelée au Bulletin officiel et Textes et Documents pour la classe : renseignements sur demande à INRDP 8 P. 365.11.75526 Paris Cédex 11 (CCP Paris 9060-06).

PROJECTION FIXE COULEUR

GEOGRAPHIE GENERALE

Cours élémentaire
158 diapositives

GEOGRAPHIE DE LA FRANCE

C.M. 1er degré — Classes 2e degré
546 diapositives

HISTOIRE DE FRANCE

CM 1er degré — Classes 2e degré
de la préhistoire à nos jours
45 films et 548 diapositives

ANATOMIE HUMAINE

84 diapositives

La construction, les essais du

CONCORDE

24 diapositives

CONTES

Daudet, Grimm, Perrault, Andersen

COLLECTION FARANDOLE

Casterman

40 titres de 12 diapositives

WALT DISNEY

44 titres en 126 films

SFOM

2 appareils de projection

ORAY

16 écrans blancs, perlés

Catalogue ED gratuit sur demande

LES BEAUX FILMS

61, rue de Malte, 75541 Paris Cedex, 11

Un cadeau de Noël? Oui Mais aussi

un outil de travail pour toute l'année

Le dernier disque de LINE et WILLY
un merveilleux album avec les textes

12 chansons dues aux meilleurs auteurs
et compositeurs pour enfants : Jean-
Claude Darnal, Jean Naty-Boyer, Haira,
Serge Sentis, Bernard Gérard, Jacques
Yvart, G. Le Goupil, Jean Aymond,
G. Lajeunesse, Jeff Davis, Georges Chelon.

UNIDISC UD 30 1237 28,40 F

BON DE COMMANDE A ADRESSER CHEZ
VOTRE DISQUAIRE OU A DEFAUT A
UNIDISC, 31, rue de Fleurs, 75006 Paris

NOM Prénom

Adresse

Ville code postal

Je désire recevoir disques
de LINE et WILLY LD 30 1237

à 28,40 F = F
+ frais de port 1,50 F

Ci-joint mon règlement de F

- en chèque bancaire
 en chèque postal 3 volets (sans N° de CCP)
 en mandat-lettre à l'ordre de UNIDISC.

Journées d'études, Rencontres

- **Les données du « Nixon round ».** Troisièmes journées d'études du cycle « Trente heures sur le monde » organisées par le Centre de formation aux réalités étrangères et internationales, les 14 et 15 décembre 1973 à Paris, au Centre international de séjours, 6, av. Maurice Ravel, 75012 Paris. Le 15 septembre 1973, les ministres d'une centaine de pays ont déclaré ouvertes des négociations commerciales multilatérales sous l'égide du GATT. Ces négociations devraient s'achever en 1975. Ainsi, pendant deux ans, un nouvel effort de la libéralisation des échanges mondiaux de marchandises va-t-il être une préoccupation dominante des responsables gouvernementaux, mais aussi des secteurs économiques concernés, dirigeants, travailleurs et, plus largement encore, de tous les consommateurs. Frais d'inscription à ces journées d'études : 70 F, 50 % de réduction aux étudiants et enseignants. Les inscriptions sont reçues au secrétariat du Centre, bureau d'Etudes culturelles, 30, rue Cabanis, 75014 Paris. Tél. : 336.04.41.
- **IIIe Rencontre cinématographique à Marcigny** (Saône-et-Loire) les 26, 27, 28 et 29 décembre. De nombreux films d'animation seront présentés. Une table ronde est prévue sur le thème « Le cinéma d'animation au service de la pédagogie », avec projection de films d'enfants et d'éducation. Pour tous renseignements complémentaires : Paul Jeunet, instituteur, 31, rue Victor-Hugo, 42 La Talaudière.

Stages

- **Le Club des jeunes techniciens** organise, du mercredi 26 décembre au vendredi 28 inclus, une série de stages destinés à familiariser les jeunes (à partir de quatorze ans) avec certaines techniques : **Photographie couleur** : Initiation et perfectionnement. Stage destiné aux aînés, déjà rompus aux techniques de la photographie en noir et blanc. **Electronique** : Construction de petits montages et manipulations sur ces montages. Les frais de participation s'élèvent à 70 F par personne (hébergement et repas à la charge du stagiaire). Les inscriptions seront closes le 15 décembre. Renseignements et inscriptions : Club des jeunes techniciens, 292, rue St-Martin, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 887.37.38 ou 887.64.40 — poste 375.

Exposition

- **La télédétection : un nouvel outil pour mieux connaître notre terre.** La télédétection est l'étude de la terre à partir d'enregistrements effectués à bord d'avions, de ballons ou de satellites. Ces enregistrements peuvent être photographiques ou effectués par des appareillages électroniques, balayeurs, radars, latéraux, etc. Les domaines d'application de cette technique sont très variés. Des résultats remarquables ont été obtenus en agriculture, en géologie, en hydrologie et plus généralement en écographie. Des exemples nombreux sont présentés dans l'exposition organisée du 15 décembre 1973 au 30 janvier 1974, par le palais de la Découverte avec le concours de l'Institut géographique national, du Centre national d'études spatiales, de l'Institut français du pétrole, du Bureau pour le développement de la production agricole, etc. Palais de la Découverte, av. Franklin-D. Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 225.17.24 et 25.

Vacances, loisirs

- **Ski en auberges de jeunesse.** Les stages de ski de la Fédération unie des auberges de jeunesse sont ouvertes aux jeunes de 14 à 30 ans, qu'ils soient skieurs débutants ou chevron-

nés. Dans les Hautes-Alpes, à la station de Serre-Chevalier, deux formules tout compris (pension, repas, enseignement du ski, remontées mécaniques, matériel de ski, assurance) ; la semaine de ski de fond : 330 F ; la semaine de ski de piste : 407 F. Ecrire directement à : Auberge de jeunesse de Serre-Chevalier, 05240 Le Bez. Tél. : 354 à Serre-Chevalier. Egalement dans les Hautes-Alpes, à l'Auberge de jeunesse de Crevoux par Embrun, six jours de ski de fond : 300 F ; six jours de ski de piste : 325 F. Ecrire directement à : Auberge de jeunesse, 05200 Crevoux. Tél. : 18 à Crevoux.

- **Ski à Gourette (Pyrénées-Atlantiques)** pour les jeunes de 18 à 30 ans. Altitude 1 385-2 340 mètres, accès : Pau, sur la route de l'Aubisque à 8 km d'Eaux-Bonnes et à 50 km de Pau. Excellentes conditions pour le ski, nombreuses installations de remontées mécaniques sur une dénivellation de plus de 1 000 mètres, plus de 30 km de pistes balisées convenant à toutes les catégories de skieurs. Accueil dans un chalet VVF en chambres de trois à quatre lits. Du 21 décembre au 2 janvier : 890 F. Renseignements complémentaires : Centre de coopération culturelle et sociale, 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 231.70.84.
- **Quelques places disponibles au festival des Arts de Moscou à Noël.** Trois jours à Leningrad : visite de la ville et de ses principaux monuments, ainsi que du croiseur « Aurore » et le musée de l'Hermitage ; sept jours à Moscou : festival des Arts, visite des principaux monuments et musées de la ville, promenade en troïka, nuit du réveillon, six spectacles. Départ de Paris pour Leningrad en avion le 22 décembre, de Leningrad à Moscou, en avion le 25 et de Moscou à Paris en avion le 2 janvier. Prix : logement classe touriste, 1 750 F ; logement hôtel 1re classe, 2 080 F. Renseignements et inscriptions : Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente — service national Vacances — 7, bd St-Denis, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 277.11.40.

Notez aussi

- **Information et orientation.** L'ACOF (Association des conseillers d'orientation de France) met à la disposition des pédagogues, des responsables de l'administration de l'Education nationale, des associations de parents d'élèves, etc., les actes de ses congrès nationaux : *Information et orientation* (Brest, 1967) ; *Adaptation des élèves et orientation* (Jouy-en-Josas, 1968) ; *Le conseiller d'orientation... demain* (Montpellier, 1969) ; *L'Orientation scolaire doit-elle être professionnelle ?* (Belfort, 1970) ; *Comment individualiser l'information ?* (Grenoble, 1971) ; *Le conseiller d'orientation : unité de la fonction* (Orléans, 1972) ; *Les prises de décision en orientation* (Niort, 1973). L'exemplaire franco : 10 F. Adressez vos commandes : ACOF, 41, rue Gay Lussac, 75005 Paris. (CCP 3625 91 Paris).
- **Encadrement de rencontres franco-allemandes.** Des places d'animateurs de rencontres franco-allemandes de jeunes pour les grandes vacances de 1974 sont proposées par le BILD, organisme spécialisé dans les échanges entre la France et l'Allemagne. Conditions : être majeur, parler couramment l'allemand, être prêt à suivre un stage préparatoire de neuf jours en février ou à Pâques. Les dossiers de candidature sont à demander au BILD (Bureau international de liaison et de documentation), 50, rue de Laborde, 75008 Paris. Tél. : 387.25.50. et 51.
- **Aperçus d'histoire de l'art en Isère** (architecture et sculpture). Le Centre régional de recherche et de documentation pédagogiques de Grenoble met en vente deux séries de diapositives d'histoire de l'art en Isère, accompagnées d'un commentaire établi par M. Bornecque, professeur à l'Université des sciences sociales de Grenoble. L'une intéresse l'art gallo-romain (10 diapositives), l'autre l'art barbare et préroman (10 diapositives). Prix de chaque série : 10 F (12 F franco). S'adresser au CRDP, 11, av. général Champon, 38 Grenoble. CCP : 5403 16 H Grenoble.

l'éducation

Fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; René Cassin, prix Nobel, membre de l'Institut ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, Conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'École pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Marcel Masbou, président du CUIP ; Jacques Monod, prix Nobel ; Raymond Poignant, directeur de l'Institut international de planification de l'éducation ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

Direction

Directeur : André Lichnerowicz.
Administrateur délégué : Léon Silvéreano.

Rédaction

Rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.
Rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.
Chefs de services : Jean-Paul Gibiat, Jean-Pierre Vélis.
Correspondants : Roger Balavoine, Elisabeth de Blasi, André Caudron, Raymond Duclos, Henri Dumoulin, Paul Gravillon, Robert Le Roncé, Georges Parry, Jean Pivédic, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean de Rosière.
Votre documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique - Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Fernand Lot, Gildas Machelot, Jacques Maladorno, Franck Marchand, Jerry Poczlar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (Agenda).
Lettres, arts, spectacles : Jacques Baron, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Jacques Mourgeon, Jean-Jacques Reinhard, Georges Rouveyre.
Dessins : François Castan, Gring.

Secrétariat de rédaction

Ire secrétaire-maquettiste : Suzanne Adelis.
Secrétaire de rédaction : Annie Clément

Publicité - Développement

Odette Garon - François Silvain.

Comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, André de Pérétti, Jacques Quignard, Léon Silvéreano - Joseph Majault (représentant l'INRDP).

Conseil d'administration de l'Association éditrice

Bureau : André Lichnerowicz, président ; Jeanne Dejean et Paul Delouvier, vice-présidents ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Philippe Viannay.

Membres : Robert Bazin, Lazavine Bergeret, Marc-André Bloch, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Maurice Debesse, Gisèle de Failly, Lucien Géminard, Colette Magnier, Robert Mélet, Guy Palmade, Georges Pettit, Jacques Quignard, Yvette Servin.

n° 193
6 décembre 1973



Roger-Viollet

La presse parallèle
(p. 24)

Courier	2
Sur votre agenda	4
Mots croisés — Echecs	30

L'actualité

Un congrès sans orage, par Maurice Guillot	6
Psychologues : Qui a besoin d'éducation sexuelle ? par André Caudron...	7
Documentation : A partir de Piaget, par Geneviève Lefort	10

Notre école et notre monde

Demain... les régions, entretien avec Guy Debeyre	11
En Bretagne, par Job de Roince	13
Etude : Groupe, formation et culture, par Christian Cousin	15

Lettres, arts, spectacles

Des enfants et des bêtes, par Pierre Ferran	18
Théâtre : Rêver à une île, par Pierre-Bernard Marquet	21
Variétés : El hombre de los Andes, par Maurice Guillot	22
Disques : Pour une grande saison lyrique, par Georges Rouveyre	23

Dossier

La presse parallèle, par Pierre Ferran et Bernard Blanc	24
---	----

et

LES INFORMATIONS DU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ... I-III

ON avait prédit une tempête, il y eut tout juste un ciel orageux. Le congrès de la FEN qui vient de se tenir à Paris du 27 au 30 novembre s'est finalement déroulé sans coup d'éclat et même, pour tout dire, de façon fort traditionnelle. Pourtant, les « 25 ans d'unité, d'indépendance et de démocratie syndicale » avaient bien failli se célébrer dans la désunion. Depuis « l'affaire du 11 octobre » où les quatre syndicats, SNES, SNESup, SNEP et SNCS avaient maintenu l'ordre de grève rapporté par la direction fédérale, les déclarations réciproques n'avaient pas manqué. « Lourde responsabilité de briser l'unité », « briser la discipline fédérale au profit d'une discipline de tendance », « le pas franchi est cette fois d'une gravité extrême », « réduire la FEN à un cartel irresponsable » ou encore rappeler l'image du « pompier incendiaire » étaient les termes employés par la direction fédérale pour qualifier publiquement l'action des quatre syndicats, cependant que ceux-ci répliquaient à leur tour avec autant de violence devant cette attitude, parlant de « menace antistatutaire d'exclusion », « pression inadmissible », procédés parfaitement antidémocratiques » et même de « chasse aux sorcières ». De part et d'autre si le verbe était haut, chacun en appelait à « l'unité » et après avoir joué suffisamment avec le feu on rangea sagement les allumettes pour le congrès. Ceux qui attendaient « l'éclatement » de la FEN en furent pour leur frais.

Si, malgré tout cela, le congrès est resté en eaux calmes, la secousse a été suffisamment rude pour que les dégâts quels qu'ils soient tournent autour de cet affrontement ouvert entre la tendance majoritaire « Unité, indépendance et démocratie » socialisante et celle d'« Unité et Action » communisante. Au point que le débat pédagogique en a été nettement estompé, ce qui somme toute peut paraître assez navrant. Sans vouloir minimiser les autres « courants de pensée » tels que « Renovation syndicale » proche du PSU, « Ecole émancipée pour le front unique ouvrier » trotskiste lambertiste ou « Ecole émancipée » trotskiste de l'ex-Ligue communiste, ils n'ont pu dans cette bataille que jouer des rôles d'appoint, presque de spectateurs. L'un des militants de l'« Ecole émancipée » ne devait-il pas déclarer : « Cette bataille d'appareils, seule péripétie dans ce contexte de crise du syndicalisme enseignant laisse indifférente la masse des syndiqués. »

Lors de la longue discussion du rapport d'activités, bien que certains aient proclamé que « ce qui unit est incomparablement plus important que ce qui divise », le problème de ce conflit a été constamment sous-jacent et l'ensemble des opposants a fait chorus pour réclamer, comme les quatre syndicats, « un engagement total dans l'action ». En fait, plus que sur ce rapport d'activités de James Marangé qui a recueilli 53,22 % des mandats, ce qui signifie que la majorité fédérale (UID) s'est légèrement émoussée (56,58 % en 1971), les congressistes ont été polarisés par le « Manifeste pour l'unité et la responsabilité de la FEN » présenté par cette même tendance et par l'appel « Pour l'unité et l'efficacité de la FEN » présenté par les quatre syndicats incriminés. Rappel autoritaire pour le respect des statuts, le premier a obtenu 54,9 % des suffrages, avec 39 % contre et 6,07 % d'abstentions. Le second devait se voir repoussé par 58,76 % des mandats, obtenant 34,07 % des suffrages, avec 7,17 % d'abstentions.

D'un côté comme de l'autre, on a beaucoup entendu parler à la tribune de « clarté nécessaire », cependant que chacune des deux grandes tendances conservait une certaine suspicion vis-à-vis de l'autre. Il est bien évident que personne ne voulait endosser une responsabilité de rupture. Une exclusion aurait-elle été approuvée par une majorité des congressistes ? Cela reste encore à démontrer, car on voit mal la FEN amputée d'une partie non majoritaire mais aussi importante que les syndicats en question. Quant à ces derniers, Gérard Alaphilippe, leur porte-parole, déclarait à l'issue du congrès qu'il n'avait jamais été question pour eux de quitter la FEN.

L'unité est donc préservée, mais les flèches auront été décochées jusqu'au dernier instant. Dans son allocution de clôture, James Marangé, en constatant : « Une FEN où tous les courants de pensée peuvent s'exprimer, où cela existe-t-il ? », devait ajouter : « Que ceux qui sont dans nos rangs et veulent nous donner des leçons de démocratie commencent à les appliquer eux-mêmes. » De son côté, Gérard Alaphilippe, en qualifiant ce congrès 1973 de « bon congrès », marquait sa satisfaction du léger recul des majoritaires « qui ne sont plus suivis par ceux qui veulent se battre » et dénonçait « l'attitude d'abandon d'indépendance » que la direction actuelle donnait à la FEN.

Certes ce genre de conflit interne peut paraître, en surface, comme une bataille pour la prise du pouvoir au sein de la FEN, mais à y regarder de plus près ce congrès aura justement mis à vif les difficultés et posé le problème de fond quant à l'efficacité réelle d'une fédération qui ne veut pas être un simple cartel et tient à jouer un rôle syndical et original aux côtés des grandes centrales et des partis de gauche. Il y aura probablement d'autres convulsions avant que la FEN — malgré ses vingt-cinq ans, et peut-être à cause d'eux — se sente bien dans sa peau.

Un congrès

sans orage

Maurice Guillot

Au cours d'une conférence de presse, le secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, Paul Dijoud, a fait le bilan de la mise en application de la loi du 16 juillet 1971 sur la formation continue qui a permis à 1 500 000 travailleurs de bénéficier de stages de formation. Il a annoncé la proposition du gouvernement de porter en 1974 la participation des entreprises de 0,8 % à 1 %, celle-ci devant atteindre 2 % en 1976. Pour sa part l'Etat augmentera l'an prochain son effort financier de 25 %, ce qui portera ce budget à plus de 2 milliards et demi.

La Fédération des résidences universitaires de France (FRUF), l'UNEF et l'Union des grandes écoles (UGE) ont décidé communément d'organiser du 3 au 8 décembre une semaine d'action — pour l'arrêt des hausses de tickets et le déblocage immédiat d'une subvention exceptionnelle permettant de combler les déficits des restaurants universitaires ;

— pour la prise en charge par l'Etat des salaires du personnel ouvrier, le remboursement de la TVA sur les achats des œuvres universitaires et l'instauration d'une allocation d'études sur critères sociaux et universitaires. La FEN-CGT, d'accord avec ces revendications, a appelé ses adhérents à soutenir l'action des étudiants.

Le SNESup a appelé lui aussi ses adhérents à participer à une semaine d'action dans les IUT pour la même semaine. Il revendique l'amélioration des conditions de travail et de carrière, l'octroi des moyens nécessaires aux IUT, le développement des formations professionnelles supérieures, de la recherche — en particulier technologique — et pour sa prise en compte.

Les CEMEA et les Francs et Franches-Camarades (FFC) ont appelé conjointement à un rassemblement le samedi 1er décembre à la Bourse du Travail à Paris. Cette action souhaite attirer l'attention de l'opinion et des pouvoirs publics sur l'augmentation du prix des stages de formation de moniteurs de centres de vacances et de loisirs. Ces centres ont reçu la dernière année près de deux millions d'enfants. Etant donné les difficultés financières, les CEMEA et les FFC se demandent : « Le pourront-ils l'an prochain ? »

L'Unesco vient d'adresser à ses 131 Etats membres et à quelque 400 organisations internationales non gouvernementales une communication les invitant à s'associer à une vaste action concertée de promotion du livre et de la lecture. Cette communication est accompagnée d'un Programme contenant un ensemble de suggestions qui ont pour objet de renforcer partout le rôle du livre comme facteur de progrès de la société et d'épanouissement de l'individu, et de remédier à la grave pénurie de livres dont souffrent la plupart des pays en voie de développement. Ce programme prend le relais de l'Année internationale du livre qui avait été célébrée en 1972.

Qui a besoin d'éducation sexuelle ?

Les 24 et 25 novembre, à Lille, le Syndicat national des psychologues praticiens diplômés a tenu son IVe Congrès. Congrès hors du commun, pour un organisme qui se nomme syndicat, puisqu'il y fut peu question de défense corporative mais surtout de « l'éducation sexuelle permanente ». Le secrétaire général, M. François Marchand, rappelant que son syndicat veut faire, du psychologue praticien, « l'agent d'un changement individuel et social », a présenté ainsi l'objectif : « Dépasser le problème partiel de l'information sexuelle sur la procréation comme elle est prévue dans les écoles et ailleurs, pour s'efforcer d'analyser et de clarifier les dimensions psychologiques d'une éducation des relations sexuelles qui concerne toute personne tout au long de sa vie. Le dictionnaire est aujourd'hui permis, mais le dictionnaire n'est pas un poème. »

TROIS conférences, deux tables rondes ont rempli ces journées où les psychologues ne dépassaient pas la moitié des quatre cents participants. L'invitation était large : « Jeunes, éducateurs, parents, célibataires, couples, membres de communautés, travailleurs sociaux, spécialistes des sciences humaines... » En fait, la plupart des non-psychologues étaient enseignants, médecins, éducateurs spécialisés ou conseillers conjugaux. Un groupe d'experts belges avait traversé la frontière proche.

Le mystère de la rencontre amoureuse

Psychanalyste, le docteur Colette Destombes, attaché au CHU de Lille, a éclairé l'apport de sa spécialité à l'éducation sexuelle. Il est difficile de connaître le dynamisme sexuel actif dans la personnalité si l'on n'interroge pas l'histoire de sa formation dans les étapes de la vie relationnelle que chacun a vécue dans son enfance. L'apprentissage de la sexualité ne passe

que par l'expérience de la vie active avec les premiers parents. Cet apprentissage permettra d'aimer l'autre, de découvrir le désir de l'autre sexe, de savoir renoncer à l'amour de l'autre génération.

L'éducation sexuelle peut relayer et compléter ce dynamisme lié aux premiers parents, à condition de n'être pas une information ou des modèles plaqués, mais l'expression de relations vivantes, à la faveur de rencontres individuelles ou de petits groupes.

S'il faut des formes organisées, l'entreprise réclame une exigence de qualité que seule une formation des formateurs, avec travail de groupe de type Balint, peut développer.

M. François Marchand pose les questions « essentielles ». Si le droit à l'information sexuelle est actuellement reconnu, quelles informations faut-il transmettre aux différents âges et aux différents niveaux de maturité de la vie ? Quels critères sont utilisés pour choisir et éliminer ces informations ? Qui est capable, et dans quelles conditions, de transmettre les savoirs et les savoir-faire de la sexualité sans exercer une tutelle oppressante sur l'autre et en donnant les meilleures chances de bonheur sexuel ?

Il s'agit d'apprendre à se libérer de la

possessivité naturelle qui nous pousse à imposer à l'autre une fusion étouffante, à libérer aussi notre expression d'être sexué au niveau verbal et non-verbal, à vivre une recherche permettant d'épanouir notre droit au plaisir dans le respect de l'autre et de son bonheur. Apprendre enfin à rencontrer divers modèles de vie sexuée et à éduquer notre lucidité en vue du choix.

Pour M. Marchand, l'éducation sexuelle implique la découverte du mystère de la rencontre amoureuse et sexuée entre les êtres, rencontre qui n'est pas le monopole du couple institué dans le mariage, mais qui concerne l'amitié, l'amour des proches ou de la

communauté. Ne devrait-elle pas, plus souvent, être surtout une éducation de la tendresse, valeur permanente ?

A qui la chose profite-t-elle ?

Directeur des études à l'Institut supérieur de pédagogie de Paris, M. Daniel Hameline traite d'« éducation sexuelle, politique et institutions ». La crise de civilisation que nous connaissons com-

porte de grands changements dans les attitudes vis-à-vis de la sexualité. Certains y voient une véritable possibilité de révolution. Mais, dans le même temps, de nouveaux pouvoirs viennent se substituer aux appareils idéologiques traditionnels qui avaient la charge d'inculquer les comportements et les interdits ou d'entretenir le silence (famille, école, église). C'est la promotion des « promoteurs » du sexuel : mass-media, cinéma, publicité, tourisme et loisirs, marchands de beauté... La question reste posée à l'identique : à qui la chose profite-t-elle ?

Ainsi une révolution « volontariste » qui vise à libérer le savoir-jour réprimé fait alliance objectivement avec une promotion du sexuel que contrôlent les tenanciers de l'économie de consommation. D'où l'interrogation, d'où le soupçon...

M. Hameline recherche « les invariants obligés du rapport fondateur du sexuel et du social », en premier lieu dans l'ordre du langage. La sexualité est toujours enveloppée de récit et, d'emblée, culturelle, même si l'on peut trouver à cette « culture » mille formes, comme il y a « mille et une » nuits.

Il peut y avoir de nombreuses formes de « gamies », mais la « gamie » demeure de référence. Toute sphère d'élevage porte la nécessité de la séparation d'avec les figures paternelle et maternelle (fraternelle aussi), quelles qu'en soient les formes concrètes.

« Comment modifier ce qui conserve ? » demande Catherine-B. Clément. Telle est bien la question, pour que le rêve du désir ne soit pas piégé dans le simple désir du rêve.

Etude « Bios » : suite

Il y a deux ans l'éducation a consacré un dossier au thème « Biologie et révoltes universitaires » (n° 120 du 2 décembre 1971). Au cours d'une table ronde, le professeur Robert Debré avait eu l'occasion de rappeler un certain nombre des idées animant une grande enquête internationale sur l'éventuelle compréhension médicale des révoltes universitaires de par le monde.

En résumé la question était assez simple : « La biologie aide-t-elle à comprendre la jeunesse révoltée ? » Selon lui, en effet, des crises presque identiques venaient d'éclater dans le monde entier, au sein d'universités très éloignées les unes des autres et dont les conditions politiques, socio-économiques et les systèmes d'enseignement étaient totalement différents. Il apercevait entre elles des « facteurs communs » peu évidents mais profonds, tenant tout au moins pour une part aux décalages qui se sont produits au XXe siècle entre « l'âge physiologique » des étudiants et leur condition sociale. Il pensait que l'accélération de la croissance et de la formation corporelle, qui s'est produite dans la race humaine, fait que ces étudiants sont devenus de jeunes adultes, alors qu'on leur fait mener une vie d'adolescents ; de même, remarquait-il, leurs cadets, les grands lycéens, sont devenus des adolescents à qui l'on conserve des conditions de vie propres aux enfants. Les événements du dernier printemps et le mécontentement précisément de ces lycéens, phénomène nouveau, semblent d'ailleurs aller dans le sens de cette hypothèse.

L'Union internationale d'hygiène et de médecine scolaire et universitaire (qui regroupe les services de santé des élèves ou des étudiants de plus de trente pays) avait donc décidé de mener une grande enquête internationale, dans des universités de divers systèmes politiques et économiques pour essayer de vérifier ces hypothèses. Elle avait d'ailleurs reçu l'appui de l'Office mondial de la santé (OMS) et de l'Unesco.

Depuis deux ans l'enquête se poursuit. Sa prochaine étape sera marquée par l'organisation, au siège de l'OMS à Genève, d'un séminaire international sur la vie de l'étudiant du 11 au 14 décembre.

Ce séminaire va d'abord essayer de faire le bilan des études pilotes menées jusqu'ici (à Lyon, Prague, New York en Amérique du Sud, au Japon). Cependant, selon les responsables de l'enquête, il ne faut pas en attendre des résultats chiffrés et définitifs. En effet « la principale tâche du séminaire est d'élaborer une stratégie d'enquête utilisable par toutes les universités qui, dans les diverses régions du monde, seront désireuses de participer à la seconde phase de l'étude. Celle-ci durera environ deux ans, comprenant la préparation, l'enquête et l'exploitation des données recueillies. C'est donc en 1976 que l'on présentera des résultats définitifs. Pour le présent c'est de méthodologie qu'il s'agit. (...) Des groupes de travail examineront la vie de l'étudiant sous ses divers aspects. Certains de ces aspects sont d'ordre individuel : santé, croissance, nutrition, transport, activités physiques, occupations, activités créatrices ou manuelles : n'y a-t-il pas, chez beaucoup d'étudiants, un manque d'activités manuelles qui fait que l'« homo sapiens » s'est développé au détriment de l'« homo faber » ? Les problèmes sexuels, sentimentaux, familiaux, seront évidemment abordés. Sur le plan collectif, on donnera la justification du fait d'étudier spécifiquement les populations étudiantes au lieu de s'en prendre aux problèmes de toutes les jeunes gens. On analysera la structure des groupes étudiants, l'habitat en grands campus et les réflexes de foules qui peuvent s'y produire ; on étudiera aussi les dialogues entre étudiants et institutions universitaires, on évoquera — comme au récent colloque de Rennes — les alternances éventuelles entre études supérieures et travail de production ; un groupe, enfin, examinera les confrontations étudiants-société. Autant de domaines, on le voit, qui vont enfin bien au-delà de l'étiquette « biologique », et que l'on a souvent de la peine à dégager des emprises de la politique d'une part, de la pédagogie de l'autre ; on a bien de la peine aussi à explorer ces domaines sans passion, le plus objectivement possible et avec un souci de vision internationale (...) Ainsi arrivera-t-on, non pas à « guérir » — car il n'est pas démontré que ces malaises soient morbides par nature — mais, du moins, à transformer des situations actuellement mal tolérées. Cela vaut la peine qu'un peu partout on s'attache à cette étude ».

J.-P. V.

Cette anxiété fantastique

Les tables rondes, l'une consacrée plus spécialement aux jeunes et l'autre aux adultes — en fait, l'inverse bien souvent s'est produit — témoignent de la difficulté du « discours », malgré le talent d'André de Peretti, animateur de qualité exceptionnelle.

Fédérations de parents et syndicats d'enseignants étaient conviés le samedi. Seuls, sont venus les fédérations Armand, Giraudeau et des APEL (enseignement libre) et le SGEN-CFDT. Les autres ont refusé l'invitation collective.

S'il n'apparaît pas nettement que des parents tiennent au pouvoir exclusif en matière d'éducation sexuelle, leurs représentants insistent sur leur droit de regard ainsi que sur l'élargissement à une « véritable éducation affective ».

D'intéressants témoignages sont apportés, tel celui d'une psychologue scolaire. Dans les classes de troisième d'un CES, trente-huit enfants seulement sur cent vingt furent autorisés à

assister aux séances d'éducation sexuelle et ils tenaient à l'absence des parents pour que ceux-ci ne les voient pas «écouter ces choses-là». Les parents avouaient, de leur côté : « Avec nos enfants, on ne peut pas en parler. »

« Comme mère, ajoute cette psychologue, je me pose une question très difficile : Est-ce que je vais tolérer pour mes enfants une vie différente de celle que j'ai vécue à leur âge ? »

La fédération Armand préconise la sensibilisation préalable des parents. « En prévenant les familles du genre de questions auxquelles nous aurions à répondre, nous avons obtenu plus des trois quarts des enfants. Il faut que les parents sachent à quoi ils s'exposent en signant. » Les questions étonnent d'ailleurs les parents, qui ne pensent qu'à la procréation. L'affectivité, la psychologie des garçons et des filles, l'allaitement, reviennent souvent. On touche en définitive plus loin que les enfants. Ceux-ci en parlent à la maison, toute la famille en profite. »

Pour le SGEN, syndicat de Mme Nicole Mercier, « information et éducation sont une seule et même chose, n'en déplaise à M. Messmer. Toute vérité est bonne à dire, avec tact, en réponse aux questions. La circulaire Fontanet a entrebâillé une porte. Aux éducateurs et éduqués de la pousser un peu plus fort ».

Selon M. de Peretti, les structures sociales exigent moins de tabous que nous le pensons mais nous les renforçons de tous les côtés. Mais pourquoi veut-on, en 1973, une éducation sexuelle ? Pourquoi ce problème, inexistant il y a quelques années, et qui est le motif d'une anxiété fantastique ?

Peut-on « donner de l'information pour ne pas donner de pouvoir » ? Ou « empêcher par là l'effondrement de l'école » ? Les questions sont posées.

« Il y a vingt ans, les parents disaient oui au chewing-gum, non à la cigarette ; puis ce fut oui à la cigarette, non à la drogue ; nous en sommes au oui à l'éducation sexuelle, non à la pornographie. Quelle escalade ! »

Bien entendu, le « pouvoir-parler » étant acquis, on évoque le « pouvoir-faire ».

Mais les jeunes, annoncés par le dépliant, ne sont hélas pas là.

« Vous, parents vous êtes traumatisés »

Autour de la deuxième table ronde, l'utilité de l'éducation sexuelle des jeunes sera durement contestée. Une réunion au lycée Lavoisier s'est termi-

née ainsi : « Vous, parents, vous semblez traumatisés par ces questions. On va essayer de vous organiser quelque chose. »

M. de Peretti, provocant, a lancé le mot de « missionnariat ». Aucune « institution » présente ne veut l'assumer. Tout au plus « être au service » (Centre de préparation au mariage), « écouter l'autre, peut-être l'aider à prendre la parole, à réaliser son projet » (Planning familial), « la thérapeutique est nécessaire » (Conseillers conjugaux), « il faut être sérieux, on n'est pas prêt à l'obligation de l'éducation sexuelle (Couple et Famille).

« Vous êtes sept sur la scène. Y a-t-il sept façons différentes de faire l'éducation sexuelle ? ». « Chacune de vos associations a des valeurs. Vous vous êtes arrangées pour montrer que vous étiez toutes gentilles... ». Dans ce débat parfois contracté, personne ne présente son modèle. C'est peut-être, comme le dit M. de Peretti, qu'aucun des groupes ne possède un message formulé. « La réponse dépend de la demande sociale, ou individuelle. La sexualité ne se présente plus dans les catégories définitives d'antan, et chacun sent sa compétence relativisée. Le dialogue, toujours, s'engage en termes d'agressivité : ne pas écouter, c'est une manière de ne pas vouloir le changement. »

Le porte-parole de l'Ecole des parents fait remarquer combien la population reste protégée dans ses valeurs : « Nous avons souvent l'impression d'un divorce entre nous et la salle, qui en est au niveau de grand-mère. On ne peut pas faire bouger les groupes sociaux trop vite. Mais les faire bouger vers quoi et pour quoi ? »

La salle — celle du congrès cette fois — aura le bon goût d'éviter un faux sérieux, quitte à évacuer son angoisse dans de curieux phénomènes d'hilarité devant le cameraman de l'ORTF.

« Le plus grand risque — nous citons encore M. de Peretti, serait d'affirmer qu'il n'y a pas de problème et que les jeunes savent bien ce qu'ils ont à faire ; de recréer, en réaction contre les institutions connues, des institutions occultes où la sexualité serait l'objet de manipulations. Il est bon qu'il y ait des institutions claires, même si cette clarté n'est que partielle : leur critique est possible. Une civilisation nouvelle s'annonce peut-être, où l'on tolérerait non plus les identités, mais les différences. »

Le Syndicat national des psychologues prépare la publication des minutes du Congrès. Leur étude permettra sans doute de mieux circonscrire les tensions, les blocages, les points d'interrogation de l'éducation sexuelle.

André Caudron

Étudiants

Un nouveau syndicat

ON se souvient sans doute qu'il n'y a pas longtemps, on se demandait encore ce qu'il était advenu du principal syndicat d'étudiants. Fallait-il s'adresser au siège traditionnel rue Soufflot ? On y rencontrait alors les militants trotskistes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme (AJS). Fallait-il se rendre rue du Caire ? Là se réunissaient les étudiants de l'ex-UNEF-Renouveau, en tout cas de tendance communiste. Aux deux endroits, il était répondu que l'on était au siège de la seule, la vraie, l'unique UNEF. Deux sièges pour un seul syndicat, deux congrès, pour un seul mouvement, c'est tout de même beaucoup...

Le dernier congrès de l'UNEF, qui vient de se tenir du 22 au 25 novembre au palais des Sports de Nanterre, semble avoir clarifié la situation. Les trotskistes apparaissent en perte de vitesse tandis que la tendance communiste se renforce. C'est peut-être tout simplement que le mouvement étudiant a bénéficié de la conjoncture politique. Comme l'a déclaré son président Olivier Meyer : « Cette volonté croissante d'agir et de gagner s'appuie sur la perspective qu'un changement radical de politique est possible aujourd'hui avec la signature du Programme commun des partis de la gauche ». On n'a pas manqué d'ailleurs de remarquer à ce congrès la présence de délégués de la CFDT, de la CGT, du MARC, de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente. Ces présences prouvent le désir de l'UNEF de se débarrasser de son étiquette communiste « cette gamelle que le pouvoir et les gauchistes nous ont accrochée ». L'UNEF d'aujourd'hui veut être le lieu de rassemblement d'un maximum d'étudiants sur des thèmes corporatifs. L'un de ses slogans n'est-il pas : « L'UNEF au service de tous les étudiants » ?

Il n'empêche. La politique est encore largement présente dans les préoccupations des syndicalistes étudiants. Témoin cette déclaration du secrétaire général René Maurice : « Tout prouve qu'aujourd'hui les conditions sont réunies pour une grande bataille nationale. Il faut donc établir un rapport de force en fonction des problèmes réels qui sont ceux des étudiants d'aujourd'hui. » Première manifestation de ce choix : l'UNEF sera présente, aux côtés des autres organisations syndicales, dans la grève du 6 décembre prochain contre la vie chère.

J.-P. V

Nous demandons à nos lecteurs de bien vouloir nous excuser pour les retards qui ont pu se produire, ou qui se produiront dans la distribution des abonnements. Ils sont dus aux grèves ayant lieu actuellement dans les imprimeries.

A partir de Piaget

« **ECLAIRAGES PIAGETIENS** » : L'Orientation scolaire et professionnelle (1) publie sous ce titre, dans son n° 3-1973, six articles de chercheurs, les uns de l'École de psychologie de l'université de Genève, les autres du Laboratoire de psychologie différentielle de Paris. Le caractère commun de ces articles est l'utilisation des idées de Piaget, et leur originalité consiste dans l'application qu'ils en font à des sujets qui dépassent le domaine exploré par Piaget.

■ Par ses études sur l'apprentissage, **Bärbel Inhelder**, collaboratrice directe de Piaget, cherche à appréhender les facteurs dynamiques qui assurent la transition entre les stades du développement; la succession des stades a seule, en effet, jusqu'à présent fait l'objet de recherches approfondies dans la perspective génétique du développement de l'intelligence. Elle montre que les processus de formation sont accélérés par l'apprentissage, et que cette accélération est sensible à l'influence du milieu; on peut donc arriver à une formation plus rapide en enrichissant le milieu, à condition toutefois de ne pas transgresser les lois de régulation du développement psychologique et biologique.

■ Il est impossible, dans l'état de la science, de répondre avec précision aux questions des enseignants et psychologues sur les possibilités d'apprentissage de l'enfant à un âge donné. **Jacqueline Cambon**, qui mène actuellement des recherches à l'université de Genève, montre la complexité du problème dans le cas particulier du langage, à partir des travaux de l'École genevoise de psycholinguistique. Après avoir donné un aperçu des bases théoriques de ces travaux — théories de Piaget pour la psychologie et conceptions de Chomsky pour la linguistique —, l'auteur expose les méthodes expérimentales qui en ont été déduites; elle décrit ensuite l'utilisation de ces méthodes dans un ensemble d'études sur la compréhension et la production de phrases au mode passif chez des enfants de quatre à dix ans. Parmi les prolongements de ces recherches, on peut noter les indications données sur l'âge (individuel) propice au passage de

la grammaire implicite à la grammaire explicite.

■ Plusieurs études ont mis en évidence l'influence des pratiques éducatives des parents sur le développement intellectuel de leurs enfants. **Jacques Lautrey** montre que ces études ne prouvent rien, leurs résultats étant en désaccord. Il attribue cette faiblesse aux hypothèses qui seraient restées implicites au moment du choix des variables, et propose, pour réduire les aléas dus aux différents choix que peuvent faire les auteurs, de prendre les variables de l'environnement familial à partir d'hypothèses tirées de la théorie piagétienne du développement cognitif.

■ En appliquant à des élèves de sixième des tests collectifs d'intelligence (tirés des recherches de Piaget sur le développement des opérations intellectuelles), en même temps que des tests factoriels, **Jacqueline Hornemann** et **François Longeot** ont montré la validité prédictive des deux types de tests. Le pronostic de réussite en mathématiques est de même ordre pour les deux types d'épreuves, qu'il s'agisse de mathématiques modernes ou de mathématiques traditionnelles. L'intérêt pédagogique de ce résultat est que les épreuves du test collectif peuvent être effectuées dans la classe, c'est-à-dire dans les conditions normales de travail.

■ L'existence de classes appliquant les unes la pédagogie rénovée des mathématiques, et les autres les modèles traditionnels, a permis à **Jacqueline Pelnard Considère** et à **Jacqueline Levasseur** d'isoler la variable « pédagogie » pour tester l'hypothèse suivante: si l'apprentissage moderne des mathématiques (qui est en accord avec la conception génétique du développement cognitif de Piaget) permet une assimilation plus facile des modèles abstraits, peut-on pour cela lui attribuer

un pouvoir compensatoire? L'étude des interactions entre l'influence des deux types de pédagogies et le milieu socio-culturel des enfants n'a donné aucun résultat qui puisse confirmer cette hypothèse. L'espoir d'égaliser par une pédagogie moderne des mathématiques les différences de développement intellectuel liées au milieu social n'est donc pas justifié.

■ Partant lui aussi des théories piagétienne, **Jean Drévilion** a entrepris un ensemble de recherches sur les « ingrédients » intellectuels que le milieu peut fournir à l'enfant de huit à douze ans. Il rend compte ici d'une étude qui s'inscrit dans cet ensemble. Il part de l'hypothèse que l'exercice d'un système linguistique, qui met l'accent sur les articulations de la démarche intellectuelle exprimée, aurait un effet sur les opérations du même stade génétique. Il compare, pour tester cette hypothèse, les progrès opératoires d'une classe expérimentale (élèves de sixième) à laquelle est appliquée une pédagogie d'exposition et de correction syntaxique (pendant cinq minutes à la fin d'un cours choisi pour cela), et les progrès d'une classe témoin. L'évaluation du niveau opératoire et celle des productions verbales permettent de constater en fin d'expérience, pour le groupe expérimental, une augmentation de la performance syntaxique et des résultats supérieurs aux épreuves opératoires, confirmant ainsi l'hypothèse.

L'utilisation dans les travaux précédents de méthodes, d'hypothèses, de variables empruntées aux théories de Piaget montre la portée générale de cette œuvre, comme elle laisse entrevoir pour celle-ci des possibilités d'enrichissement et de prolongements.

Geneviève Lefort

(1) Périodique trimestriel édité par Delachaux et Niestlé, 32, rue de Grenelle — 75007 Paris. Abonnement: 38 F (étranger 42 F), le numéro: 12 F

A lire dans le texte

Roman Jakobson
Main trends in the science of Language

George Allen & Unwin Ltd, 1973, 75 p. — Coll. « Main trends in » publiée sous l'égide de l'Unesco.

Les travaux de Roman Jakobson ne cessent de féconder linguistique et poétique, mais c'est à une réflexion qui débordé largement ces deux domaines que nous convie le dernier ouvrage du théoricien.

Dédié en effet à Claude Lévi-Strauss, cet ouvrage très court n'offre point d'étude systématique de poèmes et n'expose aucune hypothèse nouvelle. Après un rapide aperçu des doctrines apparemment disparates qui jalonnent l'histoire récente de la linguistique, Jakobson se propose d'en définir la place parmi les autres sciences humaines: place privilégiée puisqu'on le sait, elle a servi de point de départ pour ordonner plusieurs d'entre elles. Linguistique, sémiologie, science de la communication: Jakobson voit là un système concentrique de relation entre des disciplines dont chacune englobe la précédente, soulignant ainsi le rôle central du langage qui est, pour lui, comme pour Locke et Saussure déjà, le plus important des systèmes sémiotiques. L'interdisciplinarité jugée nécessaire par le théoricien s'étend encore à l'anthropologie, à l'économie ou à la psychologie. Mais il s'agit d'aller plus loin et la troisième partie aborde les rapports de la linguistique et des sciences naturelles et biologiques: langage des animaux et langage génétique enfin, dont on a souligné l'étroite parenté avec le code verbal. C'est assez dire le vaste champ de réflexion qu'ouvre un linguiste depuis longtemps préoccupé de ces problèmes ainsi qu'en témoigne sa propre biographie.

Marie-Claude Porcher



Demain...

*Demain, la France des départements va devenir
la France des régions.*

*Dès ce mois de décembre, la loi du 5 juillet 1972
va entrer en application par la mise en place
des institutions qui consacrent cette réforme.*

*Que peut-on attendre d'elle ? Quels sont les espoirs,
ou les risques, dont elle est porteur ?*

*Nous avons demandé son avis sur ces problèmes à l'un de ceux
qui « se sont levés avant le jour », à Guy Debeyre,
ancien recteur de l'académie de Lille, cofondateur (1952)
et président (1956) du Comité d'études régionales
économiques et sociales, agréé, en 1956-1961, comme Comité
régional d'expansion économique du Nord et du Pas-de-Calais.*

*Il a très librement répondu à nos questions...
qui ne prétendent d'ailleurs pas épuiser le problème.*

*Par ailleurs, notre correspondant Job de Roince présente,
pour la Bretagne, comment la régionalisation économique
passe par l'enseignement.*

Le dossier est ainsi ouvert, et le débat à suivre.

les régions

Entretien avec Guy Debeyre

● *Comme doyen de la faculté de droit de Lille, vous avez été parmi les premiers en France à vous intéresser à l'économie régionale et à créer un Comité régional d'expansion. Depuis, malgré vos absorbantes fonctions de recteur dans la plus importante académie de province, vous n'avez jamais cessé de travailler au développement de la région Nord — Pas-de-Calais, quelquefois d'ailleurs en prenant des positions courageuses peu orthodoxes. Est-ce là l'origine de votre régionalisme ?*

Homme du Nord et du Pas-de-Calais, prétendant bien connaître ma région, ayant, surtout dans ma jeunesse, grâce au sport et à l'éducation populaire, fréquenté tous les milieux, j'ai souvent souffert de constater l'ignorance dramatique de ceux qui — géographiquement ou humainement éloignés de nos deux départements — détenaient le pouvoir de décision. Que d'erreurs, que de lenteurs, que de dépenses auraient été évitées si la parole avait davantage été laissée aux hommes du Nord et du Pas-de-Calais. Voilà le point de départ de « ma » régionalisation.

● *En somme, pour vous, la régionalisation, c'est la possibilité pour les hommes d'une région de s'exprimer.*

Exactement et c'est là du simple bon sens, en même temps qu'une application de l'idéal démocratique. Laissons aux hommes qui ont étudié leurs problèmes, qui les connaissent, qui les vivent, le soin de trouver les solutions et, en leur accordant l'autorité, donnons-leur aussi la responsabilité. N'est-ce pas le meilleur moyen de transformer des « sujets » en « citoyens » ?

● *Quelles sont donc les forces qui s'opposent au développement de la régionalisation ?*

Toutes les forces « centralisatrices », et elles sont puissantes et nombreuses, jusqu'en province inclusivement ; elles invoquent, pour influencer l'opinion, de mauvais arguments du genre : la régionalisation c'est du folklore, ou : la régionalisation, c'est le retour à l'Ancien Régime, c'est Charles Maurras et Maurice Barres, ou encore : la régionalisation c'est détruire l'unité de la France, c'est vouloir démanteler la République une et indivisible, c'est « balkaniser notre pays ».

Or, la régionalisation n'appartient à aucune idéologie politique : elle a été soutenue par Alexandre Millerand, Paul Boncour, Aristide Briand, Léon Blum et bien d'autres. Loin de détruire la France, elle lui permettra de survivre, car la province « colonisée » demeure le ferment de la moralité, de la contestation et du désordre. Espérons aussi qu'il ne s'agit là que d'une image, l'histoire récente nous ayant appris

que le séparatisme suit la colonisation. Refuser la régionalisation au nom de la France éternelle, c'est faire une dangereuse politique à la Gribouille.

● *Pourquoi la régionalisation est-elle actuellement à l'ordre du jour ?*

L'idée est très ancienne, comme en témoignent les écrits d'Alexis de Tocqueville et de P. J. Proudhon, le « programme de Nancy » en 1865 et la Fédération régionaliste française dont le fondateur et animateur fut en 1900 Charles Brun, mais elle a pris une forme toute nouvelle avec les changements socio-économiques de notre monde moderne. « Telle qu'elle fut présentée, a écrit Monsieur le Préfet Camous, la régionalisation voulait être plutôt une réponse au défi du monde moderne, en créant une nouvelle collectivité qui reconstitue un peu notre société en miettes et fasse sa place aux acteurs économiques, interprètes majeurs de notre temps ; elle voulait adapter la France aux conditions de la nouvelle société industrielle en créant, avec des institutions adaptées, un cadre nouveau de vie sociale. » On ne saurait mieux dire ; la régionalisation est une conséquence de l'influence grandissante de l'économique. N'insistons pas sur les mutations démographiques : exode rural, encombrement des villes, rajeunissement de la population, sur l'amélioration des procédés de transports, sur le développement des moyens de formation et d'information, sur les progrès considérables de la technique, éléments bien connus de tous ; mais rappelons simplement d'une part les **nécessités de la planification économique** mise en place après la Seconde Guerre mondiale, avec la création d'un Commissariat général du Plan et le lancement des plans de modernisation et d'équipement. Si, au début de la planification, la centralisation sembla suffire à la tâche et même être recommandée, petit à petit apparurent des préoccupations géographiques ; on parla « d'espaces économiques » et on voulut « régionaliser » le Plan alors même que la région n'existait pas ; on lança en 1955 les « programmes d'action régionale » « établis en vue de promouvoir l'expansion économique et sociale des différentes régions » (sic). Ainsi devait naître le besoin d'une région, cadre d'organisation du développement économique et social, élément d'impulsion et d'accélération de notre économie. Peu importe au départ sa spécificité, elle se devait d'être « opérationnelle » et d'animer le progrès collectif.

Rappelons d'autre part les **nécessités de l'aménagement du territoire** que l'on doit, en 1950, à Monsieur le Ministre Claudius Petit, après la publication, en 1947, du célèbre ouvrage de J.F. Gravier *Paris et le désert français*. L'aménagement du territoire, structuré avec la création de la Délégation à l'Aménagement du territoire et à l'Action régionale (DATAR), en 1963, s'était donné comme tâche d'assurer entre les régions une croissance économique

équilibrée : maintenir les régions prospères, aider les régions sous-développées. Sa politique générale interventionniste allait conduire à une mainmise rigoureuse sur l'évolution naturelle. Pour lutter contre la bureaucratie et éviter d'être écrasé par la « techno-structure », l'homme ne pouvait compter ni sur la commune, devenue trop petite et impuissante, ni même sur le département, économiquement sans force ; seule, par ses dimensions, la régionalisation lui laissait un espoir de pouvoir se défendre et de se faire entendre.

● *Cet espoir est-il devenu réalité ?*

Rendons d'abord hommage aux Comités d'expansion qui sont nés spontanément de cette double volonté de ne pas laisser broyer l'homme par la technique et de faire de la région la véritable unité opérationnelle d'une efficace politique économique et sociale.

Puis, voyons le chemin parcouru depuis la reconnaissance en 1959 d'un préfet coordonnateur assisté d'une conférence interdépartementale purement administrative et consultative.

Nous sommes alors au stade de la centralisation. Trois étapes peuvent ensuite être distinguées :

● **L'étape dite de la déconcentration** : en 1964, le préfet de région devient « l'homme fort » de l'économie régionale, il est chargé de « mettre en œuvre la politique du gouvernement concernant le développement économique et l'aménagement du territoire de la circonscription » et reçoit, pour remplir cette mission générale, un certain nombre d'attributions particulières très importantes qui en font, en fait, le **chef suprême de toutes les administrations** ; n'est-il pas désormais le seul agent centralisé de la circonscription qui ait qualité pour recevoir délégation de pouvoirs des ministres placés à la tête des administrations civiles de l'Etat ?

A ses côtés, la Conférence administrative régionale qui a conservé son caractère purement administratif, et des organismes d'études qui — par le monopole de la connaissance des problèmes — donneront à ce préfet une autorité indiscutable et une supériorité indiscutée.

En face, une assemblée — appelée Commission de développement économique régional (CODER) — composée d'élus et de notables, sans moyens propres d'études, et dont le rôle épisodique fut souvent « d'enregistrement ».

● **L'étape de la décentralisation avec la région reconnue comme « collectivité territoriale »**, à l'image de la commune de 1884 et du département de 1871. Certes, le préfet de région demeure une autorité importante en matière économique, mais d'une part la région, par son Conseil régional composé d'élus et de représentants des forces socio-économiques, « **contribue** » au développement économique, social et culturel, d'autre part « **arrête** » le programme pluriannuel des équipements collectifs à réaliser. Malheureusement, il n'est guère utile d'insister sur cette étape, qui est celle du projet référendaire de 1969, puisque ce projet fut repoussé par le peuple

français pour des raisons d'ailleurs politiques qui n'ont rien à voir avec la régionalisation.

● la 3e étape est marquée par la loi du 5 juillet 1972 qui va plus loin que la réforme de 1964 et moins loin que celle de 1969. La région devient à la fois une **circonscription territoriale** et un « **établissement public** ». Le préfet de région continue à jouer un rôle essentiel, toujours défini par les textes de 1964 (complétés en 1968), mais désormais il va trouver en face de lui deux assemblées avec, pour l'une surtout, une compétence accrue. C'est ce qui permet de parler d'un progrès de la régionalisation dans la voie de la décentralisation.

● *En quoi, à votre avis, la loi du 5 juillet 1972 marque-t-elle un progrès sur la réforme de 1964, puisque celle de 1969 n'a jamais vu le jour par suite du référendum négatif ?*

La loi du 5 juillet 1972 marque un progrès dans trois directions essentielles. D'abord, en reconnaissant à la région la nature d'établissement public, ensuite par la composition même des deux assemblées qui va augmenter leur autorité ; enfin par les compétences accordées à ces deux assemblées et notamment au Conseil régional.

● *Pourquoi pensez-vous que la reconnaissance d'un établissement public—région soit un progrès ?*

C'est un progrès parce que la région devient une personne administrative décentralisée, dotée par là-même d'une certaine **indépendance** et compétente pour régler, par ses délibérations, les affaires qui lui sont confiées.

La « collectivité territoriale » a théoriquement l'avantage d'avoir une compétence de plein droit pour toutes les affaires régionales (encore que le projet référendaire de 1969 avait eu recours à une énumération pour fixer cette compétence).

L'établissement public, en application du principe de spécialité, n'est compétent que pour les affaires limitativement énumérées par les textes. Tel est l'objet de l'article 4 de la loi du 5 juillet 1972 :

« L'établissement public a pour mission... de contribuer au développement économique et social de la région par :

1° Toutes études intéressant le développement régional.

2° Toutes propositions tendant à coordonner et à rationaliser les choix des investissements à réaliser par les collectivités publiques.

3° La participation volontaire au financement d'équipements collectifs présentant un intérêt régional direct.

4° La réalisation d'équipements collectifs présentant un intérêt régional direct; avec l'accord et pour le compte de collectivités locales, de groupements de collectivités locales, d'autres établissements publics ou de l'Etat ».

Mais cette compétence, loin d'être figée, pourra être étendue par des transferts d'attributions venant de l'Etat ou des collecti-

tivités locales — transferts qui doivent heureusement être accompagnés d'un transfert correspondant de ressources.

● *Cet établissement public aura-t-il justement des ressources suffisantes pour exercer une véritable action ?*

Pour la première fois, la région aura des **recettes propres** dont elle pourra librement disposer. Il y a des recettes de plein droit et des recettes facultatives.

Comme recettes de plein droit, la région pourra bénéficier de la taxe sur les permis de conduire délivrés dans la circonscription. Il s'agit du transfert d'une ressource d'Etat dont le produit moyen par habitant varie peu d'une région à l'autre et dont le rendement d'une année à l'autre varie également peu.

A cette ressource de plein droit viennent s'ajouter trois autres ressources fiscales constituées par des suppléments, soit à des impôts d'Etat, soit à des impôts locaux ; il s'agit de taxes appelées « additionnelles » dont la région pourra se doter si elle le juge nécessaire.

L'élément le plus caractéristique réside dans les **nombreuses limitations** prévues par la loi, spécialement une limitation globale ainsi rédigée : « Le total des ressources fiscales que chaque région peut recevoir est limité à 25 francs par habitant dénombré dans la circonscription au dernier recensement général. »

Le montant total des ressources ainsi dégagées ne pourra dépasser un milliard de francs, soit 0,5 % du produit total des

impôts nationaux, et 5 % du produit total des impôts locaux, ce qui — il faut le souligner avec force — est vraiment faible et montre le peu de confiance que nos gouvernants témoignent aux régions.

● *Croyez-vous que les assemblées tiennent de la loi des pouvoirs suffisants pour faire contrepoids à l'autorité du préfet de région ?*

J'ose répondre par l'affirmative à deux conditions :

1re condition : que les membres des assemblées utilisent largement ces pouvoirs et ne les laissent pas tomber en désuétude, dans un désir de moindre effort et de tranquillité. La liberté est une conquête perpétuelle qui exige de l'enthousiasme et de la ténacité.

2e condition : que les assemblées s'entourent d'organismes d'études à l'esprit indépendant dégagés de tout souci politique. Les comités d'expansion économique paraissent répondre à ce critère.

Ceci dit, la loi du 5 juillet 1972 a prévu deux assemblées :

● un **Conseil régional** — composé d'élus : députés, sénateurs de la région, représentants des collectivités locales et des agglomérations — qui non seulement gère l'établissement public—région, mais possède, en matière économique — au sens large — un pouvoir consultatif très étendu et très protégé.

● un **Comité économique et social** qui est composé de représentants d'organisations professionnelles et syndicales repré-

En Bretagne

LES Bretons ont toujours été à l'avant-garde du mouvement régionaliste et ils ont été les premiers à lancer, au lendemain de la dernière guerre, une campagne en faveur de la décentralisation industrielle. Pour utiliser la main-d'œuvre locale, jusqu'alors condamnée à l'exode, il fallait soit attirer, soit créer de nouvelles industries.

Mais il ne suffit pas d'ouvrir des usines et des ateliers. Il faut aussi que ces nouvelles entreprises puissent recruter sur place des chercheurs, des ingénieurs et des cadres. Les Bretons ne veulent pas, en effet, se contenter de fournir une main-d'œuvre subalterne et ils désirent pouvoir trouver chez eux des emplois qui assurent aux jeunes une réelle promotion.

Cela, on l'a compris, et depuis plusieurs années déjà des relations existent entre le monde économique et les milieux universitaires.

Aussi, bien que la mise en place des nouvelles structures régionales soit à peine amorcée, on peut dès maintenant dire que diverses actions tendant à la participation des universités au développement économique et social ont été lancées en Bretagne.

La recherche au service de la région

Sans entrer dans le détail de toutes les activités économiques qui se manifestent en Bretagne on peut accorder une certaine priorité à l'industrie de la pêche, aux industries agro-alimentaires et, depuis peu, à l'électronique.

A Brest, l'université de Bretagne occidentale assure un enseignement d'océanographie. Elle délivre également un diplôme d'ingénieur physicien et elle a retenu deux nouvelles maîtrises concernant la « Biologie appliquée aux industries agro-alimentaires » et à « l'instrumentation et la métrologie physiques ». Ces deux maîtrises correspondent à des besoins d'emplois actuellement insatisfaits. A l'université de Rennes il existe un institut de gestion, une UER de sciences économiques et une UER des sciences du comportement et de l'environnement. Enfin à l'université de Haute-Bretagne on prépare un diplôme universitaire de Géographie appliquée à l'UER Géographie et aménagement de l'espace.

Dans le domaine des Grandes Ecoles il existe plusieurs centres de recherches : à Rennes, le Centre électronique de l'armement, le Centre de recherche commun aux P et T et à l'ORTF. A Brest, le Centre océanologique de Bretagne où des recherches sont menées en laboratoire et sur le terrain sur la reproduction des coquillages, des poissons et des crustacés. Enfin, à Lannion, fonctionne le Centre national des télécommunications.

Partout enfin les IUT ont une très large ouverture sur le monde industriel avec le

sentatives des employeurs et des salariés, ainsi que de l'agriculture, de représentants des chambres de commerce et d'industrie, de l'agriculture et des métiers, ainsi que des activités spécifiques de la région ; de représentants des activités sanitaires et sociales, familiales, éducatives, scientifiques, culturelles, sportives, ainsi que des professions libérales ; enfin, de quelques personnalités « qui, en raison de leur qualité ou de leurs activités, concourent au développement de la région ». Sa mission principale est de donner un avis — avant toute intervention du Conseil régional — sur les affaires qui intéressent la région.

Déjà, par leur composition, ces assemblées peuvent constituer une puissance ; elles peuvent être représentatives des forces politiques, économiques et sociales d'une région et jouir d'une autorité avec laquelle le préfet de région devra compter.

Mais la loi du 5 juillet 1972 est plus précise encore.

Laissons de côté le pouvoir de décision du Conseil régional en tant que gérant de la région—établissement public, dont la mission est définie — nous l'avons vu — à l'article 4.

Le Conseil régional a aussi une vaste compétence comme **organe de la région simple circonscription territoriale** et qui est définie aux articles 8, 9 et 10 de la loi.

Cette compétence s'étend surtout à trois domaines et dépasse de loin la consultation au sens traditionnel du mot :

● En ce qui concerne les **problèmes de développement et d'aménagement de la région**, le Conseil régional « **délibère en vue d'émettre un avis** » ; expression curieuse

qui constitue un compromis entre la position du Sénat qui désirait aller plus loin que le simple avis, et le gouvernement qui ne voulait pas, en cette matière, reconnaître au Conseil régional un pouvoir de décision.

Délibérer doit donc être pris dans le sens courant de réfléchir, peser le pour ou le contre, discuter avec d'autres personnes, échanger des opinions et faire des propositions.

Le Conseil régional ne devra pas, comme la CODER, émettre un simple avis, mais **élaborer des documents qui auront « force délibératoire »**. L'initiative passe ainsi du préfet de région assisté de sa mission et des chefs de services au conseil régional assisté du comité économique et social et de ses organismes d'études ; c'est à eux désormais à déterminer les aspirations régionales et à les faire partager par le Préfet de région.

● **Pour la préparation et l'exécution du Plan dans ses différentes phases**, le Conseil régional n'est pas seulement « consulté », comme le proposait le projet de loi, il n'est pas seulement « associé », comme l'avait ensuite proposé le gouvernement, mais — comme l'a imposé le Sénat — il « **participe** », ce qui veut dire qu'il prend part, qu'il collabore, qu'il s'emploie activement à... Voilà qui devrait changer de la CODER qui se contentait d'émettre des avis le plus souvent sans grand poids.

● Le troisième domaine de compétence qui touche en fait à l'exécution du plan est celui **des investissements**.

La CODER de 1964 était simplement « tenue régulièrement au courant », la loi de

1972 a confié au Conseil régional la mission de **contrôler** sur ce point l'action du préfet de région et ce contrôle est minutieusement organisé :

1 - Le Conseil régional commence par donner son avis, au moins une fois par an, sur les conditions d'utilisation des crédits de l'Etat destinés aux investissements d'intérêt régional ou départemental.

2 - Si le préfet de région n'est pas d'accord avec les propositions du Conseil régional, il doit s'efforcer — au cours d'une seconde consultation — de la faire changer d'avis ; s'il n'y parvient pas, la loi laisse au préfet de région toute la responsabilité de la décision.

3 - Chaque année, le préfet de région doit **rendre compte** au Conseil régional des investissements d'intérêt national ou régional réalisés par l'Etat ou avec son concours. On ne peut qu'être frappé par l'utilisation dans le texte de l'expression « rendre compte », plus impérative que le verbe « informer ». Il s'agit là d'une substitution de termes expressément voulue par le Sénat.

4 - Matériellement, ce contrôle ne se manifesterait pas seulement par un vote venant clore un débat oral, mais aussi par **des observations écrites** qui seront transmises au gouvernement avec le rapport du préfet de région. Un document faisant la synthèse des rapports et des observations sera soumis au Parlement, lors de la seconde session ordinaire.

L'opinion du Conseil régional ne peut donc pas être « enterrée » purement et simplement. Elle fera l'objet d'une large publicité.

● *En tant que régionaliste, êtes-vous satisfait de cette loi de 1972 ?*

Un vrai régionaliste ne peut être satisfait de cette loi et encore moins de l'état d'esprit qui a animé ses promoteurs durant les débats au sein de l'Assemblée nationale et du Sénat. On sent trop **la méfiance vis-à-vis de la régionalisation** ; méfiance sur le plan financier par l'établissement d'un plafond ; méfiance sur le plan de la composition des assemblées par le refus de l'élection au suffrage universel ; méfiance sur le plan du fonctionnement et des pouvoirs des assemblées par l'intervention incessante du préfet de région ; méfiance sur le plan de l'exécution par l'interdiction de créer des services régionaux ; méfiance générale par la création d'un établissement public et non d'une collectivité territoriale et par le rappel du « respect des attributions des départements et des communes ».

Mais les « vrais régionalistes » sont sans doute aveugles aux « réalités politiques ». **Pouvait-on aller aussi loin et aussi vite ?** Les hommes politiques ont répondu par « un empirisme prudent ». Ils ont voulu « exclure l'esprit de système », « créer sans détruire », « rénover en partant de ce qui est », « organiser la progressivité dans la décentralisation ».

La parole est maintenant donnée aux « utilisateurs » ; sauront-ils tirer de cette loi tout ce qu'elle leur offre et permet. Sauront-ils la faire avancer sur la route de la liberté et de la démocratie ?

→ quel ils entretiennent des liaisons très étroites. Ces liaisons sont par ailleurs favorisées par l'Association de liaison pour le développement de la recherche et de l'innovation dans la région de Bretagne.

Les quelques exemples que nous venons de citer montrent bien qu'en Bretagne la régionalisation est déjà entrée dans les faits, du moins en ce qui concerne l'enseignement. On peut seulement déplorer que la prise de conscience des problèmes économiques régionaux soit encore trop insuffisante chez les étudiants et les enseignants.

Il reste beaucoup à faire

Les premiers résultats obtenus ne doivent cependant pas être considérés comme définitifs. Il reste beaucoup à faire. D'ailleurs la régionalisation, telle qu'elle va être réalisée, est jugée très insuffisante par de nombreux Bretons qui estiment que les crédits qui seront mis à la disposition de la région ne permettront pas de satisfaire les besoins les plus urgents. Certains pensent aussi que le futur Conseil régional ne disposera pas des pouvoirs souhaités pour exercer utilement son action.

Pour nous en tenir au seul domaine de l'Education, on peut déjà dire que les nouvelles instances régionales qui vont être mises en place à partir du mois de janvier 1974 auront, en Bretagne, à apporter des solutions à plusieurs problèmes.

En effet, ces instances devront prévoir dans l'immédiat :

- la poussée des effectifs dans l'enseignement préscolaire ;
- l'équipement scolaire, dans l'enseignement élémentaire, des nouvelles zones d'habitation ;
- la reconstruction d'établissements vétustes ;
- le développement des collèges d'enseignement technique industriel dans l'enseignement secondaire ;
- l'implantation des centres d'information et d'orientation (constructions, aménagements, agrandissements) ;
- l'insuffisance des équipements hospitaliers par rapport aux étudiants inscrits en médecine et à la population régionale.

Enfin, il conviendra en même temps de continuer à créer ou à développer, dans la mesure des besoins, tous les établissements scolaires destinés à assurer la formation des cadres et des spécialistes dont l'économie bretonne réclamera les services.

Comme on le voit, les nouvelles mesures qui vont être prises auront comme conséquence de provoquer une véritable régionalisation de l'enseignement.

Job de Roinec

Groupe, formation et culture

Parmi les mots à la mode aujourd'hui, ceux d'animateur, de groupe, de psychodrame, de non-directivité, sont le plus souvent invoqués quand on parle de formation. Mais qu'est-ce que former ? Qu'est-ce que se former ? Christian Cousin examine ici cinq ouvrages qui, par des voies diverses, proposent des réponses...

CITEE par J.-J. Fombeur, Mme Schutzenberger a pu écrire : « Il y aurait beaucoup à dire sur la différence entre ce que nous sommes, ce que nous croyons être, et comment nous apparaissions aux autres, en notre rôle en soi, pour soi et pour autrui. » Seule une réflexion profonde sur nous-même et sur autrui, acte essentiellement culturel, peut nous permettre de mieux percevoir ces phénomènes de relation qui sont à la base de tout acte pédagogique, acte de portée sociale qui nous place au centre du phénomène de communication. Cela suppose une connaissance de la dynamique de groupe, que ce soit en vue directe de l'animation d'un groupe de jeunes, de l'éducation, de la formation des enseignants. E. Limbos écrit d'ailleurs de façon peut-être un peu rapide : « L'animateur prend la relève de l'instituteur primaire du XIXe siècle. »

Si l'on veut avoir de ces questions une vue rapide et facile, le livre de J.-J. Fombeur, *Formation en profondeur, dynamique de groupe et psychodrame* (1), s'impose. Il donne, trop succinctement à notre goût, un aperçu historique des « courants majeurs de la psychologie contemporaine » (psychanalyse, travaux de Lewin et de Moreno, de Rogers), définit les thèmes et axes d'orientation de la psychologie de la communication, faisant une large place à la notion d'attitude et à celle de rôle, informe honnêtement sur ce que recouvre le T-Group et le psychodrame. Reprenant en cela Ardoino, il signale explicitement (et de nombreux collègues en veine d'authenticité débridée devraient lire ces pages) que « l'utilisation du groupe de diagnostic comme instrument unique de for-

mation est impensable en dehors des perspectives de sensibilisation ou de formation de praticiens (formation des formateurs) ».

A propos du psychodrame, présenté comme une cure d'action tout comme le T-Group est une cure de parole collective, l'auteur pose une question fondamentale : « En cas de réussite on peut se demander si la décharge d'énergie ou de délire collectif provoqué ont quelque chose à voir avec le dévouement cathartique, ou s'ils ne favorisent pas plutôt les tendances exhibitionnistes de certains. »

Si on recherche plus avant des idées pour pratiquer des exercices, il faudra consulter le livre d'E. Limbos *L'Animateur et le groupe de jeunes* (2) qui propose de façon claire de nombreux exemples et des comptes rendus d'expériences (celles de Lippit et White), celles du Centre de formation d'animateurs en Belgique). Certaines pratiques comme celle du « panel » ou de la « discussion palier », peuvent convenir bien au-delà de l'animateur du groupe de jeunes à la formation des enseignants, par exemple, et nos collègues IDEN pourraient s'en inspirer.

Le même livre renseigne également sur la conduite des entretiens inter-personnels et sur les différentes attitudes fondamentales de l'interrogateur.

Si, enfin, on veut se rendre compte de ce que ces techniques et l'esprit qu'elles supposent peuvent apporter dans le domaine de la formation des enseignants, il faut lire le livre d'Y. Léon : *Formation permanente des enseignants* (3). C'est une analyse de l'UPE 71 (Université pédagogique d'été 1971). Cette université est née de l'initiative conjointe d'un groupe d'hommes faisant partie du secrétariat national de l'en-

seignement catholique et de l'Institut catholique de Paris, sous la direction d'E. Vandermeersch. En 1971, l'UPE accueillit un millier de participants, laïcs et non laïcs. Son originalité est d'avoir posé la problématique de la formation des maîtres par rapport à la fonction sociale qui leur est assignée, et en réduisant l'action pédagogique à un modèle analogique, celui de communication. L'organisation du stage, basée sur la cogestion et la satisfaction des besoins des participants, relève de la dynamique de groupe dans nombre de ses aspects. L'emploi du temps élaboré de façon souple, laissant aux stagiaires des plages de temps abandonnées à leur initiative pourrait inspirer nombre de directeurs d'école normale.

L'objectif de cette UPE était de rendre les maîtres aptes à changer, à innover, et leur permettre de « renouveler leurs attitudes » :

- face au savoir et à la transmission des connaissances
- face à soi-même et aux autres
- face aux institutions, par le développement de l'analyse critique et de la créativité instituante.

Cette grille d'objectifs résultait de la confrontation des idées des organisateurs et répondait à l'attente des participants, interrogés préalablement par un questionnaire dont on trouve la teneur en annexe. Le livre donne, sous forme de tableaux et de commentaires, les résultats de l'analyse de cette UPE. Ce document devrait être parcouru par tous ceux que la question de rénovation préoccupe.

La lecture simultanée des trois ouvrages fait en effet bien apparaître que le problème fondamental de la fonction, tant de celle des élèves que celle des maîtres, est celui du renouvellement de l'attitude et du rôle de l'enseignant d'abord.

Découvrir les voies de son évolution

Ce renouvellement ne peut se faire que par une prise de conscience affleurant à la suite d'un vécu ressenti en groupe : « les expériences sur l'entraînement des leaders... paraissent toutes indiquer qu'il est plus facile de changer les individus formés en groupe que de changer aucun d'eux séparément ». (1, p. 66). La transformation profonde, authentique et durable de la personne ne paraît possible que par les voies de son évolution et les exigences qu'elle comporte.

Le travail de groupe doit induire une attitude faite du « respect des valeurs de chacun, l'acceptation inconditionnelle des personnes et le désir authentique de vouloir modifier et améliorer les conditions de vie de groupe ». (2, p. 25). Rogers a d'ailleurs établi les conditions du processus thérapeutique par la notion essentielle de compréhension emphatique (1, p. 131). La solution aux problèmes de communication qui se posent tant à l'élève qu'à l'en-

seignant doit être trouvée par la personne concernée elle-même « car elle seule connaît très exactement le contexte dans lequel le problème se situe et qu'elle vit réellement cette situation » (2, p. 161).

L'idée des responsables de l'UPE était que pour rendre les enseignants aptes à changer et à innover « on les fera participer à une activité de recherche et d'expérimentation en vraie grandeur d'attitudes et d'institutions éducatives nouvelles où l'analyse critique des expériences tient une place importante » (3, p. 40). C'est par là seulement que l'enseignant comprendra les attitudes essentielles dont la première est celle de « non-directivisme ». A ce sujet les trois ouvrages insistent sur la différence qu'il convient de faire entre le laisser faire (laxisme) et le non-directivisme. « Elle marque la non utilisation de directives par le thérapeute qui s'abstient d'actes de jugement. » Le laisser faire exprime indifférence et négligence sinon mépris, alors qu'il s'agit pour le thérapeute, par l'empathie de « s'immerger » avec le client dans son monde subjectif (1, p. 34). « Dans l'esprit de Rogers, celui qui reçoit ce que l'autre exprime doit précisément l'aider à élucider, à analyser, à comprendre et finalement à décider ce qu'il convient de faire. Cette attitude non directive qui ne pèse ni n'appuie sur le fond est très active sur le plan de la procédure, de l'attention de ce que l'autre dit. » (2, p. 161).

Cette notion de non directivité n'exclut pas le fait que l'on propose ou même que l'on impose certaines techniques ou manières de faire en vue « d'aider le groupe à réaliser ses objectifs propres » (2, p. 77). En fait on peut dire que Rogers est directement au niveau d'une procédure quand il utilise une technique comme celle de la reformulation ou du reflet.

Les promoteurs de l'UPE rappellent d'ailleurs la portée « politique » de la non directivité, car elle instaure des conditions d'apprentissage particulièrement efficaces par la libération de la « spontanéité créatrice, la mobilisation dialectique des conflits, l'optimisation de la capacité de changement » (3, p. 33). On peut être choqué de cette position qui contredit la classique « neutralité » scolaire. Cette neutralité, comme le souligne P.-A. Rey Herme dans l'introduction au livre de Pistrak *Les Problèmes fondamentaux de l'école du travail* (4) dont nous parlons par ailleurs, n'est-elle pas illusoire ? Le contenu scolaire et l'ensemble socio-affectif dans lequel il est présenté ne sont-ils pas indissociables ? Choisir Dienes et les mathématiques modernes, n'est-ce pas là, déjà, un choix politique ? Qui enseigne ? A qui ? Quoi ? Comment ? (3, pp. 24 et suiv.). A ces questions fondamentales les réponses paraissent difficilement neutres.

Ce non directivisme, essentiellement actif, implique évidemment la « participation », cela du fait même de la définition du groupe pris en tant que « rassemblement de personnes ayant entre elles certains liens d'interdépendance en vue de réaliser un ou des objectifs communs » (1, p. 51). Tous les membres du groupe doivent participer à l'élaboration de l'information (3, p. 35) et E. Limbos de rappeler

(2, p. 195) que « les enseignants, obligés d'assister à une conférence pédagogique dont ils ne perçoivent ni l'intérêt ni la finalité constituent difficilement un véritable groupe et ne participeront que très partiellement aux travaux proposés ».

Un nouveau modèle pédagogique se précise alors : « permettre une plus grande responsabilité des enseignants dans leur formation et promouvoir tout ce qui facilite la diminution de la hiérarchie en même temps que l'initiative de chacun dans sa propre éducation » (3, p. 44). Pistrak dans son ouvrage traite abondamment de l'auto-organisation des élèves tout comme Y. Léon parle de la cogestion dans UPE 71.

Développer l'aptitude à la création pédagogique

Les trois ouvrages signalent que participation et créativité vont de pair et l'innovation pédagogique ne peut se faire que si ces deux facteurs sont présents dans la formation et le « recyclage » des enseignants, car c'est dans la mesure où on peut inventer, imaginer des actions, des activités qui n'existent pas encore, qu'on est davantage impliqué parce que motivé (2, pp. 7 et 178 — 3, p. 4). Il est, là, intéressant de lire ce que dit Pistrak à ce sujet : (5, pp. 16-17), on verra qu'il « reprend » (en 1925 !) des idées trouvées dans les trois livres de référence : « Le but de la rééducation (sic), ou simplement de l'éducation de l'instituteur, n'est pas du tout de lui fournir un ensemble d'indications pratiques, mais de l'armer en sorte qu'il soit capable de se créer lui-même une bonne méthode... (On trouve sur les murs d'UPE 71 : « profs, si vous êtes venus chercher 450 F de recettes, vous êtes des ouvriers spécialisés...) Le but est de le pousser sur la voie de cette création... A tout prix il faut donc développer chez l'instituteur l'aptitude à la création pédagogique : sinon il est impossible de développer la nouvelle école... Tout homme est plus ou moins créateur et il est certain qu'en collectivité nous sommes tous créateurs. Il est évident qu'un instituteur isolé, abandonné à lui-même, ne trouvera pas toujours la solution indispensable au problème qui se pose devant lui, mais s'il s'agit d'un travail collectif, cet effort ne peut pas ne pas être créateur ».

Le rôle de l'animateur, que deviennent l'IDEN, le MIEA, le professeur d'EN ou dans certains cas, l'enseignant ainsi que sa personnalité, ont évidemment dans cette optique une importance considérable. Il a en fait deux attributs importants :

- une fonction de production : aider le groupe à accomplir sa tâche ;
- une fonction de régulation : maintenir les communications au sein du groupe. (1, p. 57).

Il se définit comme étant « imbibé du désir de se modifier ». (2, p. 26). E. Limbos, dans le portrait qu'il trace de l'animateur, élimine (2, p. 185 et suiv.) un nombre considérable de caractères défectueux.

Pour connaître le « bon » inspecteur, il suffirait de prendre le complémentaire de l'ensemble ainsi défini en extension.

L'animateur apparaît alors comme celui qui peut se situer et s'accepter, qui s'identifie au personnage qu'il est réellement (1, p. 40). Il faut développer en lui certaines attitudes et certains comportements face au monde, face à lui-même, face aux autres (3, p. 14). Etre soi et vouloir se modifier, désirer « transformer en soi ce qui crée des barrages aux échanges cordiaux et simples » (2, p. 17). Pistrak, il y a bientôt cinquante ans, dormait comme but à la formation de l'enseignant : « lui fournir les données pour résoudre l'antithèse moi-autrui, individu-société, autrement dit... le munir de principes qui lui permettent de porter un jugement moral sur sa propre personne considérée comme membre de la société » (5, p. 79).

Ce désir de créer un être capable de se situer ne répond-il pas au véritable désir de culture au sens où Siegfried, Sartre « tout ce qui permet à l'homme de comprendre sa situation dans le monde », Guéhenno « insatisfaction de l'homme et non pas repos » (4, p. 20) E. Borne « souci et projet » l'entendent.

On trouve dans le petit livre d'A. Conquet, *Comment se cultiver aujourd'hui* (5), ce souci de définir la culture comme prise de conscience de soi et des autres, comme « ce qui aide à vivre » (4, p. 39). Pour y parvenir l'auteur dégage, selon des voies traditionnelles, la nécessité d'une réflexion profonde et authentique (4, p. 44), dans la mesure où la véritable formation est celle qui passe à l'intérieur de l'individu, qui « en triture les fibres au point de les transformer » (1, p. 10).

Malheureusement, l'auteur ne voit pas d'autres moyens qu'individuels et à aucun moment il ne fait appel à ce que le contact de « l'autre » peut apporter, à cet aspect quasi thérapeutique de la vie de groupe pour la poursuite de l'acceptation de soi. Quant aux conseils donnés ils apparaissent bien simples et on peut se demander quel homme en appétit réel de culture n'y aurait pas songé seul. Que penser également de la liste d'ouvrages qu'il est indispensable d'ingurgiter pour se constituer une « base culturelle » ? (4, pp. 90 et suiv.).

Gaston Berger disait de la culture qu'elle est « le sens de l'humain ». C'est peut-être en cela qu'une meilleure connaissance des phénomènes de groupe peut aider l'enseignant dans son œuvre éducative, à condition qu'il ait fait lui-même ce « difficile détour » qui, s'il ne remplace pas celui d'Alain, le complète heureusement.

Christian Cousin

(1) J.-J. Fombeur, *Formation en profondeur, dynamique de groupe et psychodrame*. Dunod, coll. « Economie », 128 p., 9,50 F.

(2) E. Limbos, *L'Animateur et le groupe de jeunes*. Fleurus, 196 p., 20 F.

(3) Y. Léon, *Formation permanente des enseignants*. Fleurus, 160 p., 20 F.

(4) Pistrak, *Les Problèmes fondamentaux de l'école du travail*. Le Centurion, 170 p., 12 F.

(5) A. Conquet, *Comment se cultiver aujourd'hui*. Desclée de Brouwer, 192 p., 21,10 F.

Les informations
du ministère
de l'Éducation
nationale

M. Fontanet : "L'idée d'Université est née sur ce continent"

La deuxième Conférence des ministres de l'Éducation des États européens membres de l'Unesco s'est tenue du 26 novembre au 4 décembre à Bucarest.

Au cours de la séance d'ouverture, M. Joseph Fontanet a fait le point sur l'évolution de l'enseignement supérieur en France durant ces dernières années.

Il a marqué, par ailleurs, quelles étaient les grandes lignes de développement d'une coopération internationale.

LORS de leur première réunion sous l'égide de l'Unesco, à Vienne, en novembre 1967, les ministres de l'Éducation des États membres d'Europe avaient eu l'occasion de s'informer réciproquement des problèmes que posait dans leurs pays le développement des enseignements supérieurs.

Cette information était déjà, en soi, un résultat remarquable dont le mérite revenait pour une grande part à l'initiative et à l'impulsion de l'Unesco. En reprenant aujourd'hui notre dialogue,

nous devons constater que, depuis notre première réunion, l'évolution que nous avons alors sentie dans le domaine des enseignements supérieurs s'est nettement accélérée, renforçant ainsi la signification et l'intérêt de la réflexion que nous entreprenons ensemble sur leur organisation et leur finalité.

Je crois pouvoir affirmer que la France, comme le souligne le substantiel document de travail élaboré par le secrétariat pour cette conférence, est l'un des rares pays européens qui ait tenté, par une réforme d'ensemble, de donner une réponse globale aux questions que se pose chacun d'entre nous sur l'enseignement supérieur : structures souples et diversifiées conçues pour la participation — conditions d'accès à l'université et orientation des étu-

dants — conciliation entre la nécessité de fournir à la nation les cadres indispensables et la liberté d'accès à la science et à la culture — liaison entre l'enseignement et la recherche notamment.

C'est pourquoi je pense qu'il est utile de rappeler à la Conférence le sens et la portée des changements profonds intervenus dans nos structures universitaires, sans pour autant perdre de vue que ces structures ne sont que des moyens destinés à mettre en œuvre une politique universitaire. Je me propose donc d'indiquer les grandes lignes de cette politique, et, puisqu'aussi bien nous sommes également réunis pour parler de l'avenir de notre coopération, d'examiner les possibilités qu'elle ouvre aux relations universitaires internationales.

Le nouveau visage de l'Université en France

Au moins autant que les autres nations, la France a connu ces dernières années un très grand accroisse-

ment du nombre des étudiants (de 458 000 en 1967, à 800 000 en 1973, pour les seules universités,) — et par

voie de conséquence du nombre des enseignants (de 20 700 en 1967 à plus de 41 000 en 1973).

Cet important accroissement quantitatif, qui a marqué toute la décennie 60, a entraîné des conséquences d'ordre qualitatif : la gestion des établissements, les débouchés professionnels, les relations avec l'extérieur, la diversification des formations, l'introduction de la formation continue, posaient à l'Université autant de problèmes qui ne pouvaient être résolus qu'à travers une refonte complète du système éducatif.

Une profonde réforme de structures

En novembre 1968, sur la proposition de M. Edgar Faure, alors ministre de l'Éducation nationale, le Parlement français vota une loi d'orientation de l'enseignement supérieur, qu'il compléta en 1971. Cette loi donnait naissance à des universités nouvelles qui, tout en regroupant selon des formules diverses les compétences des anciennes facultés, présentaient des caractéristiques profondément originales :

- établissements publics autonomes, elles déterminent librement leurs statuts, leurs missions d'enseignement et de recherche, leurs méthodes pédagogiques ; elles délivrent soit leurs propres diplômes, soit des diplômes nationaux ;
- elles utilisent librement leurs crédits et choisissent leurs personnels dans le cadre de la fonction publique ;
- elles sont pluridisciplinaires, et pratiquent dans leurs conseils la participation de toutes les personnes intéressées à leur développement.

Le président de l'université, élu par ce conseil pour cinq ans, n'est pas immédiatement rééligible et jouit donc d'une indépendance certaine.

Il faut souligner que la mise en place de ces 74 nouvelles universités s'est effectuée progressivement, entre 1969 et 1972, sans que pour autant cesse de fonctionner un seul instant l'enseignement supérieur français.

La coordination, indispensable entre universités autonomes, est assurée par des instances consultatives, le Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la recherche, représentatif des grands courants universitaires nationaux, la Conférence des présidents plus proche des problèmes posés par la gestion des universités. Au plan de la région, ce dispositif sera complété par la mise en place prochaine des Conseils régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cette refonte globale du système universitaire français n'a pas modifié l'une de ses caractéristiques originales,

l'existence des grandes écoles qui continuent de jouer un rôle important dans la formation des cadres du pays, en raison de l'efficacité et de l'adaptation de leurs enseignements. Cet élément de diversité auquel nous sommes attachés ne nous empêche pas de chercher une coordination toujours plus étroite entre ces grandes écoles et les universités.

La nécessaire adaptation des enseignements

Il est bien évident toutefois que cette profonde réforme de structures, résultant de la loi d'orientation, n'est que l'instrument et le cadre d'application d'une politique générale de l'Université. *Deux questions semblent dominer toutes les autres* dans la recherche de cette politique : *quelles sont les finalités de l'enseignement supérieur, et à qui doit-il s'adresser ?* Nous verrons qu'en réalité ces deux questions ne peuvent être dissociées.

Si nous considérons l'Université telle que nous l'ont léguée ses fondateurs européens, nous y reconnaissons deux finalités essentielles : l'approfondissement de la science et de la culture au niveau le plus élevé, et leur transmission à une minorité privilégiée, chargée à son tour de les faire progresser à travers la recherche, sans que l'on puisse discerner une véritable discontinuité entre la génération des maîtres et celle des disciples. Le caractère solennel et quelque peu mystérieux de cette vénérable institution lui assurait un prestige garant de sa stabilité.

Dans le courant du XXe siècle, une double révolution vient tout remettre en cause : d'un côté, s'affirme une progression très rapide du nombre des étudiants, explicable non seulement par la poussée démographique mais par la démocratisation des enseignements primaire et secondaire et par l'attrait grandissant qu'exerce sur tous le prestige attaché à l'Université. Cet afflux d'étudiants, s'il contribue à renouveler un univers jusque là très fermé, ne tarde pas à l'ébranler dans ses fondements mêmes, à savoir l'initiation d'un nombre restreint de futurs professeurs et chercheurs à la transmission et au développement d'une culture en grande partie désintéressée.

Parallèlement, le rapide développement de l'économie impose à l'enseignement supérieur une plus grande ouverture sur le monde extérieur et la prise en considération d'un facteur nouveau : l'adaptation nécessaire des études universitaires aux besoins collectifs comme aux aspirations individuelles. Cette tâche se révèle complexe, car il faut tenter tout à la fois de connaître plusieurs années à l'avance les besoins de la société et de détermi-

ner les aptitudes des candidats, dans le respect de leur liberté intellectuelle et, dans toute la mesure du possible, de leurs souhaits personnels.

Cette nécessaire adaptation de l'enseignement à la vie économique nous a conduits à mettre en place un système diversifié de formations, en instituant *des filières courtes spécialisées*. C'est ainsi qu'en 1966 avaient été créés en France des instituts universitaires de technologie, dispensant après le baccalauréat, et pour une période de deux ans, un enseignement adapté aux besoins des secteurs secondaire et tertiaire de l'économie ; la formule retenue laissait néanmoins des possibilités de passage de cette filière courte à la filière longue classique. Inversement, il fallait permettre aux étudiants qui s'étaient engagés dans la voie longue d'en sortir plus tôt, s'ils le souhaitaient, ou le considéraient de leur intérêt, avec un diplôme négociable sur le marché de l'emploi. C'est à ce souci qu'ont tenté de répondre l'institution des diplômes d'études universitaires générales, la création d'une maîtrise des sciences et techniques, et, plus généralement, l'adaptation systématique des autres enseignements aux formations que le développement de notre société requiert.

Mais un risque considérable s'attachait à cette entreprise, celui de voir purement et simplement juxtaposé à l'enseignement supérieur traditionnel un enseignement post-secondaire à valeur exclusivement pratique ; une distinction aussi radicale aurait pu entraîner une discrimination entre deux catégories d'étudiants en fonction de leur origine sociale.

Seule *une véritable démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur* pouvait nous permettre d'éviter ce danger. Certes, la démocratisation passe d'abord *par l'aide sociale aux étudiants* et à leur famille. Dans ce domaine, la France pratique une politique généreuse : l'enseignement supérieur y est pratiquement gratuit, les étudiants les plus défavorisés reçoivent une aide directe sous forme de bourses, et indirecte sous forme d'accueil dans les cités universitaires (plus d'un étudiant sur cinq bénéficie de ces deux formes d'aide). Tous les étudiants ont accès aux restaurants universitaires, et leurs familles bénéficient d'avantages sociaux et fiscaux.

En dehors même des études universitaires proprement dites, les exigences combinées de démocratisation et d'adaptation à la vie ne peuvent désormais se voir satisfaites que *dans la perspective nouvelle de la formation continue*. Revenir à l'université, en vue de maintenir ou d'améliorer son niveau de connaissance, revêtira dorénavant pour chacun, le caractère d'une obligation de plus en plus impérieuse. En

votant, en juillet 1971, une importante loi sur la formation professionnelle continue, le Parlement français avait présent à l'esprit ce nouvel aspect de l'enseignement universitaire dont la loi d'orientation avait, dès 1968, posé le principe.

Nous estimons également que, pour assurer la démocratisation de l'enseignement supérieur, l'égalité des chances ne saurait commencer à l'université; tout *l'ensemble du système éducatif doit contribuer à sa réalisation*, ceci dès l'école maternelle, et jusqu'à la fin des études primaires et secondaires. C'est dans cet esprit que je me propose de présenter sous peu au Parlement français un projet de loi réorganisant l'enseignement secondaire, avec l'idée que les lycéens plus épanouis seront demain des étudiants plus conscients de la place qu'ils tiennent, avec leurs professeurs, dans l'Université et la nation tout entière.

Enfin, ne perdons pas de vue que, même transformé dans ses méthodes et ses finalités, l'enseignement universitaire doit rester inséparable du *développement*, au sein de ses établisse-

ments, *de la recherche scientifique*. Là encore, on note un élargissement des domaines d'action; qu'il s'agisse de travaux menés dans les laboratoires universitaires proprement dits, ou dans ceux qu'administrent le Centre national de la recherche scientifique ou l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, l'ouverture des universités aux formations techniques a eu pour pendant l'ouverture de la recherche universitaire à certaines applications pratiques. Mais ces infléchissements, quoique nets, demeurent prudents, et l'on peut affirmer que l'association de l'enseignement supérieur et de la recherche fondamentale, reste la clé de voûte du système universitaire français.

Ainsi donc, s'il veut promouvoir une véritable égalité des chances, notre système éducatif ne doit-il pas se contenter d'adapter les étudiants aux besoins de la société mais les préparer, dès leur enfance, à se nourrir de cette culture dont nos universités assurent, depuis leurs origines, la transmission et l'enrichissement, et sans laquelle il n'est pas de véritable liberté pour l'individu.

cent, mais bénéficie à l'ensemble de l'institution universitaire; quelques unes enfin cherchent à accéder à des formes plus élaborées de coopération, mettant en commun leurs ressources et leurs capacités pour installer ou utiliser des équipements, coordonner certains de leurs enseignements, reconnaître entre elles des équivalences de diplôme ou de périodes d'études, s'associer enfin dans leurs activités de recherche.

Une telle gamme de possibilités démontre suffisamment l'attrait pour les universités d'une coopération internationale qui apparaît chaque jour davantage comme de nature à intéresser toutes leurs formes de vie et d'action.

S'il appartient, nous l'avons vu, aux universités elles-mêmes de prendre l'initiative de la coopération et d'en adapter les modalités à leur situation propre et à leurs besoins spécifiques, encore faut-il qu'elles y soient aidées. Pour sa part, la loi d'orientation de l'enseignement supérieur qui, depuis 1968, sert de cadre à l'évolution des universités françaises, a expressément prévu dans son article 2 que l'organisation d'une coopération internationale faisait partie de leur mission propre. Ainsi les relations avec les universités étrangères constituent-elles un vaste domaine où nos universités peuvent disposer librement de leurs moyens et de leurs ressources.

Désireux, dans le respect de l'autonomie des universités, de connaître toute la dimension de leur effort pour nouer des relations internationales et le cas échéant de les aider à mieux remplir leur mission, le gouvernement français a pris des dispositions destinées à favoriser le développement de la coopération universitaire internationale. Sans entrer dans le détail de ces dispositions, je me bornerai à rappeler que nous avons choisi, pour atteindre cette fin, la procédure qui nous est apparue à la fois la plus appropriée à cette intervention et administrativement la moins lourde.

Les mesures prises par nos différents gouvernements pour favoriser le développement de la coopération universitaire internationale sont certes indispensables et des réunions comme celle-ci sont une occasion de faire entre nous le point de nos efforts à cet égard. *Il est toutefois une forme d'aide et d'incitation qui gagnerait à être entreprise dans un cadre plus vaste*. Je veux parler de la *collecte, du traitement et de la diffusion des informations concernant les systèmes d'enseignement supérieur* de nos pays: statistiques rendues comparables, dispositions législatives et réglementaires touchant les possibilités offertes à l'accueil d'enseignants étrangers, données relatives aux études, aux diplômés et aux méthodes d'enseignement.

Les perspectives d'une coopération internationale

En évoquant les problèmes qui me paraissent caractéristiques de l'évolution de l'enseignement supérieur de mon pays, j'ai le sentiment qu'ils ne diffèrent guère de ceux qui sont au centre de vos préoccupations.

Nous savons que nos systèmes d'enseignement supérieur sont confrontés aux mêmes interrogations fondamentales, soumis aux mêmes pressions, j'ajouterai, solidaires dans leurs perspectives d'avenir. Certes, nos réponses et nos décisions portent souvent la marque de nos traditions nationales — dont la diversité fait la richesse des universités européennes — ou des besoins de nos sociétés. Il est donc essentiel, si nous voulons que les changements que vivent les institutions universitaires de chacun de nos pays ne portent pas préjudice à la coopération internationale qui est au cœur des débats de cette Conférence, de nous informer les uns les autres le plus franchement et le plus largement possible. C'est par là que commence toute coopération; à défaut, nous ne saurions, dans cette période de mutation, la fonder sur des bases solides.

On aura compris qu'il ne s'agit pas de présenter — encore moins d'imposer — nos réformes comme des modèles, mais comme autant d'expériences originales dont chaque partenaire peut

tirer profit pour nourrir sa réflexion sur l'évolution de son enseignement supérieur et éclairer ses décisions.

Une première évidence s'impose: *la coopération internationale doit être d'abord l'œuvre des universités elles-mêmes*; pour qu'elles s'y engagent résolument, il faut qu'elles en ressentent le besoin et qu'elles y trouvent leur intérêt; il faut aussi qu'elles y soient aidées.

La vocation naturelle de toute université est de s'ouvrir sur le monde extérieur. Les effets bienfaisants de cette ouverture sur les enseignants et les étudiants, sur le développement culturel, économique et social des régions et de la nation tout entière ne sont pas à démontrer. La multiplication des échanges avec les institutions étrangères est un autre facteur essentiel de progrès, qu'il s'agisse de la diffusion de l'innovation pédagogique, de la circulation de l'information scientifique ou de l'adaptation des méthodes de gestion. Toutes les universités s'efforcent ainsi d'échanger des informations sur les enseignements, les diplômés, les publications ou les modes d'organisation; nombreuses sont déjà celles qui pratiquent l'échange d'enseignants, d'enseignés ou de chercheurs, créant une mobilité qui n'est pas seulement enrichissante pour les individus qui l'exer-

Cette action d'information représente une tâche urgente. Dans chacun de nos Etats, les sources d'informations se multiplient et avec elles les organismes spécialisés équipés pour les traiter. La complexité de plus en plus grande de nos institutions universitaires, la diversification des enseignements et des filières, celle aussi des qualifications, posent à la communication entre nos systèmes d'enseignement supérieur des problèmes qu'il nous faudra résoudre si nous voulons développer entre eux la coopération. A cet égard la récente création, à l'initiative de l'Unesco, et avec la participation de nos Etats, du Centre européen pour l'enseignement supérieur, si heureusement situé dans la capitale qui nous offre aujourd'hui l'hospitalité, représente un pas décisif.

L'une de nos tâches au cours de ces journées sera, me semble-t-il, de préciser, à la lumière de nos débats, les missions qu'il a reçues. Je me félicite que les initiateurs de ce projet aient estimé que l'échange d'informations et de documentation avait un caractère prioritaire. La délégation française approuve cette orientation dans laquelle elle voit la garantie de travaux efficaces, dont bénéficiera l'ensemble de nos enseignements supérieurs entre lesquels la communication sera rendue plus aisée et la coopération facilitée.

L'idée d'Université est née sur ce continent, c'est sur ce continent qu'elle s'est développée et qu'elle a donné le jour à des formes d'organisation qui n'ont pas épuisé leur vertu, même si elles sont aujourd'hui remises en cause. Le temps n'est plus où ces formes d'organisation constituaient un modèle de référence pour tous ceux qui, dans le monde, entendaient se doter d'un appareil universitaire. En nous réunissant à Bucarest, sous l'égide de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture, pour confronter nos vues sur les problèmes et les perspectives de l'enseignement supérieur en Europe, nous n'avons pas à l'esprit de proposer à d'autres des solutions, encore moins de nouveaux modèles à reproduire.

Il n'en est pas moins significatif qu'à ce moment de notre histoire où les universités doutent parfois d'elles-mêmes et de leur avenir, nous nous penchions, par-delà nos diversités et nos préoccupations nationales, sur le destin d'une institution qui nous est commune, et dont le nom même évoque l'idée d'universalité.

Nominations

Le Conseil des ministres du 28 novembre a approuvé les nominations suivantes :

M. Georges Amestoy

directeur chargé de l'administration générale et des affaires sociales

M. Georges Amestoy est né le 5 avril 1921 à Biarritz. Licencié en droit, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, il est nommé administrateur civil à l'Education nationale en 1954, puis en 1960 inspecteur général de l'administration de l'Education nationale. Conseiller technique au cabinet du ministre de l'Education nationale de 1963 à 1967, il remplissait à nouveau ces fonctions depuis avril 1970.

M. Amestoy a publié en avril 1968 un ouvrage intitulé *Les Universités françaises*. Il est l'auteur, d'autre part, de nombreux articles consacrés notamment à l'administration, à l'éducation nationale, aux universités et au service national.

M. Georges Amestoy est chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du mérite et commandeur des Palmes académiques.

M. Jean Imbert

recteur de l'académie de Versailles

Né le 23 juin 1919 à Calais, M. Jean Imbert est agrégé de droit (section histoire du droit) et diplômé de l'Ecole pratique des hautes études. Il enseigne successivement à la faculté de droit et des sciences économiques de Nancy, puis de Paris. En 1967 il devient directeur du centre juridique de Sceaux.

Conseiller technique au cabinet du ministre de l'Education nationale de 1969 à 1970, président de l'université de Paris XI (mai 1970), M. Imbert est nommé, la même année, recteur d'académie mis à la disposition de la République fédérale du Cameroun, pour exercer les fonctions de vice-chancelier de l'université fédérale du Cameroun. Depuis octobre 1973, il était professeur à l'université de droit, économie et sciences sociales de Paris II.

M. Jean Imbert est l'auteur de plusieurs ouvrages parmi lesquels sa thèse de droit, *Essai sur la condition juridique du prisonnier de guerre*, et un ouvrage couronné par l'académie des Inscriptions et Belles Lettres, *Histoire des hôpitaux français*.

M. Jean-René Saurel

recteur de l'académie de Créteil

M. Jean-René Saurel est né le 11 octobre 1924 à Aubervilliers. Licencié ès-sciences mathématiques, docteur ès-sciences physiques (1958), il travaille au CNRS de 1949 à 1960 comme stagiaire, attaché de recherches (1951), puis chargé de recherches (1958).

M. Saurel est nommé en 1960 à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand où il enseigne jusqu'en 1969. Assesseur du doyen de la faculté des sciences de Clermont-Ferrand (1965), il devient en 1967 doyen de cette même faculté.

En novembre 1969, M. Saurel est chargé de mission pour l'ouverture du centre universitaire de Saint-Denis et Villetaneuse et nommé professeur titulaire au centre scientifique de Saint-Denis. Elu président de l'université de Paris XIII en 1971, il était depuis le 1er novembre 1973 conseiller scientifique auprès du directeur général des enseignements supérieurs.

Journées d'information

Un stage d'information sur les problèmes des archives a été organisé à l'intention des fonctionnaires des cadres A et B sous l'égide de l'INAS du 22 au 26 octobre 1973. Ce stage qui s'est déroulé dans le cadre historique des Archives nationales a eu pour but de faire comprendre aux administrateurs tout l'intérêt d'une bonne gestion et d'une conservation rationnelle des archives, intérêt pour l'administration elle-même en particulier dans le domaine des statistiques, pour l'histoire de l'administration, pour la recherche historique contemporaine sous son aspect le plus moderne : la sociologie.

Des conférences ont permis en outre aux participants de mieux connaître l'administration des Archives de France, la documentation de l'Education nationale et les problèmes propres aux archives de ce ministère : conservation des documents et sources de l'Histoire de l'Education.

D'éminents conférenciers ont honoré ce stage de leur présence. Les participants ont été nombreux (une trentaine) et se sont montrés intéressés par les questions évoquées. Deux séances de travaux pratiques ont été organisées ultérieurement à la mission des Archives 16, rue Lord Byron et une visite des Archives nationales a clôturé le stage.

L'Éducation nationale et la formation professionnelle féminine

D'APRES une récente enquête de l'INSEE, la population féminine active représente, dans notre pays, plus de 38 % des forces de travail disponibles. Et pourtant, en dépit des efforts entrepris par les pouvoirs publics depuis plusieurs années, la situation de l'emploi féminin souffre encore d'un certain nombre de handicaps :

- les femmes se heurtent à une difficulté d'intégration et sont plus vulnérables au chômage, surtout dans les jeunes classes d'âge ;
- il subsiste une disparité entre les salaires féminins et masculins (1) ;
- les femmes occupent en plus grand nombre les emplois les plus bas dans la hiérarchie, et cela, même dans la fonction publique ;
- les emplois féminins sont mal répartis entre les secteurs et les diverses branches d'activités, les femmes étant surtout présentes dans le secteur tertiaire ;
- corrélativement, en notre époque d'expansion industrielle, les femmes abordent très difficilement le secteur industriel ou pour n'y occuper, bien souvent, que des emplois subalternes.

Cette situation regrettable est due pour une bonne part à des facteurs psychologiques et à des habitudes. Certes, les remèdes dépendent d'une action d'ensemble ; il n'en reste pas moins que l'Éducation nationale, pour sa part, joue dans ce domaine un rôle déterminant, en généralisant la mixité, en formant des jeunes filles hautement qualifiées, en favorisant leur entrée dans le secteur industriel et en mettant son potentiel éducatif au service de la formation continue.

La généralisation de la mixité

La mixité, dans les établissements d'enseignement, de la maternelle à l'Université,

est un des facteurs essentiels pour supprimer tout esprit de ségrégation entre sexes, toutes les habitudes qui tendent à enfermer les femmes dans certaines tâches bien précises. C'est en 1926 qu'une circulaire autorisa pour la première fois l'admission de jeunes filles dans des établissements de garçons.

Cette mesure, bousculant bien des coutumes, s'est étendue petit à petit. Aujourd'hui, la mixité est à peu près totalement réalisée dans le premier degré et le premier cycle du second degré ; pour le deuxième cycle du second degré, tous les établissements nouveaux sont créés mixtes par voie réglementaire, et la mixité s'étend progressivement à tous les établissements anciens. Quant à l'enseignement technique, l'admission des jeunes filles dans les sections industrielles, comme, nous le verrons plus loin, fait l'objet de plusieurs circulaires qui, en ce qui concerne les CET, commencent à porter leurs fruits ; d'autre part la mixité est effective dans la quasi-totalité des lycées techniques. Il faut signaler à ce propos que la mixité ne se réalise pas seulement par une décision administrative, mais doit s'accompagner, dans tous les établissements, d'une adaptation des équipements sanitaires, des internats, etc., ce à quoi n'a cessé de veiller l'Éducation nationale depuis la généralisation de ce régime.

Les jeunes filles sont désormais bien présentes dans les établissements scolaires qui préparent aux qualifications de tous les niveaux : au niveau V, c'est-à-dire pour la préparation de personnel qualifié d'exécution (CAP ou BEP), on trouve près de 42 % de jeunes filles dans les CET ; pour le niveau IV, on dénombrait à la session de 1972, sur 60 810 candidats au baccalauréat de technicien, 27 746 jeunes filles ; pour le niveau III, niveau des techniciens supérieurs, on note une progression de 2 041 candidates à un BTS en 1963, à 8 912 en 1972, tandis que 26 % des diplômés des instituts universitaires de technologie (DUT) étaient, en 1972, des jeunes filles ; enfin, aux niveaux I et II, la parité des jeunes gens et des jeunes filles dans les universités est un fait acquis depuis longtemps ; par ailleurs, les grandes écoles

s'ouvrent progressivement aux jeunes filles.

La mixité, qui vise à établir une égalité totale entre les hommes et les femmes, se trouve confortée aussi par le développement d'enseignements ouverts sur les multiples aspects de la vie, et qui réalisent un brassage des préoccupations, leur enlevant tout caractère masculin ou féminin, qu'il s'agisse de l'initiation à la technologie dispensée progressivement, depuis 1963, dans les filières I et II des CES en 4e et 3e, des expériences d'initiation économique et sociale mises en place en 1972-1973 en classes de 4e et 3e, ou de l'extension, lors de la dernière rentrée, de l'enseignement de l'économie familiale et sociale (autour des trois thèmes de l'éducation sanitaire, de l'éducation du consommateur et de la vie familiale et sociale) à toutes les sections de CET préparant aux CAP.

Des formations dans le secteur tertiaire et le secteur sanitaire et social

Le secteur tertiaire et les services

Les activités du tertiaire et les services constituent un secteur que choisissent de préférence les jeunes filles. C'est ainsi qu'en 1972-1973, 82 % des jeunes filles ont suivi des études commerciales ou administratives (2). Dans ce secteur de formation

(1) La loi sur l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes du 22 décembre 1972 et son décret d'application du 27 mars 1973 sont trop récents pour que leurs effets soient déjà sensibles.

(2) En 1972-1973, nous trouvons par exemple 68 228 jeunes filles, contre 24 768 garçons, dans ce type d'enseignement au niveau CET (CAP et BEP).

L'Education nationale a entrepris un double effort de diversification et d'élévation des qualifications.

L'effort de diversification est patent, lorsqu'on considère les divers groupes de métiers du commerce ou de l'administration que concerne la préparation à des B E P (en deux ans) ou à des C A P (en trois ans) :

- organisation du travail, gestion et contrôle de la production ;
- techniques administratives ou juridiques appliquées ;
- secrétariat, dactylographie, sténographie ;
- techniques financières ou comptables, mécanographie ;
- traitement électromécanique et électrotechnique de l'information ;
- commerce et distribution ;
- information, documentation, relations publiques ;
- services dans l'hôtellerie et les collectifs ;
- formations économiques, commerciales et juridiques générales.

Cet effort de diversification s'accompagne d'un effort pour élever le niveau des qualifications :

• au niveau des brevets de technicien, il existe trois B T relevant de ce secteur : hôtellerie (2 options), tourisme (3 options) et transports ;

• au niveau des baccalauréats, à côté du baccalauréat B économique et social, existent trois baccalauréats de technicien « économique » G : G1 « techniques administratives » ; G2 « techniques quantitatives de gestion » ; G3 « techniques commerciales », auxquels se sont présentées, en 1972, 89 % des candidates à un baccalauréat de technicien ; il faut mentionner en outre, dans le secteur de l'informatique : le baccalauréat H dont la nouvelle appellation sera désormais « techniques informatiques (programmation) », les nouveaux programmes étant applicables dès la présente année scolaire en classe de première ;

• au niveau des brevets de technicien supérieur, on dénombre neuf B T S du secteur tertiaire, que préparaient les 4/5 des candidates à un B T S en 1972 :

- commerce international ;
- comptabilité et gestion d'entreprise ;
- distribution, commerce et gestion commerciale ;
- publicité ;
- secrétariat (2 options) ;
- traducteur commercial ;
- traitement de l'information ;
- tourisme (3 options) ;
- gestion hôtelière ;

il convient de leur ajouter le brevet de technicien « représentation » qui est du niveau B T S ;

• au niveau des diplômes universitaires de technologie, il existe six départements « tertiaires », que fréquentaient 71 % des étudiantes en I U T en 1972-1973 :

- administration des collectivités publiques et des entreprises (3 options) ;
- informatique ;
- statistiques et techniques quantitatives ;
- techniques de commercialisation ;
- carrières de l'information (2 options) ;
- carrières juridiques et judiciaires.

Enfin, à partir de la rentrée universitaire de 1973, qui voit la mise en place du diplôme d'études universitaires générales (D E U G) pour couronner les deux années de premier cycle d'enseignement universitaire, il existe, à côté des D E U G « droit » et « sciences économiques », le D E U G « administration économique et sociale ».

Ainsi le choix, pour une jeune fille, du secteur tertiaire, ne la destine pas seulement à des emplois de sténodactylo ou de caissière, mais lui ouvre un éventail de formations de haut niveau.

Le secteur sanitaire et social

Le secteur sanitaire et social, que privilégie également le choix des jeunes filles, est essentiellement du ressort du ministère de la Santé, qu'il s'agisse de la formation des infirmières, des puéricultrices ou des assistantes de service social (3). L'Education nationale, qui revendique depuis plusieurs années le droit de former les jeunes pour ces professions, dispense quant à elle, en C E T, des formations conduisant à un B E P préparatoire aux carrières sanitaires et sociales et à un C A P « aide maternelle ».

Pour les niveaux de qualification plus élevés, il y a lieu de noter, dans les domaines paramédical et social :

- le brevet de technicien « électroradiologie médicale » ;
- le brevet de technicien « pédicure orthopédiste » et « prothésiste en podologie » qui sanctionne une formation ultérieure à celle de pédicure ;
- le baccalauréat de technicien F 8 « sciences médico-sociales » dont la première session a eu lieu en 1973 ;
- le baccalauréat de technicien « sciences biologiques » option biologie (F7) institué en 1969 ;
- les cinq B T S « prothésiste orthésiste », « diététique », « analyses biologiques », « économie sociale-familiale » et « conseillère ménagère », tous créés par arrêtés interministériels (Education nationale, Santé publique et Sécurité sociale) ;
- au B T S « conseillère ménagère » doit se

(3) Un seul établissement dépendant du ministère de l'Education nationale prépare aux professions paramédicales et sociales ; il s'agit du lycée d'Etat de la rue Francis-de-Croisset, Paris 18e.

substituer le diplôme de « conseillère en économie familiale et sociale » dont la première session sera organisée en 1974.

Enfin, dans le cadre des instituts universitaires de technologie, se situent d'une part le département « hygiène et sécurité » avec deux options : prévention et protection civile, hygiène et sécurité en milieu de travail ; d'autre part le département « carrières sociales » avec trois options : assistant de service social, éducateur spécialisé, animateur socio-culturel.

Le secteur industriel

Pour donner un sens réel à la notion de mixité, encore fallait-il que les jeunes filles pussent accéder au secteur industriel et bénéficier des formations traditionnellement masculines.

L'égalité d'accès des filles et des garçons dans le principe...

C'est pourquoi une circulaire du 10 octobre 1966, du ministère de l'Education nationale, avait pour objet « l'admission des jeunes filles dans les sections industrielles ». Le 12 septembre 1967, une deuxième circulaire rappelait le principe de la mixité dans tous les établissements de l'enseignement technique ; elle portait en annexe une liste non exhaustive de 75 formations qui, accueillant en grande majorité des garçons, « sont susceptibles d'être ouvertes sans restriction aux jeunes filles » ; elle précisait qu'aucune candidature féminine ne pourra être refusée, à l'exception de celles qui porteraient sur des formations débouchant sur des emplois interdits aux femmes par la réglementation en vigueur. C'est ainsi que le code du travail interdit que les jeunes filles et les femmes soient employées « aux travaux souterrains des mines, minières et carrières ». Quant aux autres métiers industriels, le décret du 19 juillet 1958 réduit cette restriction à quelques travaux très nocifs tels que « la démolition des fours industriels comportant des matériaux réfractaires contenant de la silice libre ».

Ainsi toutes les sections industrielles sont ouvertes désormais aux jeunes filles ; cette mesure fait l'objet chaque année d'un rappel du ministère de l'Education nationale.

Celui-ci veille, par ailleurs, à ce que cette ouverture s'accompagne d'une adaptation des équipements des établissements (circulaire du 12 septembre 1967) ainsi que d'une politique de l'emploi : aussi cette circulaire invite-t-elle les représentants locaux de l'Education nationale à « rechercher, avec les représentants des organisations professionnelles et ceux des services

de l'emploi, les moyens à mettre en œuvre pour assurer aux jeunes filles les emplois auxquels les auront préparées les formations reçues ».

En outre, la circulaire du 10 octobre 1966, qui a fait l'objet d'un rappel le 11 octobre 1971, précise qu'il convient « d'entreprendre un effort systématique d'information des familles sur les possibilités de formation professionnelle qui peuvent être offertes aux jeunes filles pour des activités industrielles autres que celles vers lesquelles une tradition dépassée tendait à les diriger exclusivement ». Cet effort d'information s'est développé surtout depuis la création, en 1970, de l'ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et sur les professions), et bénéficie de l'action des centres d'information et d'orientation, et des conseillers d'orientation. Il prend un nouvel essor cette année par la mise en place, dans vingt départements, de la récente réforme des procédures d'orientation; cette mesure sera étendue progressivement à l'ensemble du territoire; de plus, des actions spécifiques concernant l'information et l'orientation des jeunes filles vont être prochainement entreprises.

... et dans l'application concrète

C'est avec lenteur que se sont fait sentir les effets de ces circulaires; mais on comprend que les habitudes psychologiques et sociologiques ont longtemps joué dans ce domaine un rôle négatif déterminant, tant en ce qui concerne le choix même des jeunes filles, que le comportement des employeurs. Ainsi, en 1968, on ne comptait qu'un seul CAP électromécanique, et un seul CAP électricité obtenus par une jeune fille.

De très nets progrès se font jour désormais. L'année scolaire 1972-1973 a vu un nombre encourageant de jeunes filles suivre en CET des formations relevant des industries mécaniques (mécanicien en mécanique générale, mécanicien en petite mécanique, électrotechnique, dessinateur en construction mécanique) ou des industries électroniques, ou des industries du bâtiment (dessinateurs en bâtiment); dans les lycées techniques industriels, des jeunes filles étaient en scolarité dans la quasi totalité des établissements possédant une classe de seconde T1 (classe commune aux baccalauréats E et aux baccalauréats de technicien « construction mécanique », « électronique » et « électrotechnique »); des préparations à des brevets de technicien tels que « équipement technique du bâtiment », « études de prix du bâtiment » ou « collaborateur d'architecte », étaient également fréquentées par des jeunes filles; enfin, le nombre de celles-ci se présentant à un baccalauréat de technicien F est passé de 1 417 en 1970 à 2 819 en 1972. De plus, de remarquables réussites ponctuelles sont à noter: ainsi celles du lycée technique « Jacquart » et celles du lycée technique d'Etat de Saint-Brieuc, où les jeunes filles sont présentes dans la presque

totalité des sections, y compris dans les sections de techniciens et cela depuis de nombreuses années.

Cependant, ces progrès ne doivent pas dissimuler que les jeunes filles qui suivent des formations industrielles ont tendance à s'orienter plutôt vers le secteur de l'habillement ou vers la chimie et la biologie, et cela aussi bien au niveau CAP qu'aux niveaux BT, BTN et formations supérieures (BTS, DUT ou écoles d'ingénieurs). Ainsi, en 1972, les 4/5 des candidates à un baccalauréat de technicien F se présentaient dans les options chimie et sciences biologiques (options biochimie et biologie) F6, F7 et F7'; 44% des étudiantes en IUT fréquentaient les départements de biologie appliquée et 28% les départements de chimie. Le secteur de l'habillement était, quant à lui, choisi en 1968-1969 par 83% des jeunes filles préparant un CAP industriel et par 25% de celles qui fréquentaient des sections industrielles de lycées techniques. Cette tendance correspond à des motivations légitimes; il est essentiel pourtant que continue de croître le nombre des jeunes filles qui choisissent des secteurs plus traditionnellement masculins, tels que la mécanique ou l'électronique.

Conséquences de l'industrialisation du secteur de l'habillement sur les formations dispensées

Ce secteur, qui offre actuellement des débouchés satisfaisants, est encore parfois dénommé « couture », ce qui est un terme devenu depuis longtemps inexact.

« L'habillement » recouvre en fait deux types d'activités fondamentalement différentes :

- les fabrications artisanales qui se maintiennent dans la haute couture;
- les fabrications industrielles qui font appel aux méthodes scientifiques du travail et qui recouvrent désormais la majeure partie du secteur de l'habillement.

De nombreux métiers de ce secteur se sont trouvés ainsi transformés de fond en comble et appartiennent maintenant au groupe de la grande industrie.

A l'évolution de ces métiers devait correspondre l'évolution des formations qui y préparent. L'Education nationale, en accord avec la profession, a modifié ces formations dans le sens de l'industrialisation, en diminuant progressivement le nombre des sections artisanales, en ouvrant des sections industrielles dotées d'équipements modernes, en créant des formations industrielles conduisant à de hautes qualifications et en organisant depuis 1951 un recyclage permanent des maîtres. La participation active du corps enseignant à ces actions de recyclage mérite d'ailleurs d'être soulignée.

Pour se rendre compte de la mutation accomplie en ce domaine par le ministère de l'Education nationale, il suffit de se reporter au tableau qui retrace l'évolution, dans les établissements scolaires, des for-

mations préparant au secteur de l'habillement (p. VIII).

En 1972, il n'y avait plus que 2 185 élèves qui préparaient un BEP ou un CAP « métiers mesures », comprenant bien sûr la « couture », alors que 28 221 élèves suivaient les formations menant à un CAP ou un BEP « industries de l'habillement ». Ces formations industrielles conduisent à des emplois où existent des débouchés assurés :

- au niveau CAP et BEP : emplois d'ouvriers qualifiés et d'agents techniques;
- aux niveaux supérieurs BT, BTS : emplois de responsabilité, d'adjoints aux ingénieurs de fabrication dans les unités importantes ou de collaborateurs directs de la direction, dans les entreprises moyennes.

Mais, tout particulièrement les techniciens supérieurs des industries de l'habillement doivent, pour répondre aux impératifs de leurs fonctions, posséder les connaissances techniques et méthodologiques leur permettant la concrétisation des projets et la résolution des problèmes de production, mais également une solide formation générale dans le domaine des sciences physiques et des sciences humaines.

Les perspectives ouvertes par la formation continue

La formation professionnelle continue est un facteur d'équité par excellence. Aussi doit-elle contribuer à supprimer toute disparité de formation entre les hommes et les femmes. Une récente étude montrait en effet que 60% des femmes actives étaient engagées dans la vie professionnelle sans qualification préalable. La formation professionnelle continue peut donc rattraper les lacunes de formation que connaissent les femmes et compléter l'action entreprise au niveau de la formation initiale.

La loi du 16 juillet 1971, qui s'applique à tous les travailleurs, hommes ou femmes, prévoit également des mesures qui tendent à favoriser les femmes, et en particulier dans son article 25 qui stipule que « sont assimilées aux travailleurs qui suivent un stage de conversion, pour leur rémunération :

- les mères de famille qui désirent occuper un emploi exigeant une qualification;
- les femmes célibataires qui ont assumé ou assument de fait ou de droit les charges de tierce personne dans leur milieu familial. »

Il est précisé que, si ces stagiaires « sont rémunérées en fonction du salaire minimum de croissance, les femmes ayant élevé trois enfants ou, lorsqu'elles sont chefs de famille, celles qui ont au moins un enfant à

charge, bénéficient d'une rémunération majorée », soit une rémunération égale à 120 % du S M I C (décret du 10 décembre 1971).

Rôle déterminant de l'Education nationale

L'Education nationale, ayant mis en place en 1973 tous les moyens de développer la formation continue, entend bien jouer un rôle déterminant dans la formation professionnelle continue des femmes, qui figure parmi les priorités définies par le Comité interministériel de la formation professionnelle et de la promotion sociale. En prenant en charge notamment les demandeurs de formation non solvables, elle s'adresse aux femmes qui souhaitent reprendre une activité professionnelle. D'ailleurs, vont être encouragées et organisées très prochainement, au plan national mais surtout au niveau régional, des

actions spécifiques de préformation et de formation destinées aux femmes de trente à quarante ans qui désirent trouver ou retrouver une occupation professionnelle. La mise en œuvre de ces actions, dont l'initiative peut être prise par le secteur privé, fera appel au potentiel pédagogique et aux établissements de l'Education nationale. Elles devront s'attacher non seulement à répondre aux désirs individuels des femmes mais également aux besoins économiques et sociaux ressentis au niveau local.

Ainsi, tant au niveau de la formation initiale que de la formation continue, une révision de la conception du système éducatif est en cours, pour que cesse la répartition traditionnelle de chaque sexe dans la vie professionnelle et pour que les jeunes filles et les femmes reçoivent une formation qui leur donne les mêmes possibilités que celles qui sont offertes aux garçons et aux hommes.

Désormais, si des jeunes filles sont enga-

gées dans des formations mécaniques ou électroniques, on trouve aussi des garçons dans des secteurs où ils n'auraient jamais songé à faire carrière autrefois, mais que leur industrialisation a dépouillés de tout caractère féminin, tels que les industries de l'habillement.

Le travail féminin est un fait économique, un fait social et un fait de civilisation. La législation du travail, le statut de la femme et de la famille évoluent et sont adaptés en conséquence, afin notamment de faciliter, pour les femmes engagées dans une activité professionnelle, la conciliation entre celle-ci et leur rôle éducatif ainsi que leurs tâches ménagères. En assurant aux hommes et aux femmes une pleine égalité dans une formation initiale et une formation continue réellement mixtes, l'Education nationale peut contribuer très largement à ce que la place nouvelle de la femme dans la société soit, pour elle et pour son foyer, une chance véritable de vie meilleure et d'épanouissement.

Evolution des formations préparant aux métiers de l'habillement

Dans les centres d'apprentissages devenus CET		Dans les collèges techniques devenus Lycées techniques		
Les métiers mesures	1948	Existence de très nombreuses sections « couture flou », « tailleur », « corset », « broderie », « modes », « lingeries », etc., conduisant à des CAP.	1952	Existence de plus de 150 sections « couture flou », « lingerie », « corset », etc.
	1955	Sous le vocable « couture » on rassemble les sections « couture flou », « tailleur dames », « lingerie », et on ferme progressivement les autres sections.	1963	Fermeture progressive de ces sections.
	1962	Le CAP « couture » est remplacé par le CAP « vêtements petite série » ; ce changement correspond à une évolution des méthodes de travail vers une semi-industrialisation.	1972	Il ne subsiste que 6 sections de niveau BEI (*) et toutes à Paris.
	1972	Création d'un BEP « couture flou » avec une section expérimentale seulement.	1972	Création d'un BT « métiers mesures et création » : 3 sections pour l'ensemble de la France.
Les industries de l'habillement	1951	Premières expériences de formations industrielles dans certaines sections de centres d'apprentissage (devenus CET par la suite).	1974	Dernière session du BEI « couture flou », « tailleur dames ».
	1954	Mise au point de programmes d'études « industries de l'habillement » et création d'autres CAP tels que « chemiserie industrielle », « flou industriel », etc. Développement de sections avec options très spécialisées et utilisant les méthodes de travail de la grande industrie.	1963	Ouverture de 12 sections « patronnières-gradeuses » (diplômes : élève breveté des ENP).
	1962	Création du CAP « industries de l'habillement ».	1967	Création d'un BT « industries de l'habillement » (Il existe actuellement 17 sections préparant à ce BT).
	1966		1973	Création d'un BTS « industries de l'habillement » (2 sections actuellement).
	1968	Création d'un BEP « industries de l'habillement » comportant 3 options.		
	1971	Création d'un CEP « industries de l'habillement ».		
	1973	Etudes en cours pour la création d'un CAP unique « industries de l'habillement », regroupant toutes les spécialités. Cette formation donnera les connaissances techniques de base et initiera les élèves à l'organisation scientifique du travail, au travail en équipe avec prise de conscience de la responsabilité collective, et utilisation du langage de fabrication qu'est le dessin technique.		

(*) BEI, brevet d'enseignement industriel.

"Expliquez" les oiseaux et leurs mœurs à vos élèves!

Un matériel spécial pour les Enseignants:

Chambourcy, la grande Marque française de yoghourts et de desserts, lance une grande croisade pour sauvegarder l'environnement de notre vie.

En choisissant de protéger les oiseaux de chez nous, Chambourcy a voulu attacher son nom à une cause qui nous tient tous à cœur.

Vous trouverez ci-dessous le détail d'un colis spécial comprenant divers éléments vous permettant de mettre aisément au point des leçons sur les oiseaux pour vos élèves, quel que soit leur âge. Chambourcy en finance la majeure partie et ne vous demande qu'une participation aux frais.

Spécialement conçu pour les enseignants le colis comprend :

- 1 mini-mangeoire en plastique pour placer sur la fenêtre de la classe ou dans les arbres de la cour ;
- 1 fascicule très complet sur les mœurs des oiseaux, la forme des nids, des conseils pour leur sauvegarde, l'aspect juridique, les oiseaux protégés, etc...
- 1 fiche pour une heure de cours ;
- 12 diapositives par les plus grands photographes d'oiseaux ;
- 5 adhésifs en couleurs pour récompenser les bons élèves ;
- 1 disque souple d'enregistrement de chants d'oiseaux ;
- 1 poster en photo couleurs pour décorer la classe.



PRIX
PUBLIC : 22 F
VOTRE
PARTICIPATION :
9,50 F

incluant les frais
de poste et d'emballage.

Accompagnée
du règlement
par chèque ou
en timbres-poste

**ADRESSEZ
VOTRE
COMMANDE
A :**

Il est à noter que tous ces éléments ont été réalisés en collaboration avec la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux.

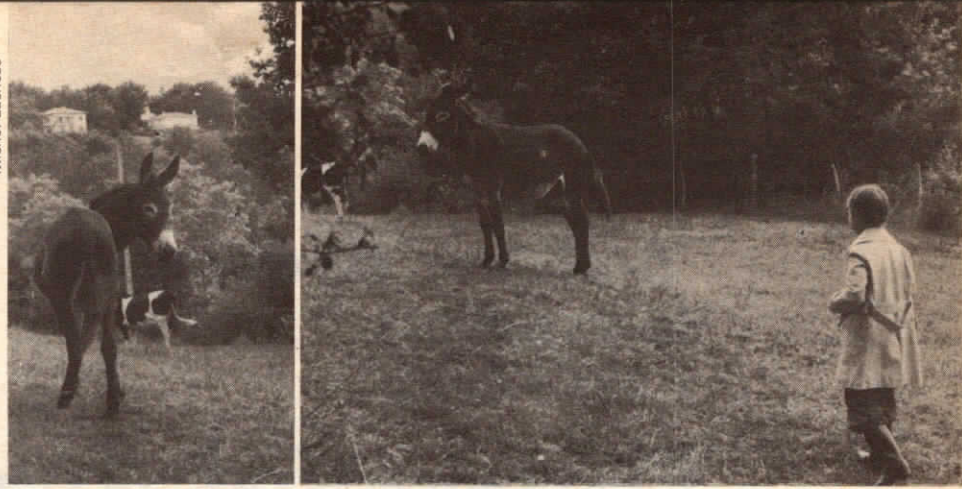
G.B. PUBLICITE/B.P. 293 13212 MARSEILLE CEDEX 1

Si nous intitulos ainsi la sélection d'ouvrages susceptibles de fournir des cadeaux de fin d'année appréciés que nous proposons ici, c'est parce que les animaux le plus souvent, les enfants quelquefois, les deux occasionnellement, se retrouvent d'une façon ou d'une autre au sein de tous les livres recensés. Notre choix n'a pas été opéré en fonction de cette présence. Il s'est avéré, une fois effectué, que la vie de la nature et la vie enfantine avaient une grande place dans ces récentes parutions, qu'il s'agisse de contes, de récits, de reportages ou d'ouvrages encyclopédiques: Il ne nous a pas paru inutile d'accentuer ce caractère pour rappeler aux adultes qui nous lisent que les bêtes encore libres ne le demeureront — et donc ne survivront — que dans la mesure où la génération suivant la nôtre aura pris conscience, de façon généralisée, de l'acuité des problèmes de dégradations et de pollutions qui se posent partout et en aura tiré les leçons nécessaires pour assurer la protection des autres espèces vivant sur la Terre et — partant — pour se sauver elle-même.

Nous n'allons pas, ici, revenir sur ce thème que nous avons traité à différentes reprises, notamment au cours du dossier publié dans notre numéro du 27 septembre sous le titre « Planète malade ». Néanmoins une grande partie des ouvrages cités ci-après aborde, à différents niveaux, et d'une façon plus ou moins particulière, les questions de la sauvegarde de la nature et de la compréhension des animaux qui nous entourent. Nul, mieux que l'enfant, n'est plus proche de l'une et des autres. Tout en l'amenant, par le biais de l'éducation, à une autonomie progressive et en formant chez lui un esprit en continue évolution, en perpétuel dépassement, nous nous devons de ne pas le couper du monde des bêtes libres, de lui donner à saisir les raisons que nous avons de les aimer, de lui faire comprendre, enfin, que si la nature a doté les bêtes de facultés d'adaptation étonnantes, aucune n'a le pouvoir de leur garantir aujourd'hui protection et survie, cette garantie ne pouvant résulter que de la volonté délibérée de l'homme.

Au cours de la brève analyse que nous effectuons de chaque livre ou album, nous mentionnons à l'intention du lecteur, le genre de l'ouvrage ainsi que l'âge pour lequel il nous paraît le mieux destiné. Il va sans dire que ce dernier renseignement n'est fourni qu'à titre indicatif mais qu'il ne saurait servir, à lui seul, de critère de sélection.

Michel Lachèze



LETTRES ARTS SPECTACLES

Iela Mari
L'Arbre, le loir et les oiseaux

L'Ecole des loisirs, 1973, 36 p., 14 F.

Cet album sans parole, très minutieusement illustré et coloré semble, si on le considère superficiellement, tout naturellement destiné aux « petits » ne sachant pas encore lire. Mais nos collègues ne s'y tromperont pas : il est beaucoup plus astucieux que cela. En seize tableaux double-page il est susceptible d'évoquer la fuite du temps et de donner un premier aperçu, par la succession des saisons, de la chronologie. En outre, il nous apporte, sur la vie d'un animal commun, mais nocturne, hibernant, peu visible, des renseignements inconnus. Enfin, son volontaire mutisme, n'est-il pas destiné à déclencher la parole, à faire s'exprimer les élèves, à motiver des intérêts, susciter des curiosités ? Très pédagogiquement élaboré, cet ouvrage qui n'a, comme le loir, l'air de rien, peut être le point de départ d'une réelle sensibilisation et de motivations auxquelles le dialogue, ensuite, donnera une dimension intellectuelle. Il y a là, à la fois, éveil au monde et structuration de la pensée. Ce petit album possède de multiples ressources cachées.

Léo Lionni
Pilotin

L'Ecole des loisirs, 1973, 32 p., 32 F.

Un mélange délicieux de poésie et d'initiation à la vie sous-marine, le tout présenté à travers les illustrations au lavis de Léo Lionni. Quand un petit poisson est aussi noir qu'une coquille de moule et tous ses semblables rouge vif, comment faire pour se faire accepter d'eux et se protéger de l'urticante méduse, de l'hypocrite anémone de mer, du belliqueux homard, de la cruelle lamproie ? Après bien des péripéties, Pilotin a une idée géniale et il la réalise

avec ses frères vêtus de vermillon. Pour le plaisir individuel de ceux qui savent déjà lire.

Andrée Clair
Farfelettis

L'Ecole des loisirs, coll. « Chanterime », 1973, 22 p., 8,50 F.

Dix comptines illustrées par Béatrice Tanaka sur de petits animaux familiers : le cobaye, la colombe, le hamster, le crapaud, le hibou, la tourterelle, la poulette et la tortue.

Charme des rythmes, délire incantatoire, délectation de mots nouveaux, ravissement des images... Plus quelques découvertes en sciences naturelles : d'où est originaire le cobaye, plus généralement appelé « Cochon d'Inde » ? Du Pérou ! Le saviez-vous ?... Un petit cadeau pour les six ans.

Laurent de Brunhoff
Gregory et Dame Tortue

L'Ecole des loisirs, coll. « Joie de lire », 1973, 96 p., 12,50 F.

Cette collection se trouve à la charnière entre l'album où se déchiffrent textes et images et le récit dépouillé dans lequel la communication ne s'exerce plus qu'au moyen de ces « reîtres noirs et véloces » : les mots ; entre le temps du « vouloir lire » et celui du « savoir lire ». Dans un ouvrage comme celui-ci l'illustration n'est plus prioritaire et générale ; elle est seconde, plus lâche, plus concise. Par contre la lecture y devient prépondérante. Une lecture qui doit se prêter à une grande diversité de fonctions, passant de la lecture-découverte individuelle à la lecture-communication et à la relecture personnelle. Dans cette optique, l'ouvrage mentionné ici nous semble exemplaire. Il permet cette souplesse d'usages. Il trouve emploi en classe et à la maison. Le corbeau, le cheval, le lapin,



Attirés l'un par l'autre, cette fillette et cet ânon, après avoir fait timidement connaissance, se livrent maintenant sans aucune crainte à un élan spontané de tendresse. Pourquoi donc sommes-nous les seuls à perdre progressivement ce pouvoir d'effusion, cette irrépressible envie de s'épancher, cette possibilité de communiquer sans parole?...

Des enfants et des bêtes

l'aigle, la tortue, d'autres animaux encore y parlent et y agissent, y découvrent un monde étrange, nouveau, passionnant... comme le nôtre lorsque nous avons sept à huit ans et que nous savions encore entendre les conversations des menues bêtes et la mélodie des arbres à musique...

Claude Cobast
Des enfants parmi tant d'autres
Hatier, 1973, 96 p. 22 F.

Réalisé à partir des émissions télévisées que l'auteur a produites en collaboration avec Pierre Tcherna, cet ouvrage très imagé se propose tout simplement de montrer comment vivent des enfants choisis dans des pays assez éloignés les uns des autres sur le globe, pour que les différences soient nettement sensibles. Plus particulièrement, il s'attache à souligner en quoi diffèrent trois jeunes Américains du Wyoming, Mamadou du Mali, Ulman le petit Berlinois, deux garçons et deux filles du Danemark, Kinory la Cambodgienne et Toapu de Tahiti, ce qu'ils aiment, comment ils s'habillent, travaillent, jouent et se conduisent en famille.

Malgré les oppositions de latitudes et de climats, la diversité des traditions et des coutumes, ces dix enfants ont des intérêts, des curiosités, des joies, des chagrins, des espérances si proches que le jeune lecteur français les considérera vite comme des camarades familiers. C'est parce qu'il s'attache à montrer qu'au-delà de toutes les spécificités géographiques, ethniques et sociales, les enfants de la planète sont si semblables, que ce livre nous paraît digne d'intérêt et d'éloges. Il milite en faveur d'une fraternité dont nous avons grand besoin.

L'ouvrage s'achève par des renseignements pratiques sur chacun des pays découverts. Ainsi y apprend-on, pour Tahiti, que la vanille est une liane à crois-

sance lente dont il faut longtemps attendre les fleurs... Comme la compréhension mutuelle et l'amitié!

A partir de sept à huit ans et pour toujours!

B. Bosisio
Le Grand Atlas des animaux
Adaptation de Michel Cuisin
Hachette, 1973, 64 p. 30 F.

Nous voici proposé un autre tour du monde, à la recherche des animaux — connus de noms mais jamais vus pour la plupart d'entre-eux — qui peuplent le globe. Au cours de ce périple illustré qui s'effectue continent par continent, l'auteur décrit et répertorie trois cents espèces animales, les situe dans leur aire géographique et les replace dans leur milieu biologique.

Outre son aspect attractif qui ne peut manquer de captiver les jeunes, on n'aura pas besoin d'insister sur l'utilité et la commodité d'un tel ouvrage de référence — conçu pour les élèves des cours élémentaires et moyens — qui répond à toutes les questions qu'on peut se poser à cet âge sur la vie animale et propose, afin de localiser cette faune mondiale — qui n'oublie pas les oiseaux-mouches, amateurs des fleurs du vanillier que nous évoquions tout à l'heure — des cartes détaillées, pratiques et parlantes.

René-Pierre Audras
Une chatte comme les autres

Ed. France-Empire, coll. « L'homme face à la nature » 1973, 252 p., 24,60 F.

Journaliste spécialisé dans la vie du monde animal, René-Pierre Audras a toujours éprouvé une grande passion pour les félins en général et, parmi eux, pour celui qui est demeuré un compagnon sans toute-fois devenir notre esclave : le chat. Ce livre est un hommage d'amour qui commence

par se porter sur cette « chatte comme les autres » qu'est Miquette, s'élargit, s'enfle, jette un regard sur le chat dans l'histoire, sur les diverses espèces et finit, pudiquement, par nous livrer des conseils au cas où nous aurions adopté — pardon : où nous serions adopté par — un siamois, un abyssin, un chartreux, voire par un simple chat de gouttière.

La lecture de cet ouvrage plein de science et tout vibrant de sensibilité est à conseiller dès les classes du premier cycle. Les enfants y apprendront, entre autres choses, que l'amour suppose compréhension, abnégation et reconnaissance de l'altérité. C'est en cela qu'il diffère des passions égoïstes, possessives et dominatrices. C'est une exemplaire leçon de mesure, d'indépendance et de dignité que nous donne ce petit félin mystérieux lorsqu'il déclare, par le truchement de l'auteur : « Je suis le chat qui va tout seul. Je ne prends aucun engagement. Je veux bien rester auprès de toi mais seulement si tu m'admetts tel que je suis. »

Otto von Frisch
Le Camouflage animal
Flammarion, 1973, 128 p., 25 F.

Ecrit par un zoologue allemand bien connu, voici un excellent et passionnant ouvrage, mais déjà assez spécialisé et d'un niveau plus difficile, quoique le texte soit très clair et les illustrations remarquables. Le problème traité a toujours intrigué les hommes : quels sont les procédés employés par les animaux pour se dissimuler, passer inaperçus de leurs ennemis et donc survivre ? Je ne résumerai pas l'ouvrage qui les expose, exemples à l'appui, du camouflage au mimétisme, de l'homochromie à l'homotypie, mais sachez que l'ingéniosité des animaux est ici portée à son comble : depuis les têtes factices et les yeux trompeurs (leurre dessinés sur l'ab-



Conserve la chaleur de cet instant et garde le souvenir de cette fillette, petit âne. Demain, elle aura définitivement rejoint le camp adverse, celui des hommes.

domen ou les ailes pour tromper l'attaque du prédateur) jusqu'aux imitations d'insectes dangereux ou au goût répugnant effectuées par d'autres insectes pour se protéger (c'est ainsi que l'inoffensive syrphé contrefait la guêpe à l'aiguillon redoutable; ou encore que diverses piérides, très comestibles, se parent des vives teintes d'héliconides à la chair imangeable pour jouir de leur impunité; ces usurpations d'identité réussissent souvent).

Bref, un ouvrage captivant à offrir à de jeunes amateurs d'histoire naturelle, à partir de quatorze-quinze ans. Un index, in fine, rappelle le nom de toutes les espèces inventoriées en renvoyant aux pages au cours desquelles elles sont étudiées.

Hans W. Fricke
Mers de coraux

Hatier, 1973, 226 p., 150 ill. coul., 98 F.

Très somptueusement illustré et présenté, cet ouvrage est aussi merveilleux que la faune sous-marine des atolls qu'il présente et, à ce titre, il peut figurer parmi les plus beaux albums que tout adolescent rêverait de se voir offrir.

Il se double également d'une étude scientifique, accessible à partir de quinze ans environ, que le sous-titre signale, ayant pour buts de nous livrer quelques clés sur les découvertes en matière de comportement effectuées dans les récifs coralliens. A cet effet, l'ouvrage passe successivement en revue : les diverses zones du récif et leurs habitants; la signification des signaux : couleurs bariolées des hôtes du corail, scintillements, lueurs, mimiques significatives, etc. qui sont autant de possibilités de communication; les camouflages; les associations et symbioses; l'adaptation des formes à l'environnement; différents comportements, notamment celui de la formation des bancs de poissons comme mesure adaptative protectrice — et nous rejoignons ici, à un niveau scientifique, l'histoire en images de *Pilotin* citée plus haut; enfin, une étude sur les requins.

Le livre participe, comme le remarquait Jean Rostand pour un ouvrage plus ancien traitant des mêmes problèmes (1), tout à la fois de la science et de la féerie. Il

peut donc être abordé à deux niveaux. Ce qui importe, c'est que la fascination des très belles planches en couleurs provoque peu à peu la curiosité de lire un texte, adapté par le professeur R. Husson, expliquant l'émerveillement du jeune lecteur et lui faisant prendre conscience que tous ces rapports vitaux résultent d'un ensemble fragile pouvant, un jour, se trouver rompu, et que, les ressources de la mer n'étant pas inépuisables, il appartient à l'homme de s'efforcer à sauvegarder « ce qui est à la fois notre patrimoine vital mais aussi une source de joie et d'admiration ».

Marcelle Vérité
Les métiers des animaux
et des hommes

Hachette, coll. « Découvrir et connaître », 1973, 160 p., 27 F.

Ce très original album est axé sur deux centres d'intérêt : d'une part mettre en parallèle des activités animales et humaines pour montrer, illustrations à l'appui, que si les animaux sont des constructeurs et des bâtisseurs d'une habileté sans pareille, ils n'ont jamais appris ce qu'ils savent effectuer d'instinct et donc, contrairement à l'homme, jamais progressé dans leurs tâches d'urbanistes, d'architectes, de tapissiers, de terrassiers, de foreurs, de constructeurs de digues et de barrages, etc.

Ce parallèle entre les occupations vitales des animaux et les métiers des hommes amène l'auteur à révéler tout ce que nous devons, dans un très grand nombre de domaines, à l'observation et à l'imitation de ces « précurseurs » qui, peut-être bien, ne savent pas « comment ils font », mais nous ont permis, à nous, de percer de nombreux mystères : exemple, le radar, émission d'ondes ultrasoniques que la chauve-souris emploie pour se diriger et repérer ses proies et dont nous sommes parvenus à déchiffrer le fonctionnement et à le reproduire artificiellement. Nous entrons ici, de plain-pied, dans un domaine scientifique récent, qui est celui de la bionique, ou étude de tout ce que nous propose d'emblée la nature, la vie, les animaux. Mais, tout naturellement, l'album de Marcelle Vérité, destiné à des jeunes de douze à quinze ans, ne pouvait aller plus avant. Pour les parents et les éducateurs intrigués par ces problèmes, je recommande la lecture du livre de Jean-

Pierre Renau : *Les animaux, techniciens de l'impossible*. (2)

Anne Galey — Mady Caën
Les Métiers de nature

Préface d'Haroun Tazieff
Stock, 1973, 406 p., 32 F.

Terminons ce tour d'horizon par un ouvrage qui reste entièrement dans notre sujet tout en fournissant à l'enseignant et aux parents d'innombrables renseignements fort utiles en matière d'orientation professionnelle, et qui le fait d'une façon claire, plaisante, bien documentée. Ce livre sélectionne plus de deux cents métiers à partir de certains critères correspondant au titre annoncé : en effet, il répertorie les activités — des plus courantes aux moins connues — qui mettront l'intéressé au contact de la nature, qu'il s'agisse seulement d'y résider de façon sédentaire ou, au contraire, d'avoir un contact permanent et actif avec elle. A titre d'exemples — et pour rester dans le domaine des animaux — la gamme va du maréchal-ferrant sédentaire et du vétérinaire se déplaçant dans son secteur jusqu'au reporter globe-trotter, imagier du ciel, photographe naturaliste ou cinéaste scientifique.

Ces professions si diverses, mais qui nécessitent toutes à un plus ou moins haut degré des intérêts et des qualités semblables — goût de la vie en plein air, résistance physique, sens de la nature, curiosité de ses phénomènes, etc. — ont été regroupées en huit rubriques générales : la Terre, les Animaux, l'Eau, le Bois et la Forêt, la Pierre, le Village, la Découverte du Monde et, enfin, le Voyage (professions du tourisme, du sport d'espace et du loisir). Pour chacune d'entre elles les auteurs précisent la qualification exigée, les débouchés actuellement offerts, l'avenir présumé.

Ainsi cet ouvrage précis et documenté peut être utile à l'adulte qui y puisera, à l'intention de ceux qui l'interrogent, des renseignements éclairés, et aux jeunes, rêvant de la nature, chez qui il donnera des idées, dissipera des équivoques et des illusions, fera peut-être éclore de réelles vocations.

Pierre Ferran

(1) René Catala, *Carnaval sous la mer*. Ed. René Sicard.

(2) Cercle du livre économique, coll. « Clé ».

D'ailes en coulisses...

Difficiles à fixer sur le sapin, mais de rangement si aisé dans la bibliothèque de tout enseignant, étudiant ou encore seulement ami des sciences de la nature, voici encore deux livres cadeaux, témoins d'une zoologie alerte, vivante, et servis par une iconographie en tout point remarquable.

Le premier, c'est *Insectes du monde* (1), chatoyant comme les ailes des papillons, rutilant comme les élytres des cétoïnes. Walter Linsenmaier, dont on sait qu'il est un artiste de renommée mondiale, a consacré à la réalisation de cet ouvrage, textes, photos et dessins compris, toute sa passion et son minutieux talent. Précis, érudit, mais également simple d'accès et captivant, c'est le grand livre des ailes colorées qu'il nous offre ici, au cours duquel l'auteur relate, famille après famille, l'histoire des principaux groupes et nous fait connaître les spécimens les plus somptueux ou les plus étranges dont la macrophotographie et le dessin lui permettent de rendre avec perfection le moindre détail.

Délaissant pour une fois les chats — ses animaux favoris comme à Baudelaire — le Docteur Méry cherche dans son album *Les Coulisses du monde animal* (2) à répondre, en

Rêver à une île

Akonio Dolo et Jean-Pierre Colin
dans « Vendredi ou la vie sauvage »



Théâtre national de Chaillot, salle Gémier - place du Trocadéro, Paris-16e - jusqu'au 16 décembre.

DEPUIS qu'en 1719 un presque inconnu nommé Daniel De Foë (il ne s'était jusque là guère illustré que par un pamphlet politique qui lui avait valu le pilori) imagina d'abandonner un homme dans une île déserte (encore que la chose était bien arrivée à Alexandre Selckirk), on n'a guère cessé de rêver sur *La Vie et les surprenantes aventures de Robinson Crusoe*. Dernier en date, Michel Tournier s'avisait, en 1967, qu'il valait mieux, peut-être, retourner la situation en proposant un *Vendredi ou les limbes du Pacifique* dont, un peu plus tard, il redonnait une version plus structurée, plus élémentaire (ce sont ses propres termes) sous le titre *Vendredi ou la vie sauvage*.

Mais en même temps, c'était une autre morale qu'il suggérait, celle où le maître civilisé ne peut que devenir l'esclave du sauvage, celle peut-être aussi de la revanche de l'enfant sur l'adulte. Car, finalement, c'est Vendredi qui enseigne à Robinson les vrais secrets de la vraie vie, qui détruit tout ce qu'avait patiemment construit un Anglais naïf et puritain, colonisateur et moralisateur pour reconstruire, une fois le désespoir surmonté, son petit monde familial, le seul où il savait vivre.

Finalement, c'est Robinson qui se noircit le visage de cendres, et Vendredi qui se maquille de blanc... et part avec le bateau venu sauver son maître. Celui-ci restera dans l'île, avec le mousse du navire, que Robinson baptise Dimanche. Pour eux vont commencer les « dimanches de la vie ».

De cette fable ainsi transformée, Antoine Vitez a tiré un spectacle. Pour enfants ? Mais aussi pour adultes dans la mesure où nous avons tous besoin de redevenir des enfants pour écouter des histoires. Je doute même un peu que les enfants voient là plus que des images, mais l'intéressant est que Vitez n'a pas voulu tomber dans certains pièges du théâtre pour enfants, et en premier lieu l'infantilisme.

A vrai dire aussi la mise en scène, signée de Vitez et d'un musicien-peintre Michel Raffaelli et ponctuée de la musique de Georges Aperghis, se signale par de telles « recherches » (qui vont jusqu'à la démythification du théâtre) que le propos dépasse la simple imagerie. Au centre du plateau un tas de sable figure l'île, qu'une maquette circulaire en relief, montée sur roulettes, présente ainsi, vue du ciel, et

réduite aux dimensions de sa petitesse. Sur un écran, circulaire lui aussi, qui pend des cintres, des projections rappellent les illustrations traditionnelles du livre ou évoquent des paysages à la limite de l'abstrait. Des fils tendus de métal enserrant verticalement le tas de sable, et seront à volonté harpe ou forêt. Les accessoires du jeu sont visibles, ainsi que les instruments de percussion et de bruitage qui procureront l'accompagnement sonore...

Mieux encore, Robinson lui-même est joué — ou raconté — par trois comédiens et trois comédiennes (dont une flûtiste), tour à tour acteurs et narrateurs, ou personnages des rêves de Robinson, ou chien, chèvre et bouc. La diction et les chants (plutôt les mélodies) sont parfois volontairement et violemment dirai-je « faux », ou en tout cas déroutants, « anomaux », comme s'il était nécessaire, par tous ces artifices, de nous montrer que nous ne sommes pas dans un monde familial, mais dans un ailleurs inquiétant.

On pourrait craindre qu'une telle accumulation d'agressions contre les habitudes d'un théâtre trop sage ne rende ce spectacle choquant ou inquiétant, obscur à force d'intentions et de sous-entendus. Il n'en est rien, bien au contraire. Non seulement il sait, selon les besoins, être émouvant et drôle et « signifant » sans hausser le ton jusqu'au didactisme. Mais il est plus. Il est beau, convaincant, envoûtant. Et si une mention spéciale doit être donnée à Akonio Dolo (percussionniste, danseur, et interprète de Vendredi), ses camarades s'acquittent sans confusion ni faiblesse de leur unique et multiple rôle.

Nos souvenirs d'enfant, nos rêves peut-être aussi, auront du mal à se retrouver dans ce *Vendredi ou la vie sauvage*, mais ne faut-il pas que les souvenirs se transforment pour ne pas mourir et que nos rêves, pour rester des rêves, s'alimentent du rêve des autres ? Non, vraiment, nous n'avons pas fini de jouer à l'île déserte.

P. F.

choisissant dix-huit grandes familles d'animaux parmi les oiseaux, les mammifères, les poissons, les batraciens et les reptiles, à répondre à des questions qui sont généralement étudiées par les spécialistes parce qu'on possède encore peu de données à leur sujet : quelle infranchissable barrière sépare les singes supérieurs et les hommes ? Pourquoi certains perroquets peuvent-ils parler ? A-t-on enfin percé la « mentalité » déconcertante des ours ? En quoi les tortues sont-elles promises à un lointain avenir ? etc. Ainsi, sans renoncer aux anecdotes et aux histoires étonnantes, mais en ne retenant que les plus significatives et les moins contestables, le Docteur Méry nous fait-il pénétrer, avec cet ouvrage richement illustré, dans les « coulisses » du monde animal, c'est-à-dire dans le domaine du quasi probable mais de l'encore incertain, d'un univers tout proche et cependant encore emplis d'inconnu.

- (1) Stock, 1973, 380 p. dont 160 de hors-textes en couleurs, relié, 195 F.
(2) Hachette, 1973, 160 p., ill. en couleurs, 30 F.

Pierre-Bernard Marquet



Atahualpa Yupanqui

El hombre de los Andes

Théâtre de la Ville, place du Châtelet, Paris-4e — du 4 au 15 décembre à 18 h 30, sauf le lundi.

L'Amérique est la longue route
des Indiens.
Ils sont les cimes là-haut
et la vallée là-bas.
Et ces montagnes silencieuses
noyées dans le brouillard.
Et ce champ de maïs doré.
Et le vide entre les pierres
et la pierre déserte.

DEPUIS une bonne trentaine d'années, à combien en est-il ? Son quatrième, son cinquième tour du monde ? Il ne le sait plus exactement et, d'ailleurs, quelle importance ? La tête pleine d'Amérique du Sud, le cœur débordant de détresse indienne, s'appuyant sur sa guitare, Atahualpa Yupanqui s'en va, inlassable, de pays en pays pour dire et chanter le reflet véritable des peuples d'Amérique latine et plus particulièrement de ceux de son propre pays, l'Argentine, qui ne lui a pas toujours épargné les épreuves. Sur cette longue route, Paris et la France, où il revient régulièrement, font figure d'étape privilégiée. Depuis le 4 décembre et pour deux semaines, c'est sur la scène du Théâtre de la Ville qu'il vient planter sa guitare pour — dans un festival de vidalás, de zambas, de milongas, de chacareras, de malambos, — nous parler d'Indiens, de gauchos, de chevaux et de pampa (1). En deux mots, comme seul il sait le dire avec son accent, de « el hombre de los Andes ».

Atahualpa, dernier chef inca assassiné par les conquistadores de Pizarro, et Yupanqui, Grand Méritant, cacique suprême de la civilisation quechua, il les découvre à l'école secondaire dans l'histoire indienne de son pays. Dès treize ans, il signe ses petites compositions littéraires, ses poèmes, de ces deux noms légendaires juxtaposés, il l'avoue humblement, plutôt comme un jeu d'étudiant : « *Je n'aurais jamais pensé que l'avenir me permettrait de marcher par le monde avec ce nom. Les premiers temps ce n'était pas avec l'objectif de la défense des Indiens, car il n'y avait pas en moi de conscience politique, de conscience sociale. Je l'ai fait comme une exaltation, comme un hommage aux anciens Indiens, les chefs indiens des Incas. Après seulement m'est venue la conscience sociale et je me suis dit que c'était une responsabilité et que ce serait bien si je mettais toute ma vie à travailler*

pour la défense de la population indienne, des pauvres, de la personne désemparée de l'Indien, sans rien, seulement la main et la force de l'homme et la terre désolée. Voilà pourquoi j'ai beaucoup de chansons pour les Indiens, pour le cheval, pour le paysage, pour le destin de l'homme. C'est une chose très importante, terrible pour moi. »

De partout en tous lieux
nous contemplant
les Indiens.
Depuis les hautes cimes
ils nous surveillent.
La terre est gorgée de
la chair de l'Indien.
Son ombre est une sentinelle
dans la nuit de l'Amérique.
Le condor connaît bien le
silence de l'Indien.
Et son cri brisé dort loin
au fond des abîmes.

De ces deux noms chargés de légende, il a fait un nouveau personnage de légende : le sien. Dans toute l'Amérique latine, s'attachent à lui les symboles d'espérance et de liberté. On l'a qualifié de « poète social ». Certes il sait de quoi il parle : si sa mère était d'origine basque, son père était indien et il a connu la vie de l'Indien dans les mines ou les plantations de cannes à sucre, mais il ne se définit pas tout à fait comme cela : « *Fondamentalement, l'individu est un poète, seulement un poète. Après, à quelque moment de sa vie, interviennent la protestation, l'exaltation de la nature ou de l'homme, de la valeur humaine ou de l'enfance. Cette dernière, étape fondamentale de l'homme, est l'aspect de la vie le plus important. Si tous les adultes, les gouvernements, les ministères de l'Éducation dans tous les pays du monde ne s'en préoccupent pas sérieusement, alors l'enfant devient un homme triste. Et ce n'est pas possible. Je ne sais pas si je suis un symbole. Avant moi, il y a eu beaucoup d'hommes de grande pensée, de grand talent, au Pérou, en Colombie, en Bolivie, dans mon pays et dans toute l'Amérique latine qui m'ont montré le chemin. Je ne sais pas si je suis important, si je ne suis pas important, je sais que j'ai une grande responsabilité, c'est tout. »*

Où que nous allions nous
retrouvons l'Indien.

Nous le respirons. Nous le
devinons partout sur sa terre.
Quéchua, Aymara, Tehuelche,
Guaraní ou Mocovi.
Chiriguano, ou Charrua.
Chibcha, Mataco ou Pampa.
Ranquel, Arauco, Patagon,
Diaguíta ou Calchaquí.
Homahuaca, Atacama, Toconotés
ou Toba.

C'est vrai, l'enfance tient une grande place dans son œuvre. Parmi ses nouvelles chansons au Théâtre de la Ville : « Le puncho de quatre couleurs » pour un petit Indien qui dort, « Pour l'enfant et pour toi »... mais aussi, et bien qu'il se refuse à commenter les sujets politiques d'Amérique du Sud, « J'ai eu un ami cher » en hommage à Che Guevara, ce qui en dit plus que ce qu'il ne veut pas dire. Tantôt guitare, tantôt poème, tantôt chanson, « mélange fait avec grande difficulté » comme il aime à dire, ce qu'il nous offre laisse encore dans l'ombre son œuvre littéraire. Les sept livres qu'il a publiés en Argentine ne l'ont jamais été en France.

Dire le dénuement, le désarroi de l'Indien victime de l'homme blanc, le crier à travers le monde, mais sans rage, sans vindicte, avec toute la dignité de l'Indien, mais aussi avec les accents d'un grand poète, ceux d'une grande voix de l'Amérique latine. Sans jamais désespérer, malgré son sentiment de parler souvent dans le désert, il veut porter témoignage. « *La population indienne a beaucoup diminué. Doucement, doucement, elle va disparaître. L'homme indien a succombé, il est mort dans la mine, dans la forêt. Celui de mon pays, celui des Andes, a vécu toute son existence à 3 000 mètres d'altitude ; pour travailler il est descendu au niveau de la mer, dans la forêt, les plantations de cannes à sucre où il a découvert la tuberculose, l'alcoolisme et beaucoup de maladies. Peu à peu c'en sera fini de la race. Beaucoup de personnes, de blancs, font de très bons discours sur les primitifs, les Indiens. Ils sont très applaudis. Très bien, merci. Ce sont de grands esprits, mais en fait ils ne font rien, vraiment rien pour l'Indien. Seulement des paroles et la parole c'est le vent, c'est la porte du vent, l'homme n'existe pas. Au mois de mars, je retournerai dans les Andes et la pampa pour chanter et pour voir ce qui se passe avec mon frère. Après, je reviendrai à Paris et je vous raconterai... »*

De partout en tous lieux
nous contemplant
les Indiens.
Car l'Amérique c'est cela :
une longue route
d'indianité sacrée.
Dans la grande plaine, la forêt,
la colline.
Et sous l'éternité des constellations.
Oui. L'Amérique est la longue
route des Indiens.
Et de partout en tous lieux
ils nous contemplant. (2)

Propos recueillis par
Maurice Guillot

(1) Ses derniers 33 tours : Chant du monde LDX 74457 et 74506 (ce dernier à paraître incessamment).

(2) Poème traduit par Sarah Leibovici.



Harlingue-Viollet

Disques

Pour une grande saison lyrique

Richard Wagner, par Klick
(Humoristische Blätter de Vienne, 18 mai 1873)

Si vous avez entendu
cet été Jon Vickers chanter
« Tristan » à Orange...
vous pouvez le retrouver
dans l'enregistrement de l'œuvre
sous la direction de Karajan

Il y a vingt ans, la première intégrale de *Tristan*, signée Furtwängler, unissait K. Flagstad, L. Suthaus et D.F. Dieskau. Cette édition, considérée aujourd'hui comme un des monuments de la discographie wagnérienne (PLM 30/331/5), connu alors un cuisant échec commercial. Les choses ont bien changé depuis pour Wagner...

Il y avait déjà trois grands *Tristan* au catalogue : celui, historique, de Furtwängler ; celui de Solti qui, grâce à une belle utilisation de la stéréo, donne à son enregistrement en studio une partie du réalisme théâtral d'une grande représentation ; celui de K. Böhm, au pupitre de Bayreuth 66 : c'est ici la représentation saisie dans le vif ; les moments d'action y gagnent sans doute en puissance tragique mais certaines analyses sonores y perdent peut-être un peu de leur subtilité.

A ces grands enregistrements, s'ajoute celui de Karajan (EMI Voix de son maître 20.165.02293/7). Jon Vickers est Tristan, H. Dernesch, Isolde et C. Ludwig Brangaene. L'orchestre est le Philharmonique de Berlin. Et, ce qui est très important, l'interprétation que le chef fixe en studio est celle même que la scène — et dans sa propre mise en scène — a fait brûler déjà de tous ses feux au festival de Pâques de Salzbourg.

Cet enregistrement susprend d'abord, tant il diffère de ceux qui l'ont précédé. Est-ce seulement par le choix de ses interprètes — celui en particulier d'Isolde, l'adorable Helga Dernesch dont la voix si émouvante paraît quelquefois menacée par les fortissimi d'un orchestre d'une beauté et d'une richesse sonore inouïes. Le parti pris technique de l'enregistrement a aussi de quoi étonner. De violents contrastes nous font passer de certains extrêmes pianissimi à des éclats d'une écrasante puissance.

Mais, comme souvent, ce qui nous vient « du côté de Karajan » nous surprend d'abord pour mieux nous convaincre ensuite d'une beauté nouvelle. Cette réalisation fidèle aux moindres intentions de Wagner

éclaire, cependant, le chef d'œuvre de façon à le rendre, semble-t-il, plus proche encore de notre sensibilité d'aujourd'hui. Oui, sous sa direction les deux amants sont bien de frémissants jeunes gens : « Isolés dans l'amour ainsi qu'en un bois noir »

Les voix sont admirables mais ce ne sont pas celles des géants de la *Tétralogie*. Et d'ailleurs, Karajan (car ce ne peut être seulement le parti-pris d'un technicien) les a éloignés du micro jusqu'à les faire, par moments, se fondre presque dans la voix de l'orchestre — chœur antique qui commente l'action. Pris dans son épaisseur comme dans « leur nuit », ils restent entourés d'un halo lumineux qui les isole et nous laisse sensibles à la moindre de leurs nuances. Fidélité encore au texte de Wagner. Oui, ils sont bien ici : « Dans un rêve immense, au sein du monde, aux espaces sans limites »

Ai-je assez dit que voilà l'enregistrement le plus nouveau, le plus intelligent, mais surtout le plus humain et le plus poétique de *Tristan* ? Le découvrir me paraît valoir après tout, la plus belle des représentations.

*L'Opéra de Paris à repris
cette année « Parsifal »...
Georges Solti vous en propose
une version nouvelle*

L'œuvre « cime » de Wagner, sans doute la plus complexe, la plus chargée de symboles, mérite, plus que toutes autres, l'écoute répétée, texte en main, de disques.

J'ai déjà eu l'occasion de comparer les mérites respectifs des deux versions de Knapperstbuch (1951, Decca 115.095/9 — 1962, Philips 6723.001) toutes deux témoignages précieux de l'interprétation fidèle à la grande tradition spirituelle de Bayreuth.

Boulez toujours au pupitre de Bayreuth avait apporté, on s'en souvient, un grand bouleversement (Deutsche Grammophon 2720.034) : augmentant singulièrement la vitesse de la représentation, il avait, au détriment peut-être de son caractère mystique et en la dégageant de certaines brumes et longueurs, mis l'accent sur le mouvement dramatique de l'œuvre.

Voici, sortie cette année, et au moment de la reprise de *Parsifal* au Palais-Garnier, la version de G. Solti, à la tête du Philhar-

monique de Vienne, avec R. Kollo, D.F. Dieskau, C. Ludwig, G. Frick et Z. Kélémen (Decca SET 550/4).

Jusqu'à elle, tous les enregistrements de *Parsifal* étaient faits en direct et à Bayreuth, comme si le caractère sacré, liturgique, de l'œuvre exigeait qu'on aille en saisir l'essence au cours même de sa célébration. La raison est émouvante et convaincante mais il reste que les conditions techniques ne permettent pas toujours de donner à l'enregistrement toute la perfection souhaitée.

C'est pourquoi la version Solti représente sans doute l'événement attendu dans la discographie de *Parsifal*. Non seulement le chef a obtenu que l'enregistrement soit réalisé par longues séquences, sans interruption, pour maintenir la vie profonde, l'intensité dramatique mais il a pu, profitant des moyens que seuls lui offraient les studios, accorder cet équilibre parfait entre l'orchestre et les voix qui manque aux versions Bayreuth.

Solti a rarement conduit *Parsifal*, mais on connaît ses admirables enregistrements de la *Tétralogie* (Decca Ring 1.22), de *Tannhäuser* et de *Tristan*. Grand-chef wagnérien, son *Parsifal* est peut-être la plus belle chose qu'il ait faite. Il a su retrouver la plus haute tradition, celle qui élève l'œuvre à sa dimension surhumaine en faisant autre chose aussi, qu'une représentation théâtrale.

R. Kollo est *Parsifal*. Sa présence dramatique est toujours aussi émouvante qu'intelligente. C. Ludwig est une Kundry d'une grande et subtile séduction et D.F. Dieskau chante Amfortas avec une sobriété, une intériorité bouleversantes, retrouvant ici cette aura de beauté qu'il accorde à tout ce qu'il incarne. Les chœurs, construction sonore gigantesque, restent parfaitement équilibrés et atteignent la grandeur et le pathétique des chœurs de la tragédie grecque. Il faut redire encore que la prise de son est superbe, qu'elle accorde cette présence de l'œuvre, cette jouissance physique, sensuelle, du son que les versions antérieures n'avaient jamais pu vraiment donner.

Mais comment en quelques mots ramasser l'émotion de plusieurs heures éblouies ? Disons qu'il s'agit d'une très grande réalisation du *Parsifal* dont on imagine que longtemps encore elle va rester la première et « l'incomparable ».

Georges Rouvère

DOSSIER

Si l'on veut bien réfléchir au fait qu'il y a des siècles les journaux officiels étaient doublés par une flopée de brûlots et d'almanachs d'émanation libre et souvent contestataire, que les colporteurs répandaient dans les campagnes, les offrant avec leur choix de bibeloterie, le phénomène dit de la « presse parallèle » n'est neuf que pour qui ignorait ce fait ancien. Mais si, d'un autre côté, on songe aux progrès de la presse moderne, aux moyens technologiques qu'elle met en œuvre, à la puissance financière que chacun des organes qui la constituent suppose et cache derrière son fronton, aux lois accumulées au fil des ans pour réprimer ces publications anonymes spontanées, on se demande comment, avec les moyens dérisoires dont ils disposent, ces journaux peuvent paraître aujourd'hui, se répandre, trouver leur clientèle, et à quoi répond l'énorme développement qu'a pris, au cours de ces dernières années, ce phénomène de la « Free Press ».

Le dossier qui suit contient les éléments de réponse à toutes ces questions : après un panorama général de la presse « non officielle » qui cherche à mettre en évidence les motivations des uns et les besoins des autres, il précise ce qu'il faut entendre exactement par « presse parallèle ». Enfin, il propose, sous forme d'analyses, un recensement restreint de ces publications choisies parmi les plus récentes, les plus significatives et les plus retentissantes.



Roger Viollet

La presse pa

... un phénomène ancien

Free Press, fandoms, fanzines

Si l'on compte actuellement environ 650 journaux et revues distribués par les messageries chez les marchands de journaux, il existe une autre presse qui comprend pratiquement autant de titres que la première, mais dont les circuits de distribution sont, sinon clandestins, du moins officieux, ombreux, cryptiques. Les organes de cette presse ne figurent que rarement sur les rayons du marchand de journaux ou du libraire. Elle se propage comme elle le peut par un réseau anonyme de prosélytes, par correspondance ou par annonces (1), car elle n'est pas diffusée par les réseaux ordinaires des grandes messageries.

Bernard Blanc précisera un peu plus avant ce qu'il faut entendre exactement — et restrictivement — par le terme de *presse parallèle*. Contentons-nous pour l'instant d'aborder le problème dans son ensemble. Pour le néophyte qui envisage tous ces périodiques il semble que, malgré leur grande hétérogénéité, certains caractères soient communs à ces publications, outre leur trait permanent qui réside, justement, dans leur non-permanence. Ces publications sont, en effet, généralement :

- soit des revues apolitiques et spécialisées qui voient le jour de cette façon (publications ronéotypées — distribution soit par abonnement, soit par dépôt) par manque de moyens. Ici les « parallèles » se rejoignent dès que les moyens augmentent.
- soit des organes très politisés, luttant sur un front bien défini et ne se souciant pas de passer devant la commission de censure qui autorise la diffusion officielle.

Il semble que c'est cette seconde acception qu'il faille réserver à ce qu'on appelle la *presse parallèle* ou *presse underground*. Pierre Lance, auteur d'un *Annuaire de la presse parallèle* (2), donne dans l'avant-propos de la troisième édition de ce petit opuscule re-

ceusant un peu plus de 500 titres répartis en une douzaine de catégories, une définition très large et très générale de ce phénomène. Il écrit en effet : « Nous considérons comme appartenant à la *presse parallèle* tout périodique multigraphié, quel que soit le chiffre de son tirage, et tout périodique imprimé d'un tirage inférieur à 3 000 exemplaires et non distribué par messageries, sauf cas particulier. » N'entrent pas, selon lui, dans cette définition :

- les journaux d'information locales ;
- les feuilles paroissiales ou les organes des sections locales des grandes organisations politiques ou religieuses ;
- les bulletins des services officiels, ambassades, musées, agences de presse, etc., tous les organes étant considérés comme des prolongements de la grande presse, même s'ils sont multigraphiés.

Presse parallèle, souterraine ou marginale ?

Il y aurait des investigations passionnantes à effectuer dans cet univers par nature mal connu, cloisonné, dont les fidèles se limitent généralement à une branche bien définie et ignorent tout des autres domaines. Par exemple, il serait intéressant de recenser, catégorie par catégorie, les lecteurs attirés de la presse parallèle, de connaître leurs appartenances sociales, leurs idéaux, leurs motivations afin de voir si, en dépit de l'hétérogénéité des contenus et de la diversité des intérêts, il n'y aurait pas des points communs — et lesquels

rallèle

— entre tous les lecteurs de feuillets multigraphiés.

Que certaines aspirations des abonnés à **Kannadig ker Vreizh**, à **Demain l'Occitanie**, à **La Bretagne réelle**, voire à **Lo Gai Saber** se rejoignent, on le conçoit facilement. C'est d'ailleurs ce qui a permis à Christian Pacaud de distribuer les revues recensées en dix catégories. Encore qu'il y ait lieu de relever les limites de ce classement qui range, par exemple, dans la rubrique « linguistique » tous les feuillets patoisans ou espérantistes sans distinction et qui place, in fine, dans une rubrique « divers et non classés » presque le quart des titres, ce qui est beaucoup. Mais, entre les lecteurs habituels des **Cahiers d'anarchitecture**, de **La Voix des végétariens**, du **Rameau d'olivier**, du **Monde uni**, des **Visiteurs spatiaux** et du **Culturo-Vitalisme**, se peut-il qu'on découvre quelque unité, des mobiles communs, des aspirations profondes identiques ?

On peut se demander ce qui motive l'existence et la persistance d'une presse semi-clandestine, qui n'est certes soumise à aucun contrôle et à aucune censure, mais ne bénéficie d'aucun soutien ni d'aucune publicité. Cette presse irrégulière, publiée avec des moyens réduits, le plus souvent mise en page, imprimée et tirée maladroitement, mais révélant quelquefois un travail artisanal de qualité, comment fait-elle pour survivre au beau milieu du silence et de l'indifférence ? Peut-être bien qu'elle touche de près, ici et là, dans le cœur des hommes, quelques ressorts essentiels que la grande presse, à grand bruit de rotatives et à grand luxe de polychromie, a négligés. « Le rôle de la presse, notait Montherlant dans ses **Carnets**, est de ne pas donner d'importance à ce qui est important et d'en donner à ce qui ne l'est pas. » Au-delà de la boutade, on voit qu'il y a quelque vérité dans cette affirmation. Uniquement occupée à saisir

Quelques titres parmi d'autres...

Phénomène mondial, disions-nous de la presse parallèle. Pour qui lit la chronique de Willem dans **Charlie-Hebdo** intitulée « Revue de presse », cela paraît évident. La presse underground est bien plus développée encore aux Etats-Unis qu'en Europe. **Actuel** (juillet-août 1973) fait le point du côté soviétique et présente quelques-uns des magazines pirates et clandestins qui osent chanter en sourdine à Moscou. Mais nous ne pouvons prétendre à un tour d'horizon planétaire et nous devons même nous contenter, parmi toutes les feuilles libres paraissant en France et alentour et que nous avons rassemblées, de procéder à une sélection. Pour rester objective celle-ci s'appuiera sur deux critères : le fait que le journal paraisse toujours ; l'assurance que sa diffusion, pour être marginale, n'en est pas moins assez substantielle. Ceci dit, le lecteur intéressé pourra compléter ses recherches en compulsant ces revues dans certaines librairies spécialisées qui en reçoivent un nombre important.



« Actuel »

■ **Le fléau social** (3 F - B.P. 252.16 - 75766 Paris CEDEX 16). Parution irrégulière. Présente des bandes dessinées et des articles politiques. Déclare que « c'est de l'intérieur même de la société, dans la vie quotidienne, qu'il convient de découvrir, de recréer l'aventure ». Dans le dernier reçu (n° 3) un article de Françoise d'Eaubonne sur la suprématie du mâle dans nos sociétés et un autre (non signé) sur la répression à l'école.

■ **Libérons l'école** (3,50 F MLE, 73, rue Buffon, 75005 Paris). Organe du Mouvement de libération de l'École lancé en octobre 1972. Ne se veut pas une entreprise de lancement d'écoles parallèles, mais un moyen de communiquer, de dénoncer les injustices, d'évoquer les sujets-tabous, de publier les documents intéressants qui parviennent à la rédaction.

■ **Nota Bene** (2,50 F - B. Foulet, 9, rue des Messageries, 75010 Paris). Très beau. Plein d'humour. Abondamment illustré. Contestataire par la bande, par les inventions graphiques de Gibo-Foulet ou par un poème d'enfant puisé dans le choix anthologique qui nous est présenté en fin de numéro ou encore par la bande dessinée de Matas, assez sensationnelle.

l'instantané, le fulgurant, le sensationnel qui lui assurent la grosse vente, et à ne pas dépasser les limites de l'anodin, à ne pas franchir par une audace, une franchise intempestives et mortelles, le consensus qui lui conserve ses lecteurs, la grande presse possède une liberté d'expression toute relative en dépit de ses énormes moyens matériels. On peut vraisemblablement supposer que la presse parallèle, dont le public est à la fois plus homogène et plus motivé, qui n'est pas esclave du chiffre de vente ni tributaire de l'actualité, peut explorer les sentiers non battus, se faire l'apôtre des résistances minoritaires, des avant-gardes artistiques, des sécessions régionales, des nouveaux humanismes, et toucher aux grands problèmes de la vie : le devenir de l'homme, de l'art, de la civilisation, de la planète.

Pierre Lance écrit en tête de son dernier **Annuaire** : « Dans cette presse, toutes les opinions se rencontrent, les plus diverses, les plus opposées, sur tous les points. C'est qu'en effet chacun y va au bout de ses idées, sans hypocrisie et sans calcul, parce que sans mercantilisme... Nous croyons à la nécessité et à l'avenir de cette presse. Elle n'a pas de moyens financiers ? Disons qu'elle n'a point de commanditaires, et que de ce fait elle n'a point d'entraves. La liberté de pensée, d'opinion, d'expression, c'est dans la presse parallèle qu'elle se réfugie depuis longtemps. Dans l'inquiétante époque que nous traversons, à l'heure des remises en question capitales, quand chacun s'interroge sur l'avenir même de la civilisation, tout un monde de libres chroniqueurs publie sous le manteau les réflexions les plus originales, parfois les plus folles, mais souvent les plus pertinentes qu'inspire la vue d'une société à la recherche de son âme. Le fameux « brain-storming » des Anglo-Saxons, si heureusement traduit par Louis Armand dans le terme français spirituel de « remue-méninges » est

exactement l'apanage de la presse parallèle. »

Un phénomène mondial

Bon nombre de feuilles multigraphiées relevées par Pierre Lance dans son **Annuaire** sont les organes de groupements et de sociétés qui possèdent peu de représentants, mais ont des ramifications d'un pays à l'autre et font partie de véritables mouvements internationaux. Ils militent soit en faveur d'un nouvel humanisme, soit pour le renouveau d'une existence plus proche de la nature, d'un retour à la fraternité, à la pureté, à la vie naturaliste ; soit pour le développement des minorités ethniques et culturelles ; soit pour le triomphe de la liberté sur l'oppression, de la fraternité sur l'exploitation, du socialisme sur le capitalisme. Ce qui frappe à la lecture de ces nombreuses revues, c'est que les moyens d'atteindre les buts déclarés consistent rarement en une remise en cause totale et brutale de la société existante et que la subversion n'est ouvertement prônée que dans une minorité de publications plus nettement marquées politiquement.

Est-ce à dire que la majorité de ces feuilles ne cristallise que des aspirations chimériques, que des idées utopiques, sans aucune portée sur le monde actuel ? Il serait difficile de le prétendre si l'on examine le contenu de ces publications dont la prolifération, très nette depuis une dizaine d'années, non seulement en France mais encore dans tous les pays fortement industrialisés du monde occidental, révèle l'inadéquation des hommes à la société de profit moderne, apparaît comme une sorte de signal d'alarme, comme l'avertisseur d'un processus de rejet, comme un archipel de révoltes à l'encontre de l'ordre établi, de l'autorité, du paternalisme, bien sûr, mais aussi de la solitude, de la grisaille, de l'hébétéude, d'une culture et d'une société « grimées en prétexte à la non-communication directe, érigées en barrage d'objets entre et contre les esprits, raccommoquant sans cesse un filet autour des êtres qui passent au travers ».

Inter-Action se voudrait, ainsi, « un centre d'informations, de liaison entre tous ceux qui aspirent à une vie différente... » (3). On peut lire dans la présentation de **Multiples** : « Nous appartenons au quotidien, mais nous n'en sommes pas satisfaits. Nous passons alors à la fenêtre de l'imaginaire pas à pas, mot à mot, non pour fuir mais pour conquérir cette terre proprement humaine où nous vivons un jour quotidiennement » (4). **Tirade** désire former

■ **Zinograph** (3,50 F - Georges Michenet, 18, avenue du général de Gaulle, 58000 Nevers). Contient beaucoup de bandes dessinées : d'excellentes et de moins bonnes. Comme dit l'un des numéros : « Vite, vite, la presse souterraine ça crève à la fleur de l'âge ».



« Libérons l'école »

■ **Le Parapluie** (3 F - Henri J. Enu, 42, rue René Boulanger, 75010 Paris). Paraît assez régulièrement et publie des textes longs et solides sur les communautés, l'écologie, le cinéma, la drogue, l'éducation (Michel Giroud), etc. Un « classique » du genre.

■ **Zinc** (2,50 F - 33, rue St-André des Arts, 75006 Paris). Autre publication parallèle bien connue (puisque'elle en est déjà à son quinzième numéro) qui se présente comme : « Très beau, pas cher ! » ; la formule a fait fortune, les inventeurs pas encore. **Zinc** se partage entre l'information et la contestation Il publie des BD, notamment de Guitton que j'apprécie beaucoup et de Lesluin qui pratique le « collage BD » en insérant des fragments de dessins pris à **Pif** ou à **Pilote** dans ses propres planches. Leurs messages sont très percutants. A noter que, depuis le n° 12, **Zinc** est édité par Ballon. Le dernier (octobre 1973), excellent, est consacré au racisme.



« Nota Bene »

■ **L'écho des savanes** (5 F - 39, rue des Abbesses, 75018 Paris) en est à son cinquième numéro, mais verra-t-on le sixième ? Ses trois créateurs : Gotlib, Mandryka et Claire Brétecher (l'inventeur du Bolot occidental) dénoncent avec un humour qui est, selon le dessinateur, tout en finesse, en cocasserie, délirant ou très fortement teinté d'érotisme. Frappé d'interdiction parce qu'il évoquait l'ingénu Petit Chaperon Rouge et la délicieuse Blanche-Neige sous des aspects inhabituels, faut-il parler de ce « parallèle » au passé ? En tout cas les cinq premiers numéros parus, tous remarquables, se trouvent encore dans les librairies.

une équipe solide pour « grignoter ensemble les limites imposées à la liberté d'expression » (5). **Apiniou** se déclare « journal de rien, d'abord fait pour insinuer le rien, ce qui doit conduire les lecteurs à la tabula-rasa, c'est-à-dire : remettre tout en question » (6). Quant au **Citron hallucinogène** (7), le manifeste-type de son premier numéro proclame, non sans humour, qu'il est :

« l'âme de la révolution
puisque d'un beau geste de citron
le drapeau bleu-blanc-rouge
devient bleu-blanc-rouge-jaune
et passe à l'ennemi... »

Fandoms et fanzines

Certaines catégories de revues multigraphiées ne se préoccupent apparemment pas de contester tel ou tel trait saillant de notre société, mais s'affirment comme des bancs d'essai dans le domaine de l'idée et de la littérature. Cela est surtout net dans le secteur de la poésie, dans celui de la bande dessinée, et dans celui de l'insolite. Les poètes ont le plus grand mal — ce n'est pas d'aujourd'hui — à faire vivre une revue. Brûlant cependant du désir de voir paraître leurs œuvres, ils ont alors souvent recours à la publication ronéotée. **Encres vives** de Michel Cosem, **La Corde d'airain** de Robert Alateinte — et combien d'autres — ont d'abord paru en feuillets multigraphiés avant de devenir revues imprimées, mises en place chez les libraires. **Présence de l'Ouest**, de Robert Delahaye (8) perdue en ayant adopté une solution à mi-chemin : toute la publication est imprimée — fort bien d'ailleurs — sur une presse à main par son directeur.

Mais les domaines au sein desquels les divers procédés de reproduction typographique s'en donnent à cœur joie, ce sont ceux de la bande dessinée, de la littérature fantastique et de la science-fiction. Aux Etats-Unis, il existe une immense société secrète qui s'appelle *le fandom*. C'est le monde à part des fanatiques de la bande dessinée et de leurs propagandistes : les *fanzines*. Ce mot vient de *FAN* atic et de *maga ZINE*. C'est un condensé des deux termes, tel que les Anglo-Saxons en fabriquent couramment, qui désigne une revue ronéotypée. Plus de mille fanzines sont actuellement édités aux USA rien que dans le domaine des bandes dessinées. Chacun rassemble un certain nombre d'amateurs et fonctionne comme un petit cénacle avec sa spécialité, ses réunions, ses communiqués, etc. Il y a un perpétuel renouvellement de cette masse, beaucoup disparaissant après quelques numéros, d'autres naissant à

leur place. Il arrive que quelques-uns sortent du rang, acquièrent la notoriété. C'est le cas de **Comic Crusader**, de **Fandom Calling**, etc. Au-dessus de tout cela, il existe une « Academy of comic-book fans and Collectors », dont le secrétaire général est Jerry G. Bails, qui édite une sorte de bottin-répertoire du fandom et organise des rencontres pour les amateurs et les spécialistes de bande dessinée, les « comiconventions ». En Angleterre, on peut observer l'apparition graduelle d'un mouvement semblable au fandom US, c'est le fandom UK (United Kingdom), avec des organisations particulières en voie de création, comme la BAFMA dirigée par Derek G. Skinn. En France, où la CELEG et la SOCERLID — la première ayant pour organe **Giff-Wiff**, la seconde **Phénix** — sont des sociétés d'études des bandes dessinées, celles-ci se trouvent davantage propagées par les revues que les fanzines qui demeurent le champ incontesté de la littérature insolite, encore que la publication polycopiée **Zine-Zone** (9) se déclare « un magazine d'amateurs — à buts non lucratifs — destiné aux fans de l'art graphique ».

Le premier fanzine de science-fiction fut publié en France par Marcel Battin. Il s'intitula d'abord **Orion**, puis **Karellon-Orion** après association avec G. Gheorghiu — auteur de science-fiction à ne pas confondre avec Virgil —, enfin **Chaos. Lunatique**, fanzine dirigé par Jacqueline H. Osterrath (10), en est à son soixantième numéro. C'est un classique, très connu, qui accueille un grand nombre de textes et comporte une chronique régulière de comptes rendus de livres : « Le bibliographe ». Des auteurs aujourd'hui consacrés y ont publié leurs premières nouvelles. J.-P. Andrevon, notamment, qui, interviewé dans le n°3 de **Nyarlathotep** — autre fanzine, au titre très lovecraftien, dirigé par Marc Michalet (11) — déclarait : « Je considère l'expérience du fanzine comme très enrichissante. C'est une « école » où l'on se rend compte de la vie de la science-fiction... Le but d'un fanzine devrait être de publier des interviews, des critiques, des débats, etc. de façon à devenir le « miroir » de ce qui se passe dans les milieux de la science-fiction, à être le lien entre les professionnels et les lecteurs. Mais cela n'est pas facile car, d'une part, les professionnels vouent souvent un profond mépris au fandom, ce en quoi ils ont tort, et, d'autre part, les fanzines perdent trop de temps en vaines et stériles querelles de chapelles, eux aussi... ».

Parmi les fanzines français que l'on trouve actuellement, citons **Aspect**, édité en offset et s'adressant à la fois aux amateurs de bande dessinée, de récits fantastiques et de cinéma-bis, **Maccabre**, le fanzine des récits d'horreur et **L'Ecran fantastique**, tous trois dirigés par A. Schlockoff (12) ; **L'Aube enclavée** animée par Lucien Planchat (13), qui contient des études, des textes et des illustrations de maîtres du gra-

■ **Le petit Mickey qui n'a pas peur des gros** (ronéoté - Christine Poutout, 6, rue Neuve, 94400 Vitry) rassemble avis, adresses, communiqués et manie l'humour franchement mieux que le duplicateur. Mais le titre n'est-il pas génial ?

■ **Falatoff** (Sylvain Insergueix, 3 bis, chemin des Carrières, 95230 Soisy-sous-Montmorency) a consacré un numéro spécial double (n° 14/15) au dessinateur Philip Caza dont nos lecteurs ont pu apprécier le talent dans cette revue (Cf **l'éducation** du 24 février 1972, p. 19).

■ **Vanille free-press** (3 F - Dominique Mulhem, 1, rue des Camélias, 92600 Asnières). Publication en forme d'affichettes pliées contenant des BD sans suite, des graphismes éclatants, des articles sur le jazz ou l'écologie, une enveloppe-surprise parodiant cruellement les gadgets hebdomadaires et laborieux de certaines publications pour enfants.



HOMMAGE
À
L'AVENIR

« Zine »

La place nous manque pour continuer ces analyses. Contentons-nous de citer en vrac, pour terminer, d'autres titres de journaux et fanzines réalisés en province ou dans les pays voisins cette fois : **Le Mégafoutral** (R. Lefebvre, 146, rue de la Liberté, 78200 Mantes-la-Jolie). **Echymose**, « journal underwater » (Didier Bidard, 43, rue Ecuylère, 14000 Caen). **L'Octopode**, « journal visqueux » (Michel Jacquemin, 24, rue de l'Etape, 39200 St-Claude). **L'imbuvable** (Eric Burmann, B.P. 18, Rives du Cher, 37005 Tours). **SKBLIZ** (X. Legris, Résidence Guebwiller, rue de Provence, 17000 La Rochelle). **Krukuk** (Georges Gasco, Ch. Vie de Létras, 01220 Divonne-les-Bains)... Trois sans adresse : **La Presse Pirate** ; **Beuark !** ; **J'en ai marre**, « Le journal qui n'a pas peur des mouches »... Et puis encore : **Le plume à poil** (5, rue du Temple, 1201 Genève, Suisse). **Le Grand Soir** (25, rue Van Ekwyck, 1050 Bruxelles, Belgique)... Sans oublier, bien sûr, **Le Citron hallucinogène** de Bernard Blanc (22, bd Clémenceau, 83000 Draguignan).

phisme fantastique : Virgil Finlay dans le n° 2 ; **Crépuscule** (14), **Labyrinthe** (15) et **Mal d'Aurore** (16), dont les jeunes fondateurs, Danièle Grèzes et Noé Gaillard, préparent actuellement un numéro consacré à René Barjavel, en sont encore à la période de lancement. **Iblis** (17), qui recherche le sérieux dans la forme et le fond : un numéro récent, illustré par Philip Caza, est consacré au bestiaire de Van Vogt ; un autre à Dino Buzzati, un troisième aux fameux Peanuts ; un autre encore à l'« heroic fantasy », **Le Citron hallucinogène** (7), qui publie des bandes dessinées, des nouvelles fantastiques et de science-fiction, des poèmes, des textes soulignant l'appartenance de la lutte écologique à la lutte des classes.

On pourrait encore grossir la liste de ces titres, sans pouvoir toutefois assurer le lecteur qu'il parviendra à mettre la main sur ces éphémères légions dont les membres s'intitulent : **Le Tamarois**, **J'éjacule**, **Polluman**, résultat de la fusion d'**Apinion** avec **Polludrill**, lequel avait déjà dévoré **Thug**, **Vrutch**, etc. Il serait possible d'en remplir des pages.

Dans le même temps d'autres fanzines disparaissent et d'autres atteignent le but longtemps caressé en secret par tout capitaine d'une ronéo cafouilleuse et souillonne : la publication imprimée. Ainsi s'éteignit **Mercury**, la revue de l'insolite, qui eut une quinzaine de numéros très agréablement multigraphiés — avec des illustrations en offset — dont les sommaires copieux comprenaient des chroniques très diverses, notamment la critique des films de J.-P. Bouyxou : « in-cinération ». Ainsi évolua **Horizons du fantastique**, créé par Dominique Besse, un des directeurs du défunt **Mercury**, avec Louis Guillon, dont le premier numéro fut ronéoté, mais qui devint par la suite — et continue toujours d'être — la luxueuse revue trimestrielle de fantastique et de science-fiction que l'on sait.

(1) Pour ce dernier cas, voir notamment dans le magazine **Actuel**.

(2) Réalisation Pierre Lance - B.P. 253-01 Paris RP.

(3) B.P. 8-21210 Saulieu.

(4) Henri Heurtebise, 1, rue Sévère, 31600 Muret.

(5) J.-J. Ramanès, Poste restante principale, 64000 Pau.

(6) Jean Caillon, 20, rue des Volontaires, 75015 Paris.

(7) Bernard Blanc, 22, bd Clémenceau, 83000 Draguignan.

(8) 41, avenue du 6 juin, 14000 Caen.

(9) 232, rue St-Denis, 75002 Paris.

(10) 11, rue Edmond-Roger, 75015 Paris.

(11) 26 bis, rue Duquesne, 69006 Lyon.

(12) 9, rue du Midi, 92200 Neuilly.

(13) 11, rue Bel-Air, 57000 Metz.

(14) Dominique Abonyi, 2, avenue Moderne, 75019 Paris.

(15) J.-P. Laselle, 1, rue de la Méditerranée, 51100 Reims.

(16) 27, avenue F. Verdier, 81000 Albi.

(17) François Bazzoli, 20, rue du Monastère, 13004 Marseille - **Iblis** ne paraît plus actuellement mais cherche à reprendre vie sous une forme nouvelle. Nous en avions rendu compte ici, à propos d'un numéro consacré au bestiaire de Van Vogt.

*** Éclaircissement sous forme de notes

Bernard Blanc, qui dirige Le Citron hallucinogène et La Jungle neuve, donne ici sa définition, restrictive, de la presse parallèle. Sur le même sujet, on peut lire aussi, du même auteur, un article paru dans le numéro d'octobre de la revue Fiction. Nous renvoyons également le lecteur à un dossier réalisé par Roger-Pol Droit sous le titre « La presse parallèle en France », publié dans Le Monde des 22-23 avril 1973

La formule de l'Annuaire de la presse parallèle n'est pas excellente, comme tout ce qui reste dans le vague, pour définir une totalité, souvent trop ramifiée pour une quelconque généralisation. Exactement, la presse parallèle est une sous-partie de l'ensemble des publications « d'un tirage inférieur à 3 000 exemplaires et non distribuées par messageries ». On ne peut absolument pas, par exemple, considérer les revues de poésie comme de la « presse parallèle ». Car la presse parallèle, domaine à part, est l'expression de la CONTRE-CULTURE, l'aboutissement de toutes les tentatives de subversion contre le système, et cela à tous les niveaux, ceux de l'art ou du quotidien. On ne comprendra jamais rien à la « Free Press », ou « presse libre » si on passe sous silence l'aspect de contestation radicale d'un système social établi (c'est-à-dire le système capitaliste). Il faut donc ne jamais penser cette presse comme une chose essentiellement écrite. Au contraire, elle est l'aboutissement des luttes de la vie de tous les jours, ou le point de départ des luttes futures. Le premier danger auquel on se heurte lorsqu'on parle d'elle, c'est la réification. C'est pour cette raison qu'à côté de la chose littéraire (nouvelles, poésie, etc.) les renseignements pratiques prennent une place aussi importante dans tous les journaux de cette catégorie. C'est pour cela aussi qu'une revue « parallèle » ne présente pas d'intérêt en elle-même, mais n'est « réussie » que lorsqu'autour d'elle une équipe se crée, pour qui vivre et agir ensemble passe avant la confection d'un nouveau numéro. Notre revue, **Le Citron hallucinogène**, se présente ainsi : « ... trouver des contacts dans toute la France (et ailleurs) afin d'établir un réseau d'amitié, d'expression libre et de création ».

Plutôt donc que la définition de l'Annuaire de la presse parallèle, qui ne semble pas avoir compris les buts de cette presse, je propose celle de **Paraphrase**, journal d'information paral-

lèles, aujourd'hui disparu :

« Pour résumer, on peut peut-être définir l'information parallèle comme celle qui traite :

- soit de tentatives, de réalisations de projets, de luttes visant à détruire le système, ou à s'organiser en dehors de lui ;
- soit de faits officiels qui, par leurs caractères « contre culturels », risquent d'encourager les luttes, les tentatives ou les réalisations marginales ou révolutionnaires ;
- soit encore de faits officiels qui mettent en évidence le caractère souvent répressif ou contradictoire de ce système ».

Nul besoin de recensement savant pour voir qu'il est très facile de répondre au « pourquoi » de la presse parallèle. Tous ceux, de quelque bord idéologique qu'ils soient, qui, à un moment ou à un autre, se rendent compte que la vie actuelle imposée doit être changée, sont inévitablement attirés dans les filets de la presse parallèle. Celle-ci, en effet, a des motivations profondément politiques, mais se veut plus agréable à lire qu'un journal militant traditionnel. Face à la liberté d'expression inexistante — et non pas seulement « toute relative » — de la grande presse qui, d'ailleurs, ne fait rien pour tenter d'acquiescer cette liberté, face à la grande misère de l'expression littéraire volontairement cultivée par les mandarins, la presse parallèle alliée (tant bien que mal) l'art et la politique. Il ne faut pas avoir peur de le dire : le mot d'ordre général

de l'ensemble de la presse underground, c'est REVOLUTION, même si, ensuite, on ne s'entend pas sur les méthodes pour mettre en pratique cette révolution. La presse parallèle véritable se veut une presse de combat, qui cependant n'oublie jamais de faire passer le plaisir avant le reste, le plaisir de lire un poème, une nouvelle, une bande dessinée. Tout dépend évidemment du contexte où se placent ces œuvres. Elles n'auront pas la même résonance dans une plaquette (bien nette) de poésie, et dans une revue touffue (où parfois même l'on se perd) qui invite, à chaque page, à la vraie vie et à la liberté. Dans ce cas, la subversion n'a pas besoin d'être « ouvertement prononcée », elle est la condition sine qua non de la lecture.

Un phénomène significatif, au cas où l'on condamnerait « l'utopie » de ce mouvement, c'est l'ouverture de plus en plus importante des journaux souterrains aux questions écologiques. Sans parler des journaux parallèles essentiellement occupés de ce problème fondamental (**Survivre et Vivre**), 5 rue Thorel, Paris 75002 ; **Etre**, Les cahiers d'écologie politique, 7 rue de Chaumont, Paris 75019 ; **Le Courpatier**, B.P. 2, 84110 Vaison-la-Romaine, Rasteau) tous les autres apportent leur contribution à ce problème. Il n'est plus question alors de parler d'utopie, mais de réalisme.

Ainsi, et c'est là l'aspect fondamental de la presse libre, des poèmes peuvent côtoyer des appels à l'organisation de réseaux parallèles de distribution de nourriture biologique, et cela sans nuire à l'homogénéité d'une revue. C'est que les animateurs de cette presse, et leurs lecteurs, ont compris que tout était lié...

C'est une erreur de confondre la presse parallèle définie ci-dessus et l'immense domaine des « fanzines » qui n'ont absolument pas les mêmes buts. Il n'est pas question de politique dans ces derniers : revues intéressantes, mais parfaitement littéraires et intégrées au système, même si elles paraissent en dehors des circuits (encore que, dès qu'elles peuvent y entrer, elles sautent sur l'occasion), même si les textes qu'elles présentent sont d'avant-garde... Ainsi, **Le citron hallucinogène** (même s'il publie un numéro spécial science-fiction/fantastique), **Apiniou**, **La presse pirate**, **Vroutch** et les autres ne font pas partie du fandom... et ne le veulent pas.

Bernard Blanc

Dossier réalisé par Pierre Ferran
avec la collaboration de Bernard Blanc

un décor... ... un tableau véritables reproductions SUR TOILE

30 F l'un • 100 F les 4

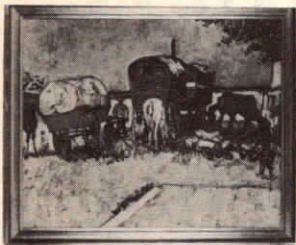
(FORMAT 21 x 30 cm)



A - J. LAURENT - Sophie
21 x 30 - 40 x 50



B - MONNOYER - Fleurs
21 x 30 - 40 x 50



C - VAN GOGH - Roulottes
21 x 30 - 40 x 50



D - NICOLL - L'arbre mort
21 x 30 - 40 x 50

(FORMAT 40 x 50 cm 120 F)

Nouveau

Nous éditons également des tapisseries murales qui sont de véritables œuvres d'art, tissées ou imprimées à la main, signées par l'artiste, numérotées (tirage 200 exemplaires maximum). Les prix sont si raisonnables que désormais tout le monde peut enfin posséder une véritable tapisserie (rien de comparable avec le canevas). Des conditions toutes particulières sont réservées aux enseignants.

COMMANDEZ CES BELLES REPRODUCTIONS SUR TOILE VÉRITABLE, ENCADRÉES AVEC SOIN, BOIS DORÉ À LA FEUILLE, EXISTE EN DEUX FORMATS, 21 x 30 cm et 40 x 50 cm AU CENTRE DE DIFFUSION ARTISTIQUE ET PÉDAGOGIQUE BOITE POSTALE 4 - 61310 LE PIN AU HARAS

NOM _____
Prénoms _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____

FORMAT 21 x 30 à 30 F - A - B - C - D
FORMAT 40 x 50 à 120 F - A - B - C - D

- Votre catalogue couleurs concernant vos reproductions sur toile, tous formats à 10 F.
 Votre catalogue couleurs concernant vos tapisseries murales à 10 F.
 Je vous règle _____ par chèque postal/bancaire/contre remb. + 5 F.

POUR ENRICHIR ET DÉCORER VOTRE INTÉRIEUR

BIBLIOTHÈQUES - VITRINES - ÉLÉMENTS

* FONTENEAU *

CATALOGUE
GRATUIT

A TOUS LES PRIX
POUR TOUS LES GOÛTS
DANS TOUS LES STYLES

DE STYLE
CLASSIQUE
MODERNE

VOICI QUELQUES MODÈLES EXTRAITS
DE NOTRE LUXUEUX CATALOGUE

UNE BIBLIOTHÈQUE FONTENEAU

apportera à votre foyer un élément original et nouveau de confort et de distinction ainsi qu'une satisfaction durable.



ALMERIA



RUSTIQUE



REGENCY

ACAJOU
CHÊNE • TECK
LAQUÉ

POUR METTRE EN VALEUR VOS OBJETS PRÉFÉRÉS

livres, bibelots divers, maquettes, porcelaines, étains, poupées
revivront pour votre plus grande joie.

de mendez



TRIANON



AXEL



BIBLIOTHÈQUES LAQUÉES



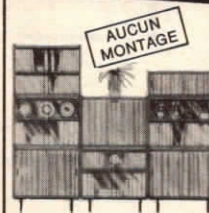
ARIANE

LOUIS
XVI

CONTEMPORAIN

TOUTES LES BIBLIOTHÈQUES FONTENEAU SONT D'UNE GRANDE CAPACITÉ

ÉLÉMENTS : VERNIS OU LAQUES, CLASSIQUES OU MODERNES
POUR VOUS PERMETTRE UN RANGEMENT FACILE



ÉLÉMENTS VERNIS



AQUITANIA

modèle transformable et extensible

quelques exemples de possibilités



ÉLÉMENTS LAQUÉS

STYLE
JEUNE

Ces éléments « en bois laqué » (blanc satiné lavable) sont conçus pour le rangement et la décoration. Ils s'harmonisent avec tous les styles et, très solides, ils ont leur place partout.

MODÈLES EXCLUSIFS TOUS D'UNE FINITION TRÈS SOIGNÉE SATISFACTION GARANTIE OU POSSIBILITÉ DE RETOUR

PRIX TRÈS AVANTAGEUX GRÂCE À LA VENTE DIRECTE
PAR CORRESPONDANCE • LIVRAISON IMMÉDIATE SANS FRAIS

UN CATALOGUE COPIEUR, BOURRÉ D'IDÉES

Illustré de véritables photographies, le catalogue FONTENEAU contient toutes les indications nécessaires : dimension, bois, prix, etc, pour choisir chez vous librement.



GRATUIT

UNE
IMMENSE
EXPOSITION
CHEZ VOUS

FONTENEAU-CENTRE DE GROS - B.P. 93-86010 POITIERS
DÉCOUVREZ LES POSSIBILITÉS INFINIES QUE VOUS OFFRE FONTENEAU

CATALOGUE GRATUIT

Veillez m'envoyer sans engagement, votre catalogue gratuit

M _____

Code _____ VILLE _____

EDITIONS FONTENEAU & Cie
CENTRE DE GROS - B.P.93 - 86010 POITIERS tél. 41.68.53

DÉCOUPER TOUTE L'ANNONCE

Mots croisés

par Pierre Dewever

Problème n° 140

1											
2											
3											
4											
5											
6	M	O									
7											
8											
9	E	T	E	L		E	T	E	T	E	
10	S	E	L			T	A				S

Horizontalement. 1 - Vapeur qu'on voyait, autrefois, dans les brumes du Havre. 2 - Recommander une lettre de sollicitation. 3 - L'ange Raphaël lui fit donner une seconde vue - Note bien faite pour finir la guerre et entamer la réconciliation. 4 - Des reliques pour La Fontaine - Prêtes pour communier. 5 - Publiciste et historien allemand. 6 - Quartier central de Plymouth - Sorti du néant - Résonnement précis. 7 - Sombre inconnu - N'offre plus aucune résistance. 8 - Contrée d'Afrique - Patrie d'Ivan Tourgueniev. 9 - Centre de pêche et station balnéaire en Bretagne - Descend brutalement un chef à la hauteur des pieds. 10 - Grossier lorsqu'il est gris - Le ministre des transports est sur son char.

Verticalement. 1 - Femmes d'Amérique latine en voie de disparition. 2 - Petit papillon s'affichant dans les vergers. 3 - Garnir des tripes à fumer - Fruit second du Paradis. 4 - Le plus important ou le moins cher dans une corbeille de mariée - Grand envahisseur « barré » par Nasser. 5 - Précède, en abrégé, une Maxime méridionale - Greffe. 6 - Démonstratif - Se livre à une action dégradante - Conjonction. 7 - Conservateur grand teint du chamois, du saumon ou du canari - Mit le prix. 8 - Abréviation d'une phase très lumineuse - L'usure le fait gonfler. 9 - Enfant des bois au front dégarni - Fleuve de Bretagne. 10 - Ils font rougir la face à la suite d'une grande affection.

Solution du problème n° 139

Horizontalement 1 - Ecouteuses. 2 - Sauna-Sale. 3 - Cire - Finir. 4 - Ars - Renier. 5 - Le-Citée. 6 - Coter - Or. 7 - Draper - Tri. 8 - Aunis - Côte. 9 - Néon - Fourir. 10 - Tete-relles.

Verticalement. 1 - Escaladant. 2 - Caire - Ruée. 3 - Ours - Canot. 4 - Une - Copine. 5 - Ta - Rites. 6 - Fêter - Fe. 7 - Usiner - Col. 8 - Sanie - Toul. 9 - Elie - Ortie. 10 - Serruriers.

Échecs par Jacques Négro, arbitre national FFE

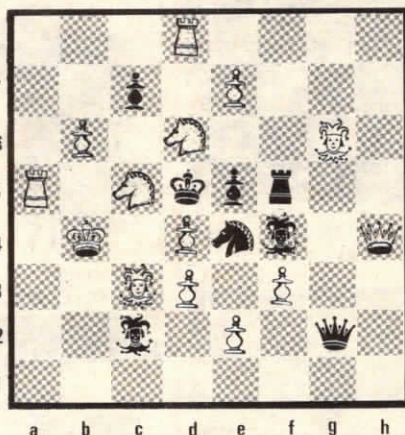
Concours permanent

Problème n° 7

A.C. White et K. Hannemann

Un bien joli problème. Six mats sur la même case. Le maximum de coups matants sur la même case. La clé se passe de commentaire. On ne fera jamais mieux parce que l'on manque de matériel.

La clé d'un problème d'échecs peut être obtenu de bien des façons ; nous citerons les clés : 0-0, 0-0-0, promotion, prise d'un pion ou d'une pièce, prise « en passant », etc.



Mat en deux coups (14 + 8 pièces)

Envoi des solutions à Jacques Négro

Echecs — Nice-Matin 06000 Nice

Délai limite des réponses : 27 décembre

Solution du problème n° 5

Scotti — Diot — Monreal
Problembiad 1955

Clé : Tf4 (menace 2.Dd6 mat).

Dans les problèmes à menace, la clé introduit une menace de mat ; au coup suivant les Noirs parent la menace initiale, mais cette défense produit un effet nuisible exploité par les Blancs pour donner le mat d'une autre façon (les variantes).

Si 1... Fd5 joue (Fxé6, Cc6 joue, Cxé6, Txé6, Rxé6). 2. Té4 (Cxd3, Té4, Cç4, Cg4, Dd6) mat.

XXI^e Jeux olympiques échiquéens Nice, du 6 au 30 juin 1974

En avez-vous entendu parler ? Savez-vous que quelques dévoués ont abandonné leur passe-temps favori pour organiser cette Olympiade du Cinquantenaire de la FIDE ?

Pousseurs de bois, mes frères, il est temps de sortir de vos tours d'ivoire et d'œuvrer

avec nous pour faire de ces XXI^e Jeux olympiques échiquéens la plus belle de toutes les manifestations échiquéennes réalisées à ce jour.

Pour cela c'est simple ! La FFE a lancé depuis janvier une souscription fédérale. Tous les cercles, tous les lecteurs des chroniques d'échecs, peuvent recevoir des cartes de membres bienfaiteurs à 100 F et des timbres à 5 F.

Vous vous devez de participer... Partager notre ambition : la Fédération française des Echecs doit s'épanouir, s'élever. Il faut secouer le cocotier. Nous comptons sur le dynamisme de tous.

Pour la souscription : écrire à J. Négro « Echecs », Nice-Matin, 06000 Nice.

Conseils pratiques pour les débutants

Une sortie immédiate de la Dame peut, néanmoins, être justifiée par une faute grave de l'adversaire car il ne faut pas oublier, rien n'est absolu aux échecs. Avec souplesse, il faut savoir, parfois, déroger aux principes et faire preuve d'opportunisme. En voici un exemple :

Partie du pion du Roi

1. é4, é5. 2. Cf3, f6 ? Cette manière de défendre le pion noir é5 n'est pas correcte, car elle provoque l'affaiblissement de la position du Roi.

3. Cxé5. Par ce sacrifice momentané, les Blancs vont transformer leur avantage positionnel en avantage matériel.

3... fxé5. Il valait mieux refuser le sacrifice par 3... Dé7, bien que, dans ce cas, la partie des Noirs restât toujours compromise.

4. Dh5+, Rê7. Car si 4... g6, alors 5. Dxé5+, Dé7. 6. Dxd8 et les Blancs, quoique ayant sacrifié leur Cavalier, ont en définitive gagné la qualité.

5. Dxé5+, Rf7. 6. fç4+, Rg6 (1). 7. Df5+, Rh6. 8. d4+, g5. 9. h4, d6. Si, au lieu de ce coup, le Roi noir tente de fuir à g7, alors 10. Df7+, Rh6. 11. hxg5 mat.

10. hxg5+, Rg7. 11. Df7 mat.

(1) Les Noirs pouvaient prolonger la résistance en jouant, à leur 6^e coup, d7 (au lieu de Rg6).

Contre une enveloppe timbrée adressée à :

Jacques Négro
« Echecs » Nice-Matin - 06000 Nice

vous serez renseignés sur

- les lieux et les jours des cercles d'échecs de votre région ;
- toutes les questions et les informations sur le jeu ;
- l'analyse des parties ;
- l'étude de vos inédits ;
- le jeu par correspondance ;
- les revues et les livres d'échecs ;
- et sur « Nice ville olympique » juin 1974.

ÉCHANGES ET RECHERCHES

14,50 F la ligne (TVA comprise) (45 caractères, signes ou espaces). Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 4 timbres à 0,50 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe timbrée portant uniquement le numéro de l'annonce dans le coin supérieur gauche. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 13, rue du Four, 75270-Paris, Cedex 06.

LOCATIONS

Offres de locations

- 04-Allons 1 000 m, prés stat. ski, mais. nve, F4 tt conf., jard., pêche, chasse, prom., à l'an. Ecr. Ferrand, 04140 Seyne.
- 05-Ancelle 1 350 m, 15 km Gap, ds chalet, studio, 3-4 pers., tt conf., fév. B C 500 F p/sem. Ecr. Richard, CDNPI, 78360 Montesson.
- Cannes lycée Carnot, loue au mois ou vd liv., c., 2 ch., tt conf., 6e ét., vue, 185 000 F, tél. : 380-45-62.
- 05-Merlette, ski, F2-F3, 5-8 pers., Noël, fév., Pâques. Ecr. Berger, lycée g., 17000 La Rochelle.
- 73-Le Corbier, ski, studio 5 pers., tt conf., Noël-Pâques 1300, fév. zone A 750 F. Ecr. P.A. n° 158.
- Savoie, près plus. stat. ski, appt 6 pers., ds villa, 280 F p/sem. tt comp. Ecr. P.A. n° 160 ou tél. : Paris 076-19-11.
- Htes Alpes, alt. 1 640 m, studio tt conf., 4 pers., ski, patin, piscine, promen. ttes sais. Ecr. P.A. n° 167.
- Savoie, sports hiv., encore quelques poss. de loc. appts meub., tt conf., ttes périodes. Ecr. P.A. n° 159.

ÉCHANGES

- 60 km Paris Vexin, mais. 4 ch., bns. c. cent. c./mais. rég. ind., Noël, Pâques, juil., août. Ecr. Ducos, Monts, 60119 Henonville.

COMME 2 000 COLLEGUES EUROPEENS

échangez votre logement pour les vacances. INTERVAC, 27, rue James-Cane 37000 TOURS

HOTELS - PENSIONS

- 74360 Abondance, HOTEL LA ROCAILLE, tél. 74, dispon. fév. zone C, px modérés.
- Auv., vac. neige, 10 km Super Lioran, pens. 35 à 37 F. Ecr. HOTEL A LA BELLE VALLEE, 15450 Thiézac.
- Vac. de Noël à l'HOTEL DES TOURISTES * N.N. 15580 St-Jacques-des-Blats, 1 000 m, 5km stat. Super-Lioran. Px de pens. 37 F T.S.C. Prix pour enfant. Boisson en sus.
- 74-Lullin, alt. 850 m, HOTEL DE LA POSTE, tél. 10, repos, ski, 39/44 F.
- Nice H. AZUR* *, 91, q. Et-Unis 06300, centre, f. mer, 45 ch. av. bns. wc, cuisinettes, frigo, tél.
- CAP D'ANTIBES, le GRAND VATEL, tél. (93) 61-37-43, jard. park, TV, pens. Noël 32 F et 36 F TTC.

VENTES ET ACHATS

- Vds 29-S. Penmarch, 300 m plage, vue s/mer, bd route, poss. branch. e., pour camp. carav., terr. non const. 100 m x 5,25 m, 15 F le m. Ecr. Moreau, 102, rue J.-Jaurès, 29200 Brest.
- Vds 04-Estoublon, alt. 500 m, pte mais. 3 p., cuis., conf., gde terrasse couv., 1 000 m² arros., arb., riv. doct. commerc., clim. except., 90 000 F. Ecr. Settimelli, éc. Fontonne, 06600 Antibes.

(Suite page 32)

PROJECTEURS DIASCOPIQUES & ÉPISCOPIQUES

de tous formats et de toutes puissances
appareils agréés par le Ministère de l'Éducation nationale
EPISCOPES et EPIDIASCOPES
projetant les surfaces de 15 x 15, 20 x 20 et 30 x 30 cm
de documents d'épaisseur et de grandeur quelconque
RETROPROJECTEURS - FLECHES LUMINEUSES
MICROLUX pour préparations microscopiques

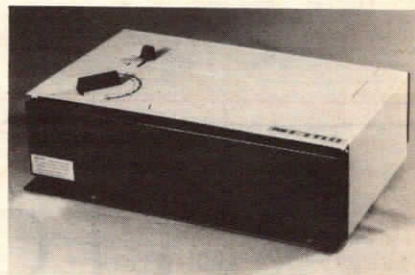
Établissements MOLLIER

97, avenue de Versailles, PARIS (XVI^e)
Tél. : 288-31-85

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

THERMOFLEX : 2 modèles
Thermocopieurs pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



MAJOR II Portable :
Duplicateur à alcool manuel en coffret portable avec poignée de cuir. Réglage de la force d'impression. Débrayage automatique du rouleau de pression. Format maximum : 240 x 345 mm. Sur option : Rampe d'injection de la solution alcoolisée, compteur.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

13 MODÈLES D'APPAREILS A PARTIR DE 373,90 H.T. FRANCO F.M.
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

MOELLE DE ROTIN ROTIN D'AMEUBLEMENT

B. DOUINEAU - B.P. 6

44450 CHAPELLE - BASSE-MER. Tél. : (40) 54-00-39

IMPORTATION DIRECTE
TARIFS SUR DEMANDE

DES PRIX - DU CHOIX - DE LA QUALITÉ

ÉCHANGES ET RECHERCHES * ÉCHANGES ET RECHER

14.50 F la ligne (TVA comprise) (45 caractères, signes ou espaces). Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 4 timbres à 0,50 F à joindre à la demande d'insertion.

(Suite de la page 31)

- Vds Bénicarlo (Esp.), 20 m mer, r. de ch., studio meub., bns, terr., équipé, 38 m², 25 000 F, vue imp. Ecr. Iliou, 5, rue Laumet, 31300 Toulouse.
- Coll. vd pav. F4 nf, tt conf., gde terr., gar., prox. éc., comm., calme, ville du centre. Ecr. Richoux, 1, rés. Verrière La Noue, 18100 Vierzon.
- Vds ou loue Corse villa tt conf., bd mer, tte époque 74. Ecr. Dehocq, 4, rue Gadenne, 59350 St-André.
- Vds Nevers, 13, rue A.-Brisset, quart. calme, bon terr. av. gar. 775 m², faç. 25 m, ttes viab. Ecr. Petitlot, ONCF, 95450 Avernès.
- Inst. ach. appt F2 ou F3 préf. 12e, près IGN. Ecr. Piccot B., 14, rue Lt-Quennehen, 94300 Vincennes.

40-LABENNE-OCEAN

Entre HOSSEGOR et BIARRITZ
4 km PORT DE PLAISANCE CAPBRETON

TERRAINS A BATIR

à partir de 35 F le m²
1 000 m². Plage. Forêt. Calme.
Crédit 90 %
COLLE Agence Bois-Fleuri
LABENNE-OCEAN

AUTOMOBILES-CARAVANING

- Vds cause dble emp. R8, 1968, t. b. ét., pneus nfs. Ecr. Labarraque, 106, av. J.-Jaurès, 93800 Epinay-sur-Seine, tél. 243-87-56.
- Vds 304 break bleu mét., 6 700 km, lib. janv. Ecr. Collot, 15, rue d'Es Coures, 25600 Vieux-Charmont, tél. : 91-24-80.
- Vds 504 inj. autom., sable, avril 73, 5 000 km. Ecr. Boiteux, 6, gd Chemin, 25460 Etupes.
- Vds auvent et couchette carav. Adria 305. Ecr. Drouan, 13 Joliot-Curie, 72160 Connerre.
- Vds carav. habit. Bison Mobil Home, juil. 71, 10 m/2,70 m, ent. amén., pr. rés. second., lib. fév. Ecr. P.A. n° 161.

CORRESPONDANCE SCOLAIRE

- 3 CE 2, 14 CM mixte ch. corresp. Ecr. Heuilley-Cotton, 52600 Chalinorey.
- 10 CM1, 9 CM2 ch. corresp. ttes rég. Ecr. Ec. Cabanac, 33650 La Brède.
- CM1-CM2 mixte 34 él. ch. corresp. Corse janv. 74. Ecr. Ec. g., Chilleux-aux-Bois, 45170 Neuville-aux-Bois.
- Cl. unique, 4 SE, 5 CP, 2 CE, 3 CM ch. corresp. mont. Ecr. Ec. de Drouilly, 51300 Vitry-le-François.

- Cl. mixte 20 CM2 ch. corresp. ttes rég. Ecr. Ec. Bourg, 55310 Tronville-en-Barrois.
- CM2 et CM1-CM2 éch. jour. scol. mens. Ecr. Ec. Billy-sur-Aisne, 02200 Soissons.
- 22 CM2, 13 f., 9 g., ch. corresp. ttes rég. Ecr. Ec. f., 81270 Labastide Rouairoux.
- CM2 29 g., CE1-CE2 mixte 28 él. ch. corresp. Ecr. Ec. g., Firmi, 12300 Decazeville.
- Mise en relation de classes ttes régions. CONTACTS, 27, rue James-Cane, 37000 Tours.

DIVERS

- Vds n° 1 à 43 de « La Faune », dont 1 et 2 reliures, px intér. Ecr. Ec. f., 57800 Cocheren Cité.
- Nourrice agréée gard. enf. jusqu'à la 6e, ds villa, tt conf., calme, b. air. Ecr. Ducasse, 65200 Pouzac.
- Vds livres anciens (17e à 19e), liste c. t. Ecr. Yven, 3, rue E. Bégarie, 44000 Nantes.
- Vds œuvres Malraux, 7 vol., 52 litho coul. Walter Spitzer, édit. numér. Ecr. P.A. n° 162.
- Vds magnétophone UHER 4400, 4 pistes, port., stéréo bloc sect., ét. nf. 1 000 F. Ecr. P.A. n° 163.
- Vds duplicateur Gestetner parfait état. Ecr. P.A. n° 164.
- 2 habitués grds voy. sport. ch. coéq. 30 à 45 ans disp. 6 à 8 sem. congé été 74 : Pérou, Bolivie ou Pamir afghan. Ecr. P.A. n° 165.
- Amitié durable prop. instce Toulon à coll. seule 52-58 ans et F2. Poss. retenir 3 a. avant. Ecr. P.A. n° 166.
- Chiots colleys et épagneuls dispon. santé, gar. tatoués, immun. Ecr. La Clairière, rte Courbousson, 77920 Samois-sur-Seine, tél. : 424-63-91.
- La Savinière centre perm. cl. de mer Savigny-sur-Orge, 85360 La Tranche, ch. cuisinière expérimentée et monit. (rice) voile BEMV. Ecr. au Dr.
- Espagne. Ecole d'espagnol pour étrangers cherche des collaborateurs en France. Ecr. TEE. Calvo Sotelo, 47, Reus. Espagne.
- Organisation de séjours scolaires à l'étranger, rech. professeurs pouvant assurer accompagnement et constitution de groupes. Ecr. Cilec, 14, rue Mt-Louis, 75011 Paris.
- Recherchons immédiatement et rentrée septembre 1974 instituteurs(trices) ayant formation mathématiques modernes. Envoyer dossier à :
The Toronto French School
2 Carlton St., Suite 919,
Toronto, Ontario
M5B 1J3, Canada
- Mariez-vous bien par L'UNION DES FAMILLES, fondée en 1913. Haute moralité, toutes situations. Mme Soulier, 28, rue de Turbigo, Paris 3e. Tél. : 272-35-02.



L'ÉOLIENNE

La cinémathèque la plus importante
et tous les disques et cassettes
au service des enseignants.

70 Bd St-Germain Paris 5^e - tél. 633 83 20

CHOLLETON S.A.

7, RUE CARVES - 92-MONTROUGE

TÉL. : 735-10-21

Spécialiste du rideau pare-soleil et
d'opacité prêts à poser pour
établissements scolaires
laboratoires, salles de projections

Tissus **NON INFLAMMABLES** - M1 conformes
à l'arrêté du 4 juin 1973.

Tissus bénéficiant du label **NON FEU**.



DEVIS GRATUITS d'après dimensions des fenêtres, portes, etc.
Demandez nos feuilles de mesures avec schémas.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc., sorties, ttes régions ts âges,
milieux div. c/3 timbres. PÉNCLUB-éduc.,
4, pl. B.-Carnot, 13-Marseille-2^e.

NOUS EDITONS

VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

Abonnements

INRDP, B.P. 365 11, 75526 Paris Cedex 11
Tél. : 345.37.21

Publicité - Petites annonces

13, rue du Four, 75270 Paris Cedex 06
Tél. : 326.36.92

**UN MERVEILLEUX
CADEAU POUR NOEL**

céradel
vous propose

- 1 Four 110 x 120 x 66
900 watts - 220 volts
- 6 Boîtes d'émaux
- 1 Pot de colle
- 1 Tamis
- 1 Pince à acide
- 1 Pince Brucelle
- 1 Crochet d'étréage
- 1 Spatule d'enfournement
- 1 Plaque d'amiante
- 1 Feuille de papier de verre
- 1 Rouleau de fil à cloisonner
- 1 Etui boîte allumettes
- 1 Coupelle martelée
- 1 Chandelier
- 1 Bracelet 6 éléments
- 1 Bague ovale
- 1 Broche ovale
- 1 Paire de boucles d'oreille
- 1 Paire de boutons de manchette
- 1 Pendentif rond
- 1 Pendentif trapézoïdal

LA PANOPLIE DU PETIT EMAILLEUR

Cet ensemble complet vous permet de faire à peu de frais tous vos travaux d'émaillage sur cuivre (bijoux - apprêts - formes, etc...),
grâce à la qualité incomparable des émaux SOYER

PRIX DE L'ENSEMBLE 253 F - PRIX PROMOTIONNEL 208 F ttc

Vous trouverez cette panoplie chez tous nos revendeurs spécialisés :

CONFORT - BABY
20, Rue Hôtel-des-Postes
06000 NICE

Louis OLIVIER
6, Avenue Jean-Jaures
08100 CHARLEVILLE-MEZIERES

GANTOIS - JOUETS
90, Rue de la Liberté
21000 DIJON

MATERNA
4, Rue d'Isly
35000 RENNES

AUX BEAUX JOUETS
Mme Simone BOULOT
10, Place du Marché
36100 ISSOUDUN

COLONNA
1, Rue Tronjolly
35000 RENNES

JEUX et JOUETS
B. ARTHAUD
16, Rue J.-J. Rousseau
38000 GRENOBLE

Librairie RICHER
6 et 8, Rue Chaperonnière
49000 ANGERS

ETS BONINI
19, Rue Sadi-Carnot
62400 BETHUNE

LOISIRS SCIENTIFIC -
Maison MARECHAL
39, Rue Rouget-de-Lisle
71300 MONTCEAU-LES-MINES

Librairie SELTEMANN
67600 SELESTAT

ATELIERS CREATIFS
14, Rue de Pisay
69001 LYON

LE CEP BEAUJOLAIS
30-44, Rue Victor-Hugo
69400 VILLEFRANCHE-S/SAONE

AU NAIN JAUNE
Maison RESSICAUD
53, Rue de Président Ed.-Herriot
69002 LYON

REVE D'ENFANT
8, Cours Gambetta
69007 LYON

GALERIE MODERNE
31, Rue Gambetta
72000 LE MANS

Sté P. TALANDIER et Cie
30, Avenue des Gobelins
75013 PARIS

GRANDS MAGASINS JONES
39, Avenue Victor-Hugo
75016 PARIS

LA JEUNESSE
Avenue du Cep
78500 POISSY

AU PETIT POUCKET
Jacques GUILBAULT
35, Rue Jean-Jaures
79200 PARTHENAY

LE PRINTEMPS
64, Bd Haussmann
75009 PARIS

LE GAI SAVOIR
20, Av. de la Hacquinère
91440 BURES-SUR-YVETTE

AU PETIT POUCKET
ETS GINDREAU et GUILBAULT
33, Rue Saint-Jean
79000 NIORT

MAMY
Madame RAISER
12, Rue du Docteur-Roux
92330 SCEAUX

LA JOIE D'OFFRIR
10, Avenue Jean-Jaures
92140 CLAMART

mobilier
VS

le mobilier scolaire le plus vendu en europe



Catalogue et devis gratuits sur demande

mobilier VS s.a.r.l. - 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél : 951.05.21 - 951.68.15

déesse publicité

le nouveau **quid?**

Connaissez-vous bien QUID ?

La gageure de QUID

Savez-vous que **QUID** est un ouvrage annuel qui tient la gageure de présenter en un seul volume, maniable et facile à consulter, des milliers de faits, de dates, de chiffres, de renseignements pratiques ?

Savez-vous que **QUID**, depuis onze ans, est un best-seller, qui tire maintenant à 200 000 exemplaires par an ?

Savez-vous que **QUID** est tout à la fois une indispensable mémoire de secours, un ouvrage de distraction aux renseignements cocasses et un irremplaçable instrument de culture ?

Savez-vous que **QUID** donne avec concision des faits et des chiffres qui permettent à chacun de se faire une opinion en connaissance de cause sur les questions clefs de notre époque et sur les sujets qui intéressent chacun d'entre nous.

Le miroir de l'actualité

Savez-vous que chaque année, **QUID** s'enrichit de milliers d'informations dans tous les domaines et qu'il fait le point sur les changements et les bouleversements qui sont intervenus ; en politique, les nouveaux chefs d'Etat, les élections, les coups d'Etat et les révolutions, les traités... ; les nouvelles conquêtes de la science ; les personnalités nouvelles qui s'imposent ; les grands succès du cinéma, les vedettes qui montent ; l'évolution de l'économie, des prix, des salaires suivant les métiers, de la valeur des monnaies ; les investissements nouveaux qui rapportent ; les records sportifs qui tombent ; les incessantes modifications des réglementations...

QUID 74 : un livre multiservices

Savez-vous tout ce que l'on peut trouver dans le nouveau **QUID** qui vient de sortir, tous les services qu'il peut vous rendre ? (**QUID 74** s'est encore enrichi de 130 pages de précisions nouvelles).

Une discussion, un jeu télévisé, un rallye, une référence à chercher, un examen à préparer, un mot croisé à terminer ? Le nouveau **QUID** vous dépanne instantanément.

Que vous soyez en famille, au bureau, entre amis, en vacances, le nouveau **QUID** vous permet de répondre aux questions que vous vous posez. Le nouveau **QUID** est votre mémoire de secours, quelles que soient votre formation, vos occupations ou votre violon d'Ingres.



QUID 1974, par D. et M. FREMY.
Editions **PLON**.

1456 pages, (12 000 000 de signes ! soit l'équivalent de 40 livres de format poche), illustré, cartes en couleurs, couverture cartonnée en couleurs. Chez tous les libraires : 55,60 F.

C'EST UN MERVEILLEUX CADEAU.

Parce que **QUID** s'intéresse à tout :

Les objets d'art sont-ils un meilleur investissement que la bourse ?

Les policiers sont-ils souvent sanctionnés ?

Quels sont les débouchés des différents baccalauréats ?

Quelle est la plus haute tour d'Europe ?

Risquons-nous de manquer de carburant ?

Quel est le prix d'une transmission téléphonique par satellite ?

Où vivent les Zoroastriens ?

Quel est le taux maximum de l'impôt en U.R.S.S. ?

Que gagne un pilote d'avion ?

Combien de toiles peignit Picasso ?

Les criminels sont-ils prédestinés ?

Quelles sont les vacances des Chinois ?

Comment fonctionnent les détecteurs de mensonge ?

Quels sont les cas de suspension du permis de conduire ?

Les femmes ont-elles plus de succès que les hommes aux examens ?

Où est la télédistribution ?

Quelles chances a-t-on de vivre plus de 100 ans ?

Combien d'additifs alimentaires sont-ils autorisés ?

Peut-on faire confiance aux machines à voter ?